



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



MEMOIRE présenté pour l'obtention du
CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Par
de CLOSMADUEC Astrid
FAURE Justine

L'ITINERAIRE D'UNE PERSONNE BEGUE
S'ORIENTANT VERS UN METIER A FORTE
COMPOSANTE COMMUNICATIVE :
Une approche par les sciences sociales

Maître de Mémoire
PERDRIX Renaud

Membres du Jury

BASSETTI Fanny
LECLERC Caroline
GUILHOT Nicolas

Date de Soutenance
28 juin 2012

ORGANIGRAMMES

1. Université Claude Bernard Lyon1

Président
Pr. GILLY François-Noël

Vice-président CEVU
M. LALLE Philippe

Vice-président CA
M. BEN HADID Hamda

Vice-président CS
M. GILLET Germain

Directeur Général des Services
M. HELLEU Alain

1.1 Secteur Santé :

U.F.R. de Médecine Lyon Est
Directeur **Pr. ETIENNE Jérôme**

U.F.R d'Odontologie
Directeur **Pr. BOURGEOIS Denis**

U.F.R de Médecine et de
maïeutique - Lyon-Sud Charles
Mérieux
Directeur **Pr. KIRKORIAN Gilbert**

Institut des Sciences Pharmaceutiques
et Biologiques
Directeur **Pr. VINCIGUERRA Christine**

Institut des Sciences et Techniques de
Réadaptation
Directeur **Pr. MATILLON Yves**

Comité de Coordination des
Etudes Médicales (C.C.E.M.)
Pr. GILLY François Noël

Département de Formation et Centre
de Recherche en Biologie Humaine
Directeur **Pr. FARGE Pierre**

1.2 Secteur Sciences et Technologies :

U.F.R. de Sciences et Technologies
Directeur **M. DE MARCHI Fabien**

IUFM
Directeur **M. BERNARD Régis**

U.F.R. de Sciences et Techniques
des Activités Physiques et
Sportives (S.T.A.P.S.)
Directeur **Pr. COLLIGNON Claude**

Ecole Polytechnique Universitaire de
Lyon (EPUL)
Directeur **M. FOURNIER Pascal**

Institut des Sciences Financières et
d'Assurance (I.S.F.A.)
Directeur **Pr MAUME-DESCHAMPS
Véronique**

Ecole Supérieure de Chimie Physique
Electronique de Lyon (CPE)
Directeur **M. PIGNAULT Gérard**

Observatoire Astronomique de
Lyon **M. GUIDERDONI Bruno**

IUT LYON 1
Directeur **M. COULET Christian**

2. Institut Sciences et Techniques de Réadaptation FORMATION

ORTHOPHONIE

Directeur ISTR
Pr. MATILLON Yves

Directeur de la formation
BO Agnès

Directeur de la recherche
Dr. WITKO Agnès

Responsables de la formation clinique
THEROND Béatrice
GUILLON Fanny

Chargée du concours d'entrée
PEILLON Anne

Secrétariat de direction et de scolarité
BADIOU Stéphanie
BONNEL Corinne
CLERGET Corinne

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier en premier lieu les personnes bègues qui ont accepté généreusement de nous donner un peu de temps et de nous faire part de leurs expériences. Les moments passés avec eux ont été riches, tant sur le plan du mémoire que sur le plan personnel. C'est donc un très bon souvenir que nous garderons de ces rencontres humaines.

Nous remercions également notre maître de mémoire, Monsieur Renaud Perdrix, qui nous a aidées à avancer confiantes dans l'élaboration du présent mémoire. Nos rendez-vous structuraient efficacement notre projet, et nourrissaient aussi notre curiosité intellectuelle. Nous sommes par ailleurs heureuses de la liberté d'action qu'il nous a impartie, laissant le profit à notre autonomie.

L'équipe de sciences sociales nous a aussi donné l'opportunité de réaliser notre mémoire en dehors des sentiers battus. Nous sommes conscientes que pouvoir entreprendre un mémoire selon l'approche des sciences sociales est une chance plutôt rare en France. Merci donc à toute cette sympathique équipe.

Enfin, nous remercions Teddy, Edouard et Eléonore, pour leur présence apaisante

.

SOMMAIRE

ORGANIGRAMMES	2
1. Université Claude Bernard Lyon1	2
1.1 Secteur Santé :	2
1.2 Secteur Sciences et Technologies :	2
2. Institut Sciences et Techniques de Réadaptation FORMATION ORTHOPHONIE	3
REMERCIEMENTS.....	4
SOMMAIRE.....	5
INTRODUCTION.....	7
PARTIE THEORIQUE.....	8
I. L'INDIVIDU FAÇONNE PAR LA SOCIÉTÉ.....	9
1. ... orchestrée par des normes et des représentations sociales	9
2. La médecine, socialement omniprésente	9
3. Le bégaiement, un stigmata.....	10
II. UN INDIVIDU DONT LE STIGMA INFLUENCE LE RAPPORT A LA SOCIÉTÉ	12
1. Un stigmata planant sur les relations sociales.....	12
2. Un stigmata pouvant être vécu de différentes façons dans la société.....	13
3. Un individu pouvant s'opposer aux normes de la société	14
III. LA PERSONNE BÉGUE DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL.....	16
1. Le bégaiement, un stigmata invalidant professionnellement.....	16
2. Les difficultés éprouvées dans le milieu professionnel.....	17
3. Le milieu professionnel favorable à la personne stigmatisée.....	18
PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES.....	21
I. PROBLEMATIQUE	22
II. HYPOTHESES	22
1. Première hypothèse.....	22
2. Deuxième hypothèse.....	23
3. Troisième hypothèse.....	23
4. Quatrième hypothèse.....	23
PARTIE EXPERIMENTALE	24
I. L'ENTRETIEN : PRINCIPES GENERAUX	25
1. Plusieurs techniques d'enquête en sciences sociales	25
2. Choix de la méthode de l'entretien dans notre mémoire et validité de ce procédé	26
3. L'entretien : bases théoriques.....	27
4. La mise en place de l'entretien	29
II. L'ANALYSE DES ENTRETIENS.....	32
1. L'analyse de l'entretien.....	32
2. L'analyse thématique	33
PRESENTATION DES RESULTATS.....	35
I. DES ENTRAVES POTENTIELLES A L'ORIENTATION VERS UN METIER A FORTE COMPOSANTE COMMUNICATIVE	36
1. La honte du bégaiement et la volonté de le dissimuler	36
2. Le sentiment de discrédit que le bégaiement engendre	36
3. La crainte du téléphone.....	37
4. Des limites d'orientation auto-imposées.....	37
II. LES VECTEURS DE L'ORIENTATION VERS UN METIER A FORTE COMPOSANTE COMMUNICATIVE	38
1. Une liberté de choix malgré le bégaiement.....	38
2. Une orientation entre opportunités et volonté de lutte contre le trouble	38
3. Des caractéristiques communes aux différentes personnes : une personnalité déterminée et un attrait pour les relations sociales	39
III. UN PARCOURS DE CONCILIATION ENTRE BEGAIEMENT ET VIE PROFESSIONNELLE	40
1. Les difficultés éprouvées dans le milieu professionnel.....	40

2.	<i>Des moyens mis en œuvre pour faire cohabiter le bégaiement et le travail</i>	41
3.	<i>Une posture professionnelle prenant en compte le bégaiement</i>	41
4.	<i>Des turning points décisifs</i>	42
IV.	DES INDIVIDUS CONFORTES DANS LEUR CHOIX D'ORIENTATION	43
1.	<i>L'établissement de rapports interpersonnels épanouissants dans le milieu professionnel</i>	43
2.	<i>Les bénéfices liés à la pratique d'un métier à forte composante communicative</i>	44
3.	<i>Un sentiment de victoire sur le bégaiement</i>	45
4.	<i>Des objectifs tournés vers l'avenir</i>	46
	DISCUSSION DES RESULTATS	47
V.	UNE TYPOLOGIE	48
VI.	DES RESULTATS FIDELES AUX ATTENTES	49
1.	<i>Le poids des représentations sociales du bégaiement sur le sujet</i>	49
2.	<i>Un bégaiement bel et bien vécu comme un stigmat</i>	49
3.	<i>Le statut libérateur d'outsider</i>	50
4.	<i>Des bénéfices fidèles à nos estimations</i>	50
VII.	DES RESULTATS PARFOIS SURPRENANTS	51
1.	<i>Des contradictions dans le discours des interviewés</i>	51
2.	<i>L'absence d'influence de la famille</i>	52
3.	<i>Des avantages dans le bégaiement</i>	52
4.	<i>La dichotomie vie privée / vie professionnelle</i>	53
VIII.	METHODOLOGIE ET OUVERTURE.....	55
1.	<i>Un protocole efficace mais qui aurait pu être exploité davantage</i>	55
2.	<i>Ce que ce mémoire nous aura apporté</i>	56
3.	<i>Ouverture : une recherche qui pourrait être poursuivie en approfondissant</i> ...	57
4.	<i>Portée clinique de ce mémoire</i>	58
	CONCLUSION	59
	REFERENCES	60
	ANNEXES	63
	ANNEXE I : GUIDE D'ENTRETIEN INITIAL	64
	ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN APRES MODIFICATION.....	65
	TABLE DES ILLUSTRATIONS	66
	TABLE DES MATIERES	67

INTRODUCTION

« Depuis l'adolescence, et même avant, je savais que je ne m'orienterai pas vers des emplois où la communication orale représente les trois quarts du travail [...], c'était évident ».

Laurence, 30 ans

Citation extraite de « *Bégayer : question de parole, question de vie* »,
Recueil de témoignage de l'APB.

L'évidence selon laquelle un individu bègue ne peut pas pratiquer un métier à forte composante communicative semble communément admise dans la société actuelle. Elle témoigne de la puissance des stéréotypes et des représentations sociales attachées au bégaiement que la personne bègue, elle-même, intériorise dès le plus jeune âge.

Pourtant, nous avions connaissance d'un individu bègue professeur de mathématiques : il représentait à lui seul un contre-exemple de cette conception. Curieuses de comprendre comment ces représentations sociales et cette transgression de la norme pouvaient cohabiter en une seule personne, nous avons voulu connaître de façon plus précise son parcours.

Ayant l'intuition du rôle majeur de pression sociale sur l'itinéraire des personnes bègues pendant leur orientation, nous avons décidé d'opter pour une approche par les sciences sociales. De fait, nous nous sommes dirigées vers la méthode de l'entretien semi-directif, méthode qui permet d'appréhender de manière ouverte et bienveillante les représentations des individus et les contraintes sociales dans lesquelles ils évoluent. C'est ainsi que dix personnes ont accepté de participer à des entretiens.

Nos recherches théoriques ont structuré notre mémoire autour de différentes notions. Ainsi, le concept de médicalisation de la société a permis de définir le cadre social de référence dans lequel s'inscrit une pathologie, telle que le bégaiement, de nos jours. Les termes tels que « stigmaté », « conception de la maladie », « transgression de la norme » nous ont aidées à déterminer les caractéristiques de la personne bègue dans la société, et celui de « rapports sociaux mixtes », c'est-à-dire entre normaux et stigmatisés, se rapporte plus précisément au bégaiement dans le monde professionnel.

Nous monterons ainsi que l'accès à un métier à forte composante communicative peut être entravé, mais qu'une liberté de choix d'orientation peut tout de même prévaloir sur les barrières que se pose parfois elle-même la personne bègue. Celle-ci parvient à s'adapter à son milieu professionnel qui, en retour, lui offre une multitude d'éventuels bénéfices.

Chapitre I

PARTIE THEORIQUE

I. L'individu façonné par la société...

1. ... orchestrée par des normes et des représentations sociales

1.1. Les normes

Les normes sont définies comme des « manières d'être, de faire ou de penser socialement définies et sanctionnées » (Cresson et al, 2004, p. 6) et sont intériorisées par les individus qui évoluent dans la société par le biais de deux processus. Le premier incite le sujet à intégrer ces normes grâce à un apprentissage cognitif qui lui permet d'être conscient de ce qui est interdit ou recommandé (Cresson et al, 2004). Le second processus relève du lien entre l'image de soi et les normes : ces dernières déterminent les actions recommandables socialement qui nourrissent l'estime de soi (Cresson et al, 2004). Les normes permettent donc à l'individu d'assimiler les exigences de la société, et de nourrir son estime de soi en s'y adaptant.

1.2. Les représentations sociales

Les individus composant une société se voient dans l'obligation de se partager le monde au quotidien et, pour se faire, ils construisent des représentations sociales (Jodelet, 1989) dont les objectifs sont de servir « de point de référence » ainsi que de « fourni[r] une position ou une perspective à partir de laquelle un individu ou un groupe observe et interprète les événements » (Semin, 1989, p. 263). Il s'agit donc d'« une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique » (Jodelet, 1989, p. 53). En d'autres mots, les représentations sociales ont pour rôle de définir une grille de lecture du monde commune à tous les acteurs de la société. Elles ont un impact sur les conduites sociales, ainsi que sur la « définition des identités personnelles et sociales » (Jodelet, 1989, p. 53). En conséquence, la personne bégue va se construire en baignant dans les représentations sociales liées à son trouble qui sous-tendent qu'il n'a pas accès aux domaines relevant de la communication orale. Ces représentations sociales s'alignent de nos jours largement sur les postures médicales à l'influence grandissante.

2. La médecine, socialement omniprésente

2.1. La médicalisation de la société

La médicalisation repose en partie sur l'« appropriation par les médecins d'un problème qui, auparavant, ne relevait pas de leur prérogatives » (Fassin, 1998, p. 5). En conséquence, « de plus en plus de territoires du champ social prennent une coloration sanitaire » (Aïach, 1998, p. 25) – tels que la justice par exemple – alors qu'ils étaient auparavant appréhendés indépendamment de toute considération médicale (Conrad, 1992). A ce processus s'ajoute une « transformation culturelle » (Fassin, 1998, p. 5), car la médicalisation s'étend du milieu médical au « monde profane » (Lowenberg et Davis,

1994) et modifie le fonctionnement de la société. En effet, Aïach (1998, p. 26) écrit qu'elle « s'insinue dans tous les espaces où peut se manifester une préoccupation de santé », prenant ainsi une place importante dans « l'échelle des valeurs partagées par l'ensemble de la société » (Aïach, 1998, p. 34).

2.2. Le corps médical comme entrepreneur de morale

Il existe deux types d'entrepreneurs de morale : ceux qui fabriquent les normes et ceux qui les font respecter (Becker, 1963) - la médecine pouvant être considérée sous ces deux angles. En effet, un créateur de normes s'inspire de sa propre morale pour instaurer des règles et justifie ses actions par une volonté d'améliorer la condition d'autrui (Becker, 1963). La médecine correspond à cette description dans la mesure où « la médicalisation suppose une normalisation » : elle élève « un statut thérapeutique au statut de norme sociale » (Fassin, 1998, p. 7). Elle détermine donc les normes de santé et condamne les comportements dangereux sur le plan médical (Aïach, 1998). L'institution médicale relève également du second type d'entrepreneurs de morale puisqu'elle cherche à faire appliquer les normes qu'elle édicte. En effet, le processus de médicalisation s'inscrit dans une idéologie de la prévention (Aïach, 1998). Les directives médicales sont ainsi relayées par les programmes de santé publique (Aïach, 1998) qui font autorité. Ainsi, la médecine - en tant qu'entrepreneur de morale - dicte à chacun le comportement à adopter face à la pathologie et la façon même de l'appréhender.

2.3. Le concept de pathologie d'un point de vue social

Adam et Herzlich (1994, p. 6) écrivent que « la bonne santé s'identifie à la norme » et Aïach (1998, p.26) reprend cette idée en décrivant le concept de « médicalisation de l'existence », qui illustre le fait que la normalité d'un individu se juge au regard de son état de santé. La déviance s'est ainsi vue transformée en maladie, celle-ci constituant en conséquence un écart à la norme. La pathologie relève donc d'une construction sociale et elle est associée à un réseau sémantique, c'est-à-dire à des « notions et des symboles qui [...] lui donnent du sens », qui permet aux individus de l'interpréter lorsqu'ils la rencontrent (Adam, Herzlich, 1994, p. 62). Par ailleurs, la médicalisation de la société est accompagnée du phénomène de *pathologisation* (Aïach, 1998, p. 30). La santé étant devenue une préoccupation majeure, l'intérêt des individus pour leur corps et la maladie s'est accentué. De nouveaux aspects de leur vie sont donc appréhendés sous l'angle de la pathologie, et prennent un caractère socialement déviant. Le bégaiement - étant répertorié comme pathologie - peut donc entrer dans le cadre théorique de la déviance d'un point de vue social.

3. Le bégaiement, un stigmata

3.1. Notions générales sur le bégaiement

Le DSM IV présente le bégaiement comme une perturbation de la fluence normale et du rythme de la parole, mais également comme un trouble de la communication. En effet, celui-ci se manifeste dans des contextes sociaux particuliers à chaque individu. 1%

de la population mondiale est touchée - et ce avec une prévalence d'une fille pour trois garçons (Brignone et de Chassey, 2003). Estienne et Van Hout (2002) s'appuient sur un modèle biopsychosocial tridimensionnel pour expliquer le phénomène du bégaiement. La dimension dite « objective » du trouble repose sur un ensemble de facteurs génétiques qui prédisposeraient au bégaiement. La seconde dimension, dite « subjective », recouvre le vécu émotionnel et affectif de l'individu qui favoriserait l'apparition et l'évolution du trouble. Enfin, la dimension « intersubjective » rassemble les répercussions du bégaiement sur la sphère relationnelle de l'individu. Notons donc que l'aspect social est central dans la cadre du bégaiement puisque celui-ci naît nécessairement dans la relation à autrui, puisqu'il perturbe les interactions de l'individu et que sa chronicisation de l'enfance jusqu'à l'âge adulte résulte en partie de réactions considérées comme nocives de l'entourage face aux *bégayages* (Brignone et de Chassey, 2003).

3.2. Définition du bégaiement en tant que stigmaté

Lorsqu'une personne en rencontre une autre, elle effectue une courte analyse de ses attributs qui lui permet de la classer dans une catégorie (Goffman, 1963). Découvrir un stigmaté revient à mettre en évidence un attribut qui détonne par rapport aux stéréotypes de la catégorie préalablement établie, à laquelle un individu ne peut plus appartenir. Goffman (1963, p. 12) explique que le stigmaté « cesse d'être pour nous une personne accomplie et ordinaire et tombe au rang d'individu vicié », tout en soulignant que ce n'est pas l'attribut qui fait le stigmaté, mais les conséquences qu'il engendre d'un point de vue relationnel. La société détermine ainsi l'identité sociale virtuelle du sujet, ainsi que les attentes sociales qui en découlent implicitement. Cette identité peut être en désaccord avec l'identité sociale réelle du sujet, constituée des attributs qu'il possède réellement (Goffman, 1963). Le stigmaté naît donc de l'écart entre ces deux identités. Ces concepts peuvent être transposés à la situation de la personne bègue, et Croizet et Leyens (2003) récapitulent les éléments qui concourent à faire du bégaiement un stigmaté :

Critères de stigmatisation	Manifestations de ces critères dans le bégaiement
La possession d'un attribut négatif	Le bégaiement est considéré comme une effraction envers les normes de communication.
Cible de stéréotypes négatifs	Les compétences des personnes bègues sont souvent remises en question, notamment dans le milieu professionnel.
Expérience du rejet et de la discrimination	Le groupe des bègues est victime de préjugés qui s'accompagnent de comportements outrageux.
Identité sociale du groupe est négative	La majorité des personnes qui bégaiant se perçoivent comme inférieures au reste de la population.

Tableau 1 : Le bégaiement en tant que stigmaté

3.3. Le bégaiement, un stigmaté à plusieurs visages

Face aux désavantages qu'engendre la stigmatisation, Goffman (1963) souligne que la personne cherche à exercer un contrôle de l'information autour de son stigmaté. En fonction de la visibilité du stigmaté, c'est-à-dire de sa « plus ou moins grande aptitude [...] à produire le moyen de faire savoir qu'il est possédé par tel individu » (Goffman, 193, p.64), le stigmaté est qualifié de discrédité ou de *discréditable*. La visibilité du

bégaïement dépend par exemple de la sévérité du trouble, de la nature des disfluences ainsi que de l'aptitude à user des stratégies d'évitement permettant de contourner d'éventuels blocages. Si le bégaïement ne peut être camouflé et est connu de tous, la personne bègue est discréditée. Dans le cas contraire, elle est *discréditable* et peut faire le choix de dissimuler son trouble. Elle se retrouve ainsi contrainte de contrôler la moindre information qu'elle fournit sur elle-même et de gérer le « faux-semblant » (Goffman, 1963, p. 91), qui en découle, c'est-à-dire d'endosser le rôle d'une personne ordinaire, en étant « secrètement déviante » (Becker, 1963, p. 43). Bien que procurant le « grand avantage [d'] être considéré comme normal » (Goffman, 1963, p. 93), le faux-semblant implique une forte tension car la crainte de l'« incident gênant » (Goffman, 1963, p.94), où le stigmaté se révélerait malgré les précautions du *discréditable*, est omniprésente.

II. Un individu dont le stigmaté influence le rapport à la société

1. Un stigmaté planant sur les relations sociales

1.1. Les rapports sociaux dits « mixtes »

Goffman (1963, p. 23) définit les « contacts mixtes » comme « les instants où normaux et stigmatisés partagent une même situation sociale, autrement dit, se trouvent physiquement en présence les uns des autres ». C'est lors de ces rapports sociaux que, surtout si les deux partis s'obligent à maintenir le contact par le biais d'une discussion, « les causes et les effets du stigmaté » vont s'interposer entre eux (Goffman, 1963, p. 25) et intervenir dans la structure de leurs relations.

1.2. Le ressenti des stigmatisés au sein des rapports sociaux mixtes

Lors de ces contacts, Goffman (1963) décrit différents sentiments que la personne stigmatisée peut être amenée à éprouver. Le premier est le sentiment de honte car, bien que l'individu stigmatisé puisse considérer qu'il mérite d'être traité en égal, il perçoit le rejet d'autrui pendant l'interaction. Il a en effet, au cours de sa socialisation, été exposé aux critères sociaux qui mettent en relief sa déficience, et Goffman (1963) explique que cela va le conduire, même ponctuellement, à ne pas se sentir à la hauteur. Il peut également éprouver le sentiment d'être en représentation, contraint de « se surveiller et de contrôler l'impression qu'il produit » (Goffman, 1963, p. 26) sur les autres. Par ailleurs, les contacts mixtes sont marqués par un « sentiment d'incertitude » (Goffman, 1963, p. 25): la personne stigmatisée ne sait jamais ce que les autres pensent vraiment d'elle et de quelle identité sociale ils vont la doter. Enfin, elle peut trouver que ses interlocuteurs normaux revoient leur grille d'interprétation du quotidien à son contact, ses actions étant valorisées à l'excès du fait de son stigmaté. En réaction, Goffman constate que le sujet stigmatisé peut adopter deux comportements (ou bien osciller entre eux) : la bravade agressive ou la protection en se mettant en retrait.

1.3. Le point de vue des « normaux » sur ces contacts

Les normaux, quant à eux, perçoivent aussi que ces situations sociales mixtes sont biaisées (Goffman, 1963). En effet, l'auteur explique que l'individu normal ressent l'excès d'embarras ou d'agressivité de la personne stigmatisée à son égard. Le sujet normal remarque aussi que ses propos ou ses actes sont interprétés à tort par son interlocuteur stigmatisé, qui y introduit une coloration liée au stigmate alors qu'ils se voulaient neutres. Les normaux se trouvent donc dans une position inconfortable qui les amène à faire un choix quant à leur ligne de conduite. Ils peuvent ainsi décider de traiter l'autre normalement pour ne pas l'offenser, en prenant le risque de lui en demander trop puisqu'il possède tout de même un stigmate ; ou bien d'adopter un comportement d'indifférence envers le stigmatisé. Dans tous les cas, un « malaise » (Goffman, 1963, p. 31) naît de ces rapports sociaux mixtes car la relation n'est pas justement dirigée vers l'autre mais biaisée par tous les obstacles à une réelle interaction qu'induit un stigmate.

2. Un stigmate pouvant être vécu de différentes façons dans la société

2.1. Un vécu subjectif de la maladie ayant des répercussions sur le vécu social du bégaiement

Le parcours d'une personne stigmatisée dans la société ne peut pas être réduit à un modèle. La conception subjective qu'il a de sa maladie va avoir un impact sur la façon dont il va évoluer dans la société. L'individu, comme l'a décrit Laplantine en 1956, peut adopter l'une ou l'autre de deux représentations de la maladie : soit celle-ci est d'origine exogène, c'est-à-dire qu'elle est dans son corps, comme un objet localisé, dont il n'est pas responsable (maladie ordinaire), ou bien elle émerge d'un événement extérieur, accidentel et ponctuel (maladie événement). Dans ces deux cas, l'individu est une victime innocente de sa maladie. Soit la personne considère que sa maladie est d'origine endogène, auquel cas l'individu en est lui-même la cause, soit par sa nature même (maladie destinée), soit à cause d'un comportement durable dont il est responsable (maladie sanction). Ainsi, quand la maladie est considérée comme étant d'origine exogène, elle laisse plus d'autonomie au malade, qui ne se conçoit pas comme responsable de sa maladie, et peut alors adopter une attitude positive face à un état de fait, ou garder tout espoir de se sortir d'un mauvais pas qui n'est que temporaire. Au contraire, quand la maladie est vécue de manière endogène, le malade croit qu'il mérite sa maladie ou qu'il ne pouvait pas y échapper. Dans ces deux derniers cas, les seules mobilisations de l'individu viseront à accepter leur maladie, sans tenter d'agir dessus, parce qu'ils sont de toutes façons condamnés par le sort, à vivre avec, sans jamais espérer la guérir. Un individu bègue considérant que son bégaiement est d'origine exogène pourrait donc faire un choix libre quant à son orientation professionnelle, puisqu'il ne peut rien à son bégaiement, et n'a donc pas de raisons de se soumettre à ses conséquences.

2.2. Plusieurs représentations de la maladie peuvent cohabiter

Lacourse (2002) rappelle que trois terminologies différentes devaient être utilisées pour désigner les trois versants d'une même maladie. Le mot « stigmate » décrit donc la

façon dont la société catégorise la personne porteuse d'un attribut détonnant, mais cette dernière peut l'intérioriser selon différentes déclinaisons. Le terme *disease* renvoie ainsi à la maladie dans sa réalité biologique et aux dysfonctionnements organiques qu'elle engendre. La maladie signifiée, *illness*, correspond à l'expérience individuelle - et parfois idiosyncrasique - de la maladie par la personne (Lacourse, 2002). Cependant, si cet aspect de la maladie est teinté par la psychologie de l'individu, il l'est également par la société. En effet, la façon dont le malade gère sa pathologie (réactions, recherche de solution...) s'inscrit dans une dynamique sociale (Lacourse, 2002) et est influencé par le réseau social (famille, entourage...) dans lequel le sujet s'inscrit. Enfin la maladie socialisée, ou *sickness*, regroupe les représentations sociales de la pathologie. Une personne atteinte d'un trouble porte donc en elle plusieurs dimensions qui n'ont pas forcément le même contenu. Ainsi, le sujet peut avoir intégré le discours médical et normatif sur sa pathologie mais s'être construit sa propre opinion, chaque aspect étant susceptible de s'exprimer à un moment donné.

2.3. Différents groupes sur lesquels s'aligner

Selon Goffman (1963), l'individu stigmatisé peut s'affilier à différents groupes sociaux. Le premier est celui qui rassemble les individus porteurs d'un même stigmate : il s'y sent normal car ses membres subissent les mêmes privations que lui, et a donc l'impression d'y appartenir « naturellement » (Goffman, 1963, p. 134). Le groupe des stigmatisés n'est cependant pas homogène (Goffman, 1963) et peut prendre la forme de groupes self help, d'associations etc. Cependant, le rapport d'un individu à son groupe de stigmatisés est ambivalent, car il s'y reconnaît mais aspire en parallèle à appartenir à celui des normaux. Il peut faire ainsi le choix de s'aligner hors du groupe, en se percevant dans comme « un être humain aussi achevé que quiconque, qui, au pire, se trouve exclu de [...] rien de plus qu'un domaine de la vie sociale ». (Goffman, 1963, p. 137) Plusieurs parcours d'insertion dans la société sont donc possibles pour le sujet bègue.

3. Un individu pouvant s'opposer aux normes de la société

3.1. La transgression des normes

Les normes pratiques sont mises en application par l'intermédiaire d'une injonction qui délivre un « ordre standard », émis par un acteur social à l'attention d'un autre (Cresson et al, 2004, p.70). Le sujet doit se soumettre à cette injonction sous peine de commettre une « transgression » (Cresson et al, 2004, p.71). Dès lors, la personne bègue choisissant de s'orienter vers un métier à forte composante communicative commet une violation de la norme en dérogeant au comportement normatif escompté par la société - qui interprète le bégaiement au regard des représentations sociales répandues - qu'elle a pourtant intégré lors de sa socialisation. Le sujet bègue risque donc de recevoir une sanction négative, telle que des reproches ou une exclusion. Cependant, la personne qui déroge à la norme peut se voir récompensée pour son acte considéré comme courageux (Cresson et al, 2004).

3.2. Le conflit de normes

Il apparaît donc que la personne adoptant un comportement en décalage avec la norme peut aussi bien être désavouée que respectée pour sa transgression. Ceci peut s'expliquer par l'opposition que l'on trouve entre la norme consensuelle, sur laquelle tous les acteurs de la société s'accordent, et la norme particulière, qui est propre à un certain groupe (Cresson et al). Un « conflit de normes » (Cresson et al, 2004, p. 174) naît lorsque des individus aux convictions différentes sont amenés à évoluer ensemble, car la société moderne n'est pas un groupe social unique mais un ensemble de cultures, de professions (etc.) ne partageant pas les mêmes normes (Becker, 1985). Puisque la plupart des normes ont un caractère officiel et imposé, un individu peut refuser d'être jugé à travers des normes qu'il n'a pas contribué à élaborer et dans lesquelles il ne se reconnaît pas. La personne bègue est donc libre de ne pas adhérer aux normes qui l'excluent des secteurs de la communication et de s'appuyer sur cet argument pour s'orienter comme elle l'entend.

3.3. Le concept de déviance

Becker (1985) utilise de terme d'*outsider* pour décrire le sujet qui transgresse une norme, et qui est alors perçu comme un « type particulier d'individu, auquel on ne peut pas faire confiance pour vivre selon les normes » (Becker, 1985, p. 25) que le groupe a créées. L'auteur considère d'ailleurs que la déviance ne résulte pas de l'acte de transgression en lui-même mais plutôt de l'application des normes et des sanctions sociales. Il ne s'agit donc pas d'un état de déviance mais d'un processus passant notamment par l'attribution par la société de l'étiquette de déviant au sujet, ce qui a des conséquences sur sa participation à la vie sociale mais aussi si sur l'image qu'il a de lui-même (Becker, 1985). S'il prend conscience que l'étiquette de déviant ne lui est pas inhérente mais lui est socialement affectée, le sujet bègue peut se dégager des contraintes qu'elle lui impose. Il peut même considérer que le statut d'*outsider* s'applique plutôt à ses détracteurs qui sont finalement étrangers à son univers (Becker, 1985).

3.4. L'identité pour soi

L'identité sociale est, au même titre que la déviance, attribuée par autrui au sujet. Cependant, ce dernier a la possibilité de construire son identité pour soi (Goffman, 1963), qui n'est pas liée au « souci des autres de définir la personne » mais « au contraire est subjective, réflexive » (Goffman, 1963, p. 127). Elle repose sur la conception personnelle qu'a le sujet de sa « situation et de la continuité de son personnage » et s'acquiert au fil des expériences sociales (Goffman, 1963, p.127). La personne stigmatisée, et a fortiori bègue, peut faire des choix n'étant pas conformes aux normes s'ils sont motivés par l'image que le sujet a de lui pour lui-même et non pas par celle qui est socialement déterminée. L'individu peut prendre conscience que « le stigmaté et le normal sont inclus l'un dans l'autre » (Goffman, 1963, p. 158) et que toute personne est susceptible d'être le stigmatisé d'une autre selon les circonstances.

III. La personne bègue dans le milieu professionnel

1. Le bégaiement, un stigmate invalidant professionnellement

1.1. Les cognitions de l'adulte

Chaque information reçue par le cerveau est lue à travers des schémas cognitifs que l'individu s'est construit à partir de ses savoirs et de ses expériences de vie. L'événement cognitif ainsi créé va lui-même déterminer le comportement adapté en réaction à l'input. Le terme de « cognitions » correspond donc au « discours intérieur que nous nous tenons en permanence avant, pendant et après nos actes » (Brignone et de Chassey, 2003, p. 40). Les auteurs soulignent également qu'il n'est pas rare que les personnes bègues soient marquées par des distorsions cognitives, telles que la dévalorisation et la surestimation des échecs, dont il découle des pensées irrationnelles (Gregory, 1993). L'une d'entre elles consiste à être persuadé qu'il est inutile de postuler pour des emplois car le bégaiement discrédite un individu. Le bégaiement peut donc engendrer des difficultés dans la vie professionnelle dans la mesure où un système de cognitions marqué de façon péjorative par le bégaiement peut amener le sujet à se poser ses propres limites dues aux incapacités qu'elle croit avoir, tout en projetant sur les autres la vision qu'elle a de son trouble.

1.2. La perturbation des habiletés sociales

Les relations sociales professionnelles des personnes bègues peuvent parfois être perturbées, car les personnes porteuses d'un handicap sont susceptibles d'avoir des difficultés d'acquisition des habiletés sociales (Rustin et Kuhr, 1992). Les habiletés de base (Simon et Gregory, 1991) sont particulièrement altérées chez les sujets bègues sur le plan de la communication non verbale. Celle-ci constituant 93% de l'échange selon Merhabian (1972), il est aisé de comprendre à quel point la qualité des échanges est diminuée. On note par exemple une perte du contact visuel, un appauvrissement des mimiques et de la gestuelle (Le Huche, 1998). Tout aussi indispensables professionnellement, les habiletés interactives (Simon et Gregory, 1991) telles que la capacité à se présenter, exprimer une demande, faire preuve d'écoute sont déficitaires chez la personne bègue. Cette dernière est également pénalisée par une altération des habiletés cognitives (Simon et Gregory, 1991) l'empêchant de s'affirmer socialement. Elle ne pense pas avoir les ressources pour « agir dans son intérêt [...], exercer ses droits » ainsi que pour « donner aux autres une image d'elle-même qui corresponde à ce qu'elle sait qu'elle est » (Alberti et Emmons, 1992). Le milieu professionnel peut donc être le théâtre d'échecs relationnels, liés aux conséquences du bégaiement sur les habiletés sociales, pouvant éventuellement aboutir à un repli social (Brignone, de Chassey, 2003).

1.3. Une pathologie lourde de conséquences dans l'imaginaire collectif

Une étude d'Herzlich (1969) a montré que les français ont une représentation particulière de la santé et de la pathologie qui fait apparaître le bégaiement comme un

trouble particulièrement invalidant. En effet, la santé repose à leur yeux sur la maîtrise des « pressions et [des] demandes de la vie sociale » (Adam et Herzlich, 1994, p. 65). La personne bègue peut se trouver en difficulté pour remplir ces critères car elle est sujette à un comportement appris d'anxiété (Brignone et de Chasse, 2003) pouvant être exacerbé dans le monde travail, compte tenu du stress que celui-ci occasionne souvent. D'autre part, dans l'imaginaire collectif, la santé semble s'apparenter à un vécu « d'efficacité dans l'activité, d'accomplissement et d'harmonie dans les relations avec les autres » (Adam et Herzlich, 1994, p. 65). Ce second point se révèle délicat à atteindre pour la personne bègue qui, rappelons-le, souffre de déficits dans les habiletés communicatives et sociales. Le bégaiement peut donc avoir des répercussions néfastes sur l'activité professionnelle et, ne remplissant pas les critères qui fondent la santé dans l'esprit des français, il est perçu comme une maladie destructrice (Adam et Herzlich, 1994).

2. Les difficultés éprouvées dans le milieu professionnel

2.1. L'image de la personne bègue fondée sur des éléments secondaires

Les caractéristiques principales d'un individu sont celles qui le différencient de ceux qui n'occupent pas le même statut que lui. Un statut possède une symbolique générale qui induit l'association automatique d'autres caractéristiques qu'on suppose obligatoires (Hughes, 1945). La possession d'un stigmat perturbe également cet équilibre entre caractéristiques principales et accessoires. En effet, on exige d'une personne pratiquant un métier à forte composante communicative, dont la caractéristique principale est de posséder des compétences l'y autorisant, qu'elle compte parmi ses caractéristiques accessoires une aisance à s'exprimer oralement. Lorsque les interlocuteurs de cette personne s'aperçoivent qu'elle bégaye, l'absence de la caractéristique précédemment décrite compromet sa crédibilité professionnelle. En effet, observer l'absence d'une caractéristique accessoire attendue chez un sujet met en doute sa capacité à répondre aux contraintes de son statut (Hughes, 1945). De plus, l'auteur explique que chaque individu a plusieurs statuts mais que la société détermine un statut principal, qui prime sur des statuts subordonnés. Ainsi, la personne bègue peut être considérée sous l'angle de son stigmat avant celui de ses compétences professionnelles, ce qui complexifie sa position dans le monde du travail.

2.2. Une acceptation fantôme

Goffman (1963, p. 143) écrit que « la ligne de conduite [des individus stigmatisés par rapport aux normaux] est préconisée par ceux qui adoptent le point de vue de la société en général », ce qui signifie que la personne stigmatisée n'est admise dans l'univers des normaux qu'à condition que son comportement corresponde à celui que la société accepte de rencontrer. L'auteur (1964, p. 145) décrit donc cette acceptation comme « fantôme » et conditionnelle car elle émet un certain nombre de préceptes à suivre par les stigmatisés, ces derniers devant entretenir une « normalité fantôme ». Il leur est notamment demandé de tenter de remplir autant que possible les critères d'ordinarité sans pour autant renier leur stigmat en s'autorisant à pénétrer dans des domaines qui restent réservés aux normaux. Une personne bègue pratiquant un métier à forte composante communicative s'immisce dans un milieu dont son stigmat devrait la tenir

éloignée et compromet son intégration professionnelle. Elle contrecarre les dictats d'acceptation que les normaux ont élaboré pour éviter d'être confrontés à l'injustice et la souffrance dans les situations où les limites des stigmatisés se révèlent (Goffman, 1963).

2.3. La discrimination

Au sein du milieu professionnel, les personnes bègues peuvent être victimes de leur stigmatisme, à travers plusieurs mécanismes psycho-sociaux (Piérart, 2011). Elles sont, au moment de leur insertion, sujettes au rejet, à l'exclusion, et sont moins souvent engagées que des personnes non bègues. Elles subissent aussi l'effet Pygmalion : l'employeur aura envers elles des attentes négatives, qui auront à leur tour un effet négatif sur les individus stigmatisés. Etant cantonnées à des domaines dépourvus de composante communicative, les sujets bègues ne sont pas en mesure de dévoiler leurs pleines capacités. Par ailleurs, ces derniers s'imposent parfois un phénomène d'auto-handicap, lui-même auto-discriminant : par crainte que le stigmatisme qui plane sur elle soit confirmé, ils vont soigneusement éviter les domaines à risques. Enfin, l'accumulation de tous ces mécanismes est susceptible de provoquer chez le stigmatisé un véritable « désengagement psychologique » : tout individu a tendance à ne plus vouloir exercer dans le domaine où il se sait mauvais, protégeant ainsi l'estime de soi. En somme, tous ces processus vont amener les individus bègues à éviter les activités à forte composante communicative.

3. Le milieu professionnel pouvant cependant se révéler favorable à la personne stigmatisée

3.1. Le stigmatisme hors de la sphère privée

Goffman (1963) constate que le stigmatisme est parfois plus facile à gérer en dehors de la sphère privée qu'à l'intérieur. Une relation - même de nature intime - est marquée par les représentations sociales, ce qui implique qu'un stigmatisme tel que le bégaiement puisse être aussi gênant, voire plus, pour les proches de l'individu que pour les autres. En effet, il semblerait que l'on accepte mieux un stigmatisme si l'on ne le côtoie pas au quotidien car le fait de ne pas être contraintes de « partager le sort d'un individu stigmatisme ni de consacrer leur temps à faire preuve de tact et de dévouement à son égard » (Goffman, 1963, p. 70) permet aux personnes extérieures à la sphère intime, notamment issues du milieu professionnel, de mieux accepter le stigmatisme. L'auteur explique également qu'un stigmatisme, peut avoir très peu d'incidence sur les des rapports sociaux avec des inconnus ou des connaissances et, en parallèle, avoir d'importantes répercussions dans la vie quotidienne, par exemple si la souffrance qu'il engendre s'y manifeste plus librement. Il peut donc exister une dichotomie entre le ressenti du stigmatisme en privé et en public où il peut être mieux vécu.

3.2. Le travail favorisant la normalisation des contacts mixtes

Les contacts sociaux mixtes sont calibrés par les normes et les représentations sociales mais, à force qu'un stigmatisme et un normal se fréquentent, les stéréotypes en

vigueur sont susceptibles de céder. La personne normale peut être amenée à entrer dans la catégorie des « initiés » (Goffman, 1963, p. 41), c'est-à-dire des personnes normales qui connaissent le stigmate et y compatissent. Une acceptation réciproque se met en place : le stigmatisé introduit le normal dans son cercle et le normal ne se focalise plus sur la déficience qu'il comprend désormais (Goffman, 1963). Ainsi, les collègues et les interlocuteurs professionnels de la personne bègue peuvent progressivement se familiariser avec son trouble et, une certaine empathie naissant, ils seront plus à même de reconnaître et d'estimer de façon objective ses compétences personnelles (Shaler, 1904) et professionnelles. Les relations au travail peuvent conduire à une proximité suffisante pour que le stigmate soit accepté, tout en conservant une distance suffisante avec la sphère intime où la gestion du stigmate est pesante. Dans ces circonstances, les deux partis sont rassurés, ce qui aboutit à une forme de normalisation de leurs contacts sociaux.

3.3. Les bénéfices du métier à forte composante communicative

3.3.1. L'amélioration de l'estime de soi

La pratique d'un métier à forte composante communicative peut apporter deux éléments bénéfiques à la personne bègue. Elle peut améliorer l'estime de soi, que l'on peut définir par l'évaluation et le jugement de ce que l'on est. L'estime de soi est portée par plusieurs piliers, dont la confiance en soi, qui consiste à penser que l'on est capable d'agir, et est alimentée par le sentiment d'être compétent. Le lieu de travail est un lieu propice au développement de l'estime de soi, en ceci qu'il est le théâtre d'actions multiples, soldées ou non par des réussites. A l'occasion de réussites dans le domaine de la communication, l'estime de soi sera nourrie par la confiance en soi, elle-même nourrie par le sentiment d'être compétent dans ce domaine (André, Lelord, 1998).

3.3.2. Le métier à forte composante communicative sous l'angle de la thérapie cognitivo-comportementaliste

La pratique d'un métier à forte composante communicative peut offrir un autre bénéfice à la personne bègue, cette fois-ci thérapeutique. En effet, les principes de la thérapie cognitivo-comportementaliste (Cottraux, Fontaine, Ladouceur, 1998), initialement appliqués à la phobie sociale en cherchant à « amener le sujet à une exposition répétée et prolongée aux situations phobogènes, en éliminant les conduites d'évitement » (Cottraux, Fontaine, Ladouceur, 1998, p. 36), peut être transposé dans le cadre du bégaiement.

En adaptant cette approche au bégaiement, le métier à forte composante communicative peut présenter un caractère thérapeutique pour celui-ci, d'autant plus que ce trouble présente fréquemment le symptôme de phobie sociale. Dans les conduites de phobie sociale, « le sujet véhicule des distorsions qu'il faut ébranler : je suis sans valeur, ma vie est un échec » (Cottraux, Fontaine, Ladouceur, 1998, p. 36). Pour rétablir une communication fonctionnelle, les thérapies cognitivo-comportementalistes utilisent un répertoire de comportements de communication, que le patient phobique doit, par le biais

des séances, chercher à acquérir. Ces comportements se retrouvent naturellement dans les conversations quotidiennes de la vie privée ou professionnelle, cependant, le fait d'exercer dans un métier à forte composante communicative permet de multiplier considérablement les occasions de se confronter à ces comportements, ce qui contribue à fortifier ces compétences. Dans cette thérapie, des exemples de la vie de tous les jours peuvent servir de lieux d'entraînement in vivo. A plus forte raison, un individu bègue, confronté chaque jour dans sa profession à la nécessité d'utiliser, devant une ou plusieurs personnes, ces comportements communicatifs, verra ses compétences s'améliorer, et donc peut-être, son bégaiement diminuer. Poussin, dans le livre de l'association Parole-Bégaiement (2002), confirme cette idée en ajoutant que « c'est dans cette ouverture vers les autres que l'acte de langage peut se banaliser, et pour que le bégaiement disparaisse, il faut que l'acte de langage se banalise. Il faut, au fil d'expériences répétées, mettre en place des mécanismes de progrès, et ainsi désamorcer l'angoisse ».

Chapitre II

PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES

I. Problématique

Notre projet de mémoire est né de l'intuition que l'orientation d'une personne bégue vers un métier à forte composante communicative est socialement atypique, du fait des représentations sociales qui gravitent autour de cette pathologie. Il existe en effet une apparente contradiction entre la pratique d'un métier à forte composante communicative et le bégaiement, celui-ci affectant précisément la fluence de la parole et la communication. Le fait d'avoir entendu parler de l'existence d'un professeur de mathématiques bégue dans l'entourage d'un de nos proches a fait naître en nous l'envie de comprendre quel avait pu être le parcours de cette personne bégue s'orientant vers un métier à forte composante communicative. Nous avons dès lors souhaité axer notre mémoire sur la recherche des différents itinéraires que peuvent emprunter les sujets bégues désireux d'intégrer la prise de parole à leur quotidien professionnel.

Afin de déterminer le déroulement complet d'un tel itinéraire, nous avons décidé de nous intéresser aux différentes étapes que constituent le processus d'orientation, la pratique professionnelle et l'analyse que fait l'individu, a posteriori, de son expérience. De nombreuses questions nous sont alors venues alors à l'esprit, notamment en ce qui concerne les obstacles qui pourraient freiner cette décision d'orientation. Au contraire, nous avons voulu mettre en évidence les éléments pouvant permettre au sujet de poursuivre dans cette direction. Comment ces individus parviennent-ils quotidiennement à concilier leur trouble avec l'exercice professionnel ? Et finalement, nous avons tenté d'évaluer la satisfaction des individus à propos de leurs choix professionnels : sont-ils confortés dans leur décision ? Quel est l'impact de leur pratique professionnelle sur le bégaiement ? Ont-ils même retiré des bénéfices liés à cette expérience ?

Comme le montrent nos interrogations, ce mémoire s'inscrit au premier plan dans une démarche de sciences sociales puisque nous nous intéressons aux éléments qui façonnent les individus dans la société. Il nous a cependant paru indispensable, au second plan, d'insérer des notions cognitivo-comportementalistes dans la mesure où notre regard se porte sur les effets de la pratique professionnelle sur la personne bégue. Cette démarche s'avère utile en particulier pour aborder la question du milieu professionnel dans lequel la personne expérimente son bégaiement.

II. Hypothèses

1. Première hypothèse

L'orientation vers un métier à forte composante communicative peut potentiellement être entravée par un vécu du bégaiement. Celui-ci peut-être marqué par la honte entraînant une volonté de le dissimuler, par le sentiment de discrédit que le trouble engendre, et par la crainte du téléphone, facteurs qui peuvent conduire les individus à s'imposer des limites dans leur orientation.

2. Deuxième hypothèse

La conviction d'une liberté de choix malgré le bégaiement, un parcours professionnel oscillant entre opportunités et désir de lutter contre le bégaiement, ainsi qu'une personnalité déterminée et un attrait pour les relations sociales constituent les différents vecteurs d'orientation vers des métiers à forte composante communicative pour les sujets bégues.

3. Troisième hypothèse

Face aux difficultés liées au bégaiement dans le milieu professionnel, les individus mettent en place un parcours de conciliation entre le bégaiement et leur métier, reposant sur une posture professionnelle particulière et des *turning points* décisifs.

4. Quatrième hypothèse

Les individus sont confortés dans leur choix d'orientation par l'établissement de rapports interpersonnels épanouissants sur le lieu de travail, par les bénéfices qu'ils retirent d'une telle pratique, par le sentiment de victoire sur leur trouble, qui leur permettent de se tourner vers l'avenir à travers de nouveaux objectifs

Chapitre III

PARTIE EXPERIMENTALE

I. L'entretien : principes généraux

1. Plusieurs techniques d'enquête en sciences sociales

L'entretien est un mode de production de données en sciences sociales parmi tant d'autres. Il existe notamment l'observation, ou encore le questionnaire (Blanchet et al. 1998). Tous ces modes de recueil de données ont pour point commun de constituer des situations d'interaction entre l'observateur et l'observé, entre le questionneur et le questionné, et entre l'interviewer et l'interviewé. Ces situations auront toujours pour effet plus ou moins important de modifier les caractéristiques d'une interaction habituelle. Pour comprendre pourquoi nous avons choisi la méthode de l'entretien semi-directif, il est judicieux de rappeler en quoi consistent les deux autres principaux modes d'accès à l'information.

1.1. L'observation directe

L'observation directe a pour but d'enregistrer objectivement de manière systématique, c'est-à-dire régulièrement, les individus dans leur cadre de vie habituel, pour décrire et comprendre leur environnement et les événements qui s'y déroulent (Blanchet et al, 1998). L'observateur, par le biais d'exposés oraux ou écrits, raconte ce qu'il observe et teinte sans le vouloir son récit de ses intentions, de sa personnalité, et de l'interprétation qu'il fait de ce qu'il voit. Par le biais d'un processus de compréhension-interprétation, il attribue une signification sociale aux actions et interactions qu'il observe, en tenant compte du contexte dans lequel elles se produisent. C'est parfois la seule méthode envisageable pour accéder à des données (absence de langage chez les tout-petits, différence de langue...). Avantagusement par rapport au questionnaire, l'observation n'anticipe pas les actions d'un individu, puisqu'elle ne recueille qu'a posteriori l'acte du sujet observé. En revanche, l'observateur induit toujours une influence sur les sujets de l'observation, du fait même de sa présence, bien qu'elle soit plus ou moins marquée. Les sujets observés auront tendance à modifier leur comportement, dès lors qu'ils se savent observés.

1.2. Le questionnaire

Le questionnaire, comme le décrit Ghiglione (1978), a pour objectif d'estimer des grandeurs absolues, comme par exemple la dépense moyenne au cours d'une période donnée, ou des grandeurs relatives, par exemple l'estimation de la population de chaque type d'une typologie préalablement établie. Il est également utilisé pour décrire une population en donnant ses caractéristiques, ou encore pour vérifier des hypothèses, quand il n'existe qu'un nombre restreint de variables, préalablement et rigoureusement définies par avance. Pour ce même auteur (1978), il est primordial de noter que le « monde construit par le questionnaire (questions fermées [...]) s'impose au questionné » (p.133). Le questionné est obligé, s'il accepte ce mode d'interlocution, d'entrer dans les représentations sociales du questionnaire, tandis que dans la vie courante, l'interaction sociale se co-construit selon les principes de pertinence, de cohérence, de réciprocité, et

d'influence (Kerbrat–Orrechioni, 1980). Le questionné doit accepter la conception du réel que propose le questionnaire. Le danger réside dans le fait qu'après avoir répertorié les réponses, le questionneur établit les résultats comme étant la représentation du monde des questionnés. Cette modalité ne peut donc pas permettre de révéler des trajectoires de vie, les conceptions ou les choix personnels.

1.3. L'entretien non-directif

L'entretien non-directif, quant à lui, cherche à recueillir le discours spontané d'un individu. L'interviewer laisse à l'individu le soin d'évoquer son parcours de vie, en intervenant uniquement pour guider sommairement la conversation. Nous considérons que l'individu est maître de ses choix, qu'il agit de manière réfléchie et qu'il est donc capable d'expliquer et de mettre en lien les informations qu'il relate. L'enquête par entretien s'inscrit ainsi dans la sociologie compréhensive de Weber, dans laquelle les individus se comportent de manière rationnelle et compréhensible (Weber, 1965) : ils sont des acteurs qui donnent un sens à leurs actions, étant toutefois soumis aux contraintes de la situation, aux relations avec autrui et à leurs propres conceptions sociales. C'est dans cette liberté de parole qu'offre l'entretien que nous pourrions recueillir des données.

L'entretien est né parallèlement à la Grounded Theory selon laquelle « la théorie se génère et se développe à travers le processus même de collecte des données » (Blanchet et Gotman, 1992, p.15), ce qui implique un aller-retour constant entre la théorie et le recueil de données. Selon Blanchet et al. (1985), les propres questions de l'interviewé deviennent elles-mêmes l'objet de la recherche, puisque restituées dans leur contexte d'énonciation, elles permettent d'accéder aux conceptions personnelles des interrogés par le récit du vécu de leurs expériences. Nous cherchons justement dans ce discours à extraire les représentations des individus, qui seront le pilier de l'analyse de l'entretien (Blanchet et Gotman, 1992). Notons par ailleurs que, pour Rabinow (1988), les faits existent dans l'esprit de l'individu interrogé, mais n'ont pas été objectivés tant que le processus de parole n'est pas mis en œuvre. La pensée s'élabore en même temps que le discours se produit, le locuteur extériorise sa pensée, qui jusqu'alors, n'avait pas eu besoin d'être explicitée. L'entretien revêt alors toute son utilité.

2. Choix de la méthode de l'entretien dans notre mémoire et validité de ce procédé

2.1. La validité d'un tel procédé...

L'utilisation de l'entretien présuppose que l'analyse des données recueillies sera réalisée à travers l'expérience subjective des individus. Il s'agit d'une perspective « subjectiviste » telle que Dilthey (1942) la conçoit : la réalité n'est que le reflet des conceptions de chacun. L'entretien laisse donc le risque d'un très grand panel d'interprétation des résultats. Cependant, selon Blanchet (1998), l'entretien - considéré comme une technique de recueil de données - s'il obéit à des règles de déroulement et d'analyse précises et rigoureuses, que nous décrirons plus tard, se fait un excellent outil d'une méthodologie scientifique.

A partir des hypothèses initiales, nous pourrions repérer des typologies stables à travers une analyse horizontale des différents discours (Blanchet, 1998). Les typologies par leur caractère parfaitement réfutable s'inscrivent dans la démarche hypothético-déductive. Comme le dit Blanchet (1998), chacun « co-construit à chaque instant le discours » (p.88). Ainsi, puisque chaque entretien est singulier, il n'est a fortiori pas reproductible. En dépit de cette idée, l'enquêteur recherche à travers le discours du locuteur - si unique soit-il - une structure sous-jacente stable, des conceptions profondes, qu'il pourra faire émerger à travers l'analyse du contenu de l'énoncé.

2.2. ... d'où le choix de cette méthode

L'outil de l'entretien permet, comme nous l'avons dit plus haut, de produire du discours qui, à l'opposé du questionnaire, n'est pas influencé par les questions. Il s'agit bien du récit du vécu d'une expérience. Dans notre mémoire, nous ignorons à l'avance quelles sont les représentations sociales des individus, leur « monde de référence » (Blanchet, 1991), et par souci de validité sociologique, nous ne pouvons établir ces données a priori. Dans cette méthode, nous tentons de préjuger du moins que nous le pouvons les comportements et les représentations. De plus, nous nous intéressons, sur le plan qualitatif, au parcours des individus que nous avons choisis. Ce n'est donc pas la représentativité que nous cherchons, mais uniquement une diversité des possibles. Comme le précise Blanchet (1998), « toute recherche qui viserait à travers ces discours singuliers la description de faits plus généraux, le dégagement de lois et la construction de modèles serait frappée d'invalidité » (p.124).

Sur le plan quantitatif, nous espérons cependant une saturation des données, c'est-à-dire que pour un thème donné, toutes les modalités auront été vues, aucun autre cas de figure n'est a priori envisageable. Enfin, dans notre mémoire, nous cherchons surtout à comprendre « comment » les individus ont évolué. Nos entretiens ont tenté de définir les logiques d'action des individus, leurs représentations sociales et l'impact de celles-ci sur leur choix. Tout comme le stipule Hélandot (2006) : « le point de vue adopté est celui d'une approche [...] au sens où l'analyse porte sur la façon dont les acteurs procèdent à l'interprétation de leur parcours et construisent le sens de leur expérience » (p.62).

3. L'entretien : bases théoriques

3.1. Une démarche participative

Pour Blanchet (1992), l'entretien est en réalité une « rencontre ». C'est l'interaction entre les deux protagonistes qui va construire le fil de l'entretien. Remarquons que l'enquêteur participe lui aussi à la construction du discours de l'interviewé par ses interventions. C'est en cela que l'entretien s'insère dans une démarche participative. En conséquence, l'interviewer comprend que chaque entretien sera différent, puisque chacun d'entre eux se construit dans une relation interpersonnelle. Pour lui, il s'agit d'un événement particulier, qui comportera toujours une part d'imprévisibilité, liée au processus d'échange entre les deux individus. Par exemple, lors de l'entretien, la liberté de l'interviewé fait que lui aussi pourra poser des questions à l'interviewer, et ainsi lui faire dévoiler ses propres représentations. Finalement, l'enquêteur se retrouve dans une

position délicate : à la fois proche de l'interrogé par le caractère conversationnel de l'entretien, et distante par sa posture d'enquêteur.

3.2. La non-directivité

3.2.1. La nuance entre non-directivité et semi-directivité

Dans le cadre de la pratique de Rogers, qui utilisait l'entretien non-directif dans le domaine de la thérapie psychologique, c'est le patient qui vient à la rencontre de son thérapeute, et qui fixe lui-même le but de l'entretien : dans ce cas, le thérapeute peut effectivement opérer un entretien dit « non-directif ». En sciences sociales, étant donné que c'est dans le cadre d'une recherche que l'entretien s'inscrit, c'est inévitablement l'interviewer qui va fixer un rendez-vous, un thème à la personne qui accepte de coopérer à la recherche. De ce fait, il ne sera jamais véritablement possible de parler en sciences sociales d'un entretien « non-directif », nous dirons qu'il s'agit d'un entretien « semi-directif ».

3.2.2. L'attitude de l'interviewer

Ainsi, Quivy et Van Campenhoudt (1995) donnent quelques conseils afin de permettre à l'interviewer d'être le moins directif possible. Celui-ci ne doit notamment pas poser un nombre exagéré de questions, qui donneraient le sentiment à l'interviewé de simplement répondre aux questions, sans chercher à transmettre ses conceptions profondes. Il conviendra simplement d'exposer les enjeux généraux de la recherche au tout début de l'entretien, pour laisser la place au discours libre du sujet. Pour tout de même garder une ligne directrice et ne pas laisser s'éparpiller la conversation, l'enquêteur pourra ponctuer le discours du sujet par des relances. Si ces relances sont trop précises, elles comporteront le risque d'enfermer le sujet dans les catégories sous-entendues par la relance. Il sera difficile pour le sujet de s'en défaire, tant par l'intimidation liée à la situation que par le caractère nouveau de ces catégories. Plusieurs types de relances existent (Blanchet, 1991), comportant chacune leur effet propre sur le discours, que l'enquêteur se doit de connaître pour opter pour la plus judicieuse lors du discours : les répétitions (écho, reflet), les interrogations (modale ou référentielle), et les déclarations (interprétation, complémentation). Par ailleurs, l'enquêteur doit éviter de s'engager dans le contenu du discours, de prendre position trop fortement. Rogers (1945) conseille en ce sens à l'enquêteur de faire preuve d'une « neutralité bienveillante ».

3.2.3. L'effacement de la hiérarchie entre interviewer et interviewé

Pour que l'entretien soit riche, il faut que l'interviewer puisse se sentir libre d'aborder les sujets qu'il souhaite. C'est dans ce but que nous tentons d'effacer autant que possible toute notion de hiérarchie entre les acteurs. Si l'enquêteur se détache de son rôle d'interrogateur, alors il ne dirige plus l'entretien. De cette façon, on ne cherche plus à forcer l'interrogé à donner des informations.

3.3. La situation d'entretien

Précisons, comme le fait Blanchet en 1992, que dans l'entretien, trois niveaux structurent la relation interactive et permettent de se repérer dans l'entretien : le contrat de communication initial (enjeux de la recherche, lieu et heure du rendez-vous, thème du dialogue...), le niveau de l'interaction verbale (énoncés, remarques, questions, observations...), le tout étant inclus dans une situation sociale, externe à l'entretien (statuts sociaux des participants, caractéristiques économiques, professionnelles, âges...). Quivy et Van Campenhoudt (1995) précisent dans ce sens que l'entretien doit se dérouler dans un environnement adéquat, c'est-à-dire dans un lieu calme et sans interruptions extérieures, ainsi que dans un contexte approprié : le sujet interviewé doit être au courant des objectifs de la recherche, et de la durée de l'entretien, durée qu'il pourra allonger s'il en sent le besoin. Il sera en outre précisé à l'avance que la conversation sera enregistrée, et les sujets anonymisés. Pour Blanchet (1998), un bon chercheur « aura défini à l'avance un maximum de paramètres de la communication » (p.125).

3.4. Les techniques d'entretien à proprement parler

Lors de l'entretien, l'interviewer utilisera des stratégies d'écoute et des stratégies d'intervention pour favoriser la production du discours (Blanchet, 1991). Dans les stratégies d'écoute, il s'agit pour l'interviewer de traiter l'information au fur et à mesure du discours de l'interlocuteur, en se posant trois questions : « qu'est-ce qu'il me dit des choses dont il parle, qu'est-ce qu'il me dit de ce qu'il en pense ? Qu'est-ce ce qu'il me dit de ce qu'il cherche à accomplir comme acte à mon égard ? » (Blanchet, 1991, p.151). En même temps qu'il écoute, l'enquêteur construit donc le sens de ce qu'il entend : il sélectionne, établit des inférences, compare ce qu'il entend à ses propres données théoriques. L'enquêteur, par le biais d'indices, crée de nouvelles hypothèses à valider durant la suite de l'entretien. A partir de cette opération cognitive d'écoute active, l'interviewer va établir les interventions qu'il va devoir faire, laissant ainsi transparaître ses réflexions à l'interviewé, qui se sait alors écouté et compris. Les interventions peuvent se diviser en trois groupes. Les consignes, tout d'abord, définissent un thème. Elles doivent être rares, comme nous l'avons dit plus haut, pour ne pas rompre la continuité du discours de l'enquêté, qui se voit contraint de suivre un nouveau thème. Puis il est possible d'utiliser la contre-argumentation, qui contraint l'interviewé à développer son raisonnement. Celles-ci doivent aussi être rares, pour ne pas transformer le discours de l'interlocuteur en argumentaire. Enfin, il est possible d'utiliser les relances, décrites plus précisément dans les lignes précédentes, qui permettent au sujet interrogé de réfléchir sur son propre discours pour le préciser.

4. La mise en place de l'entretien

4.1. La préparation de l'entretien

Plus concrètement, à partir des lectures théoriques, une problématique est élaborée. Pour répondre à celle-ci, nous établissons des hypothèses susceptibles d'y apporter des éclairages. Ces hypothèses sont elles aussi alimentées par les recherches théoriques, ainsi

que par l'intuition du chercheur. A ce stade vient la préparation de l'entretien, qui implique la définition de la population et l'élaboration d'un guide d'entretien (voir annexes), c'est-à-dire une grille destinée à l'enquêteur sur laquelle se résument les thèmes, les hypothèses et les questions qui doivent être abordés au cours de l'entretien. Ensuite seulement, l'entretien s'envisage et permettra de mettre à l'épreuve les hypothèses préalablement établies. Ces dernières pourront être affinées à partir de ce premier entretien. Il s'opère alors un véritable aller-retour entre les hypothèses et les nouvelles données collectées : celles-ci viendront sans cesse modeler les hypothèses de départ, ce qui appellera de nouvelles recherches théoriques, qui à leur tour donneront lieu à de nouvelles hypothèses à mettre à l'épreuve dans l'entretien suivant. Le guide d'entretien sera donc lui aussi modifié au fur et à mesure des évolutions des hypothèses. Chaque entretien donne de nouvelles pistes à explorer et à vérifier dans les entretiens suivants (Blanchet, 1992).

4.2. Choix de la population : définition et mode d'accès (direct/indirect)

4.2.1. Critères de sélection de notre population

Nous avons choisi des personnes adultes possédant un bégaiement depuis l'enfance, et ayant une pratique professionnelle comportant une composante communicative prépondérante. Si nous accédions à des étudiants, des stages pratiques devaient être à leur actif pour être retenus. La diversité des personnes choisies pour les entretiens est une condition de la validité de ce procédé. C'est pour cela que nous avons sélectionné des individus exerçant dans des catégories socioprofessionnelles variées. Cependant, étant donné la faible prévalence du genre féminin dans le bégaiement, il n'a pas été possible de nous entretenir avec des femmes.

4.2.2. Les modes d'accès utilisés

Nous avons choisi d'utiliser les deux modes d'accès existants pour trouver notre population (Blanchet, Gotman, 1992). Le premier mode d'accès, qualifié de « direct », (rencontres directes lors des Journées Mondiales du Bégaiement) s'est vu fructueux du fait que la population que nous cherchions était relativement peu spécifique. Mais nous avons aussi opté pour le second mode d'accès, dit « indirect », qui implique l'intervention d'un média institutionnel ou personnel (relations personnelles, forum de l'APB), par souci d'efficacité. La méthode de « proche en proche », décrite par Blanchet (1992), qui consiste à demander à chacun de nos participants s'il ne connaît pas des personnes susceptibles de correspondre à ce que nous cherchons, a fonctionné avec plusieurs personnes et nous a été d'une grande aide. Etant donné le nombre assez restreint d'entretiens que nous cherchions à effectuer, la méthode des « informateurs-relais », qui implique qu'une personne, par exemple des orthophonistes en cabinet, ou des responsables d'association de personnes bègues, nous fasse parvenir des noms de personnes éventuellement intéressées et intéressantes, ne nous a pas été utile.

Dans ce tableau, nous répertorions l'ensemble des données utiles à connaître à propos des personnes recrutées pour nos entretiens. Nous y résumons leur profession, la manière dont nous sommes entrées en contact avec eux, ainsi que leur âge.

Noms	Profession	Moyen de recrutement	Age
Johns	Gérant de PME	Forum APB	56 ans
Cézanne	Ancien hôte de vente en station service	Forum APB	36 ans
Braque	Coach en séduction et animateur de chroniques de télévision	Par le biais d'une page Facebook	26 ans
Arcimboldo	Professeur de mathématiques	Méthode de proche en proche, par le biais de relations personnelles	35 ans
Ingres	Retraité de la poste, Guichetier puis chef d'établissement	Méthode de proche en proche, par le biais de Johns	58 ans
Toulouse-Lautrec	Interne en médecine générale	Rencontré aux journées mondiales du bégaiement	24 ans
Gauguin	Chef de projet des affaires culturelles d'une université	Méthode de proche en proche, par le biais d'Arcimboldo	29 ans
Warhol	Directeur des ressources humaines d'une banque	Rencontré aux journées mondiales du bégaiement	46 ans
Arp	Avocat à la retraite	Méthode de proche en proche, par le biais de relations personnelles	66 ans
Lichtenstein	Responsable marketing dans une banque	Forum APB	44 ans

Tableau 2 : Récapitulatif de la population

II. L'analyse des entretiens

L'étude du discours, comme le précisent Blanchet et Gotman (1992), permet d'analyser les données recueillies, après qu'elles aient été transcrites littéralement. L'analyse concerne donc des données écrites, et non des enregistrements. A travers cette analyse, nous cherchons à confronter les hypothèses aux faits.

1. L'analyse de l'entretien

1.1. L'analyse de contenu

Il est possible d'analyser les discours selon différentes manières, décrites par Blanchet et Gotman (1992). Celle qui s'applique le mieux aux sciences sociales est l'analyse de contenu. En effet, comme le rapportent Quivy et Campenhoudt, cette méthode convient très bien à l'étude du non-dit et de l'implicite. C'est un « bon instrument d'induction pour rechercher les causes [...] à partir des effets » (Bardin, 1977, p.173). L'analyse de contenu devra rendre compte de tout le corpus, être fidèle à la transcription écrite, et être « auto-suffisante », c'est-à-dire qu'elle ne nécessitera pas un retour au corpus (Blanchet et Gotman, 1992). C'est au prix de cette technique d'analyse stable et méthodique que le chercheur peut interpréter ses résultats sans être influencé par ses propres représentations, et viser ainsi la plus grande objectivité possible (Quivy et Camenhoudt, 1995). L'analyse de contenu peut prendre deux formes complémentaires. Nous pouvons dans un premier temps procéder à une analyse « verticale » (Ghiglione et Matalon, 1978) du texte de chaque entretien. Il s'agit de relever méthodiquement les thèmes abordés par chaque sujet pour en expliciter les récits de vie, les « processus et les modes d'organisation individuels » (Blanchet et Gotman, 1992). Autrement dit, il s'agit de découper le texte en unités de sens, pour faire apparaître les conceptions personnelles des sujets, leur monde de référence, leurs logiques internes, à la lumière de nos hypothèses. Ce découpage comporte certes une part d'interprétation, mais il permet de rendre le discours intelligible et analysable. De cette analyse verticale peuvent émerger notamment les parcours de vie et les faits particuliers.

1.2. La mise en évidence de parcours de vie

L'un des objectifs est de mettre en évidence les différentes étapes d'un parcours de vie. Ainsi Hélaridot (2006) évoque « la succession des équilibres et des déséquilibres, des périodes de continuité et des moments de rupture [...] [ainsi que] les bifurcations » qu'elle définit comme une « modification brutale, imprévue et durable » dans la biographie d'une personne (p66). Par « biographie », on entend que les individus se sont appropriés les événements de leur vie et les ont intégrés à travers leurs représentations sociales. Labov et Fanshel (1977) parlent à ce titre de « subjectiver » les événements. D'ailleurs, Blanchet (1998) note que la subjectivité est l'essence même des entretiens. Le parcours biographique, comme le rappelle Hélaridot (2006) se caractérise par le fait que l'individu occupe successivement différentes sphères (par exemple, sphère du travail, sphère de la famille,...), qu'il va articuler de différentes manières durant sa vie. L'entretien permet de

comprendre quelles sont les sphères qu'occupe l'individu, les mises en relation qu'il opère entre elles, les liens de causalité qu'il établit entre ses changements de vie et les différentes sphères qu'il occupe, et les moments-clés de son existence, appelés aussi *turning points*, qui marquent des tournants décisifs dans le parcours d'un individu. Par exemple, à partir d'un événement spécial ou *turning points*, il va y avoir une modification dans une sphère, qui va entraîner à son tour une modification dans les sphères voisines, et finalement, engendrer une transformation globale de l'ensemble du parcours.

1.3. Mise en évidence de faits particuliers : des pensées construites et des faits expérimentés

Au sein des parcours de vie, se révèlent des « faits particuliers » (Blanchet, 1992). Ces faits concernent les pratiques sociales et les représentations sociales. D'une part, les faits mettent en relief les systèmes de représentations des individus, on parle alors de « pensée construite ». L'auteur parle d'« idéologie », qu'on peut définir comme une échelle de valeur à laquelle se réfère un individu pour agir au sein de la société. Celui-ci vit une expérience, à laquelle il va confronter ses propres croyances, pour définir ainsi la réalité telle qu'il la conçoit. Cette réalité, bien que chargée d'affects et d'irrationalité, n'en est pas moins la vérité pour celui qui la crée. C'est en ceci qu'elle peut être un objet d'étude fiable (Laplantine, 1989). D'autre part, les faits mettent en évidence les pratiques sociales des individus, on parle alors de « faits expérimentés ». Il s'agit de prendre en compte l'idée que les faits particuliers sont plongés dans un contexte global et collectif, avec leurs contraintes, liées au temps et à l'espace dans lesquelles ils s'inscrivent. En effet, un fait particulier ne se réalise pas en dehors de tout contexte social et de toute représentation sociale, il est toujours teinté par ces deux derniers. L'analyse du discours permettra de mettre en évidence la manière propre de l'individu de concevoir ces interactions entre les faits particuliers et le contexte collectif, entre les faits particuliers et les représentations sociales. Hélarlot (2006) distingue de la même manière des « faits », objectivables, et des « perceptions », des « représentations » qui elles, sont subjectives.

2. L'analyse thématique

2.1. L'analyse horizontale

Dans un deuxième temps, nous procédons à une analyse « horizontale » (Ghiglione et Matalon, 1978) de l'ensemble du corpus : c'est l'analyse thématique. Cette fois, il s'agit de découper transversalement tous les entretiens, pour relever ce qui, dans chaque entretien, se réfère au même thème. A la différence de l'analyse verticale, il convient de supprimer le caractère singulier de chaque entretien, en ôtant les éléments affectifs des individus, pour ne garder que les explications des représentations ou des pratiques (Bardin, 1977). Grâce à une grille de thèmes, il faut chercher une « cohérence inter-entretien » (Blanchet et Gotman, 1992, p.96). Cette grille de thème est construite à travers la lecture préalable de tous les entretiens, ainsi que par les hypothèses de recherche. Souvent, les entretiens viendront reconfigurer les hypothèses de recherche, tout comme c'est le cas dans la grille d'entretien. Cela dit, il ne faut pas les confondre : la grille d'entretien est un moyen de recueillir des données, tandis que la grille de thèmes est un

moyen d'analyser ces données. Cette grille de thèmes est la même pour tous les entretiens. Elle permet de classer les éléments selon leur hiérarchie : certains éléments sont principaux tandis que d'autres ne sont que secondaires. Bardin (1977) explicite la manière selon laquelle le découpage doit être effectué. Elle nomme ce procédé « l'analyse catégorielle ». Pour elle, la catégorisation a pour but de « fournir par condensation une représentation simplifiée des données brutes », qui recèlent des données encore « invisibles » (p.152). Elle précise qu'un ensemble de bonnes catégories doit obéir à plusieurs critères : les catégories doivent s'exclure mutuellement, c'est-à-dire que chaque élément ne peut être affecté qu'à une seule case, elles doivent présenter une certaine homogénéité, c'est-à-dire que chacune obéit à un critère de classification précis, elles doivent refléter la pertinence du cadre théorique et les intentions de recherches, elles doivent être objectives, fidèles au corpus, et enfin, permettre une certaine productivité, c'est-à-dire être en mesure de produire des résultats. A partir de cette analyse thématique, nous interprétons les résultats de deux manières (Blanchet et Gotman, 1992). D'une part nous repérons, selon chaque thème, les différences qui existent entre les individus, et nous essayons d'y trouver une explication au sein des autres thèmes.

2.2. L'éventualité d'élaboration d'une typologie

D'autre part, il est possible d'aller parfois jusqu'à créer une typologie, mais ce n'est jamais le but d'une recherche par entretiens. Une typologie cherche à mettre en vis-à-vis différents « idéaltypes », qui reflètent chacun des logiques sociales opposées, ou simplement contrastées. Il est possible de définir un idéaltype comme étant un portrait-robot d'un personnage fictif, emblématique d'une logique sociale. Un « idéaltype », selon Blanchet et Gotman (1992), est par définition une construction, et n'est donc pas la réalité. Dans le meilleur des cas, une typologie « résulte de la mise en évidence d'un principe de cohérence verticale (c'est un type de raisonnement) mais non pas singulier (ce n'est pas un individu), qui, de ce fait, peut agréger des individus concrets » (Blanchet et Gotman, 1992, p.99). En effet, les personnes rencontrées dans les entretiens peuvent s'approcher de ces idéaltypes, mais n'en être jamais un reflet parfait. En somme, comme le définit Schnapper (2005), une typologie cherche à ordonner le flou du réel en « un ensemble intelligible, cohérent et rationnel » (p. 1).

Chapitre IV

PRESENTATION DES RESULTATS

I. Des entraves potentielles à l'orientation vers un métier à forte composante communicative

Le discours des personnes interviewées met en relief plusieurs éléments du vécu de leur bégaiement qui auraient pu les dissuader de s'impliquer dans une démarche d'orientation vers une profession à forte composante communicative. En effet, les nombreuses prises de parole qui composent ce type de métier s'accordent difficilement avec les sentiments de honte, de discrédit et avec la crainte du téléphone qui accompagnent le bégaiement. La personne bègue est donc susceptible de fixer ses propres limites d'orientation.

1. La honte du bégaiement et la volonté de le dissimuler

Les métiers à forte composante communicative sont propices à manifester ouvertement le bégaiement des individus. Or, on repère souvent dans nos entretiens une honte d'être porteur d'un trouble tel que le bégaiement, mais aussi une honte accentuée par le fait de choisir un métier où le bégaiement est à tel point susceptible d'apparaître au grand jour. C'est d'ailleurs ce qu'illustre cette phrase de Toulouse-Lautrec : « c'est une honte de bégayer si on est médecin ».

Ce sentiment s'accompagne généralement d'une volonté de cacher le bégaiement, et les sujets utilisent les termes de « dissimuler » (Lichtenstein), « masquer » (Toulouse-Lautrec), « camoufler » (Ingres). Dans cette optique, ils décrivent une grande variété de moyens auxquels ils peuvent avoir recours : plusieurs simulent la maladie lorsqu'ils craignent d'être exposés (Lichtenstein, Cézanne), d'autres se définissent comme de véritables « dictionnaire[s] de synonymes » (Gauguin, Arcimboldo). Cézanne rapporte même une situation de dissimulation des plus extrêmes, lorsqu'il décide de consulter un orthophoniste : il recherche dans les pages jaunes tous les thérapeutes exerçant seuls, afin de ne pas se heurter à un intermédiaire, et recherche un professionnel dans une autre ville que celle où il habite, pour que personne ne le voie entrer dans un cabinet orthophonique, optant pour une ville distante de cinquante kilomètres de la sienne.

2. Le sentiment de discrédit que le bégaiement engendre

Nos entretiens ont mis en évidence que dans plusieurs cas, le bégaiement entraîne dans l'esprit de la personne bègue un sentiment de discrédit, voire d'« infériorité, une incapacité » comme l'exprime Cézanne. La personne pense qu'elle risque d'être déconsidérée par ses interlocuteurs à cause de son bégaiement, et à plus forte raison dans un métier où elle doit sans cesse s'exprimer.

Braque s'interroge en ces termes : « est-ce que je vais arriver à faire le job correctement, est-ce que je vais être crédible ? ». Dans les cas de Lichtenstein, de Toulouse-Lautrec et d'Ingres, le sentiment de discrédit se manifeste par le fait que la fonction qu'ils espèrent occuper ne leur semble pas compatible avec la caractéristique bègue. Ils ont la sensation que dans l'inconscient collectif, être bègue et directeur d'agence bancaire, médecin, ou éducateur, représente une antinomie. Enfin, dans le cas de

Gauguin, le sentiment de discrédit est si fort qu'il pense que ses compétences professionnelles pourraient être remises en question aux yeux de ses supérieurs et de ses collègues à cause de cette « défaillance » qu'est le bégaiement.

3. La crainte du téléphone

Les personnes interviewées établissent spontanément un lien entre le thème de leur parcours professionnel et celui du téléphone. Ce dernier constitue, pour certains individus rencontrés, un réel obstacle à la communication dans le monde du travail. Lichtenstein souligne à ce titre que « lorsque vous bégayer, vous avez des problèmes, vous vivez mal le téléphone », ce qui s'explique en partie par le fait que la conversation téléphonique exacerbe leurs difficultés de parole. Gauguin décrit ainsi sa réaction physique dans les termes suivants : « je me suis strangulé, étouffé, [...] je suis écarlate et [...] j'ai les veines du cou qui sont grosses comme deux gros câbles ». Le téléphone peut donc représenter un frein à l'orientation, comme l'avoue Cézanne qui n'aurait pas pu être standardiste par peur de ne pas « arriv[er] à aligner trois mots », puisqu'il les oblige à employer des moyens de contournement coûteux à mettre en pratique professionnellement. Gauguin résume la stratégie la plus fréquemment utilisée de la sorte : « en principe, je préfère plutôt me déplacer qu'appeler ». Cependant, cette attitude d'évitement s'adapte difficilement au milieu professionnel, comme en témoigne l'exemple de Lichtenstein dont le lieu de travail était si vaste que s'y déplacer représentait une véritable perte de temps.

4. Des limites d'orientation auto-imposées

Lors de leur processus d'orientation, nombreuses sont les personnes interviewées qui ne se sont pas autorisées à s'orienter comme elles le souhaitent à l'origine. Elles énumèrent ainsi, tout au long de leur parcours, les décisions d'orientation professionnelle qu'elles ont prises en dépit de leurs aspirations. Lichtenstein explique ce phénomène en disant, à propos des métiers à forte composante communicative : « je me les suis [...] moi-même bridés en considérant que [...] pour faire ce genre de métiers-là, il fallait avoir une parole fluide ». Il s'est donc destiné à des « métiers qui [le] branchaient moins ». Ingres utilise l'expression « je m'étais interdit de faire ça par rapport à mon bégaiement » pour parler de son désir inabouti d'être éducateur, ce qui reflète bien la dynamique d'orientation de certains des individus rencontrés. En effet, ils ont posé leurs propres limites en projetant sur les métiers ou les employeurs l'image qu'ils avaient de leur bégaiement. Parfois, cette conception péjorative influence même l'interprétation qu'ils ont des propos d'autrui et Ingres ne s'est par exemple pas autorisé à entendre qu'un employeur comptait l'embaucher tant cela lui semblait improbable.

II. Les vecteurs de l'orientation vers un métier à forte composante communicative

Par-delà les aspects négatifs liés au bégaiement, différents facteurs semblent avoir concouru pour donner aux sujets l'occasion d'entrer dans un métier à forte composante communicative : parfois, c'est le fruit de différentes formes de liberté à l'égard du bégaiement qui se manifeste, tandis que dans d'autres cas, c'est tout simplement le hasard qui amène les individus à s'orienter vers ces métiers, ou encore, leur désir de lutter contre le bégaiement. Aussi, un fort tempérament mêlé à un attrait pour les relations sociales apparaissent comme des traits communs aux interviewés.

1. Une liberté de choix malgré le bégaiement

Contrairement aux personnes interrogées qui se sont senties limitées dans leurs possibilités professionnelles du fait du bégaiement, d'autres ne se sont jamais dit « Je bégaye, je ne vais pas pouvoir y arriver » (Toulouse- Lautrec). Cette sensation de liberté de choix professionnel repose, dans certains cas sur le fait que les sujets n'avaient pas conscience de leur bégaiement lors de l'orientation, ce dernier n'ayant donc pas pu interférer dans le processus. Toulouse-Lautrec et Johns par exemple se trouvent dans ce cas de figure, puisque le premier avoue : « j'étais un peu dans le déni » jusqu'en fin de 3^{ème} année de médecine, et que le second a été diagnostiqué à plus de 50 ans. Par ailleurs, les individus dont l'orientation professionnelle s'est faite librement rapportent souvent s'être basés sur leurs aptitudes plutôt que sur leur bégaiement, comme le souligne Cézanne en disant : « du moment que je me sentais la compétence pratique et théorique de le faire ». Un autre argument justifiant leur parcours professionnel repose sur la conviction que le bégaiement « gê[n]e les autres s'il nous gê[n]e aussi beaucoup » (Braque). Les individus partageant ce point de vue ne se perçoivent donc pas comme étant limités en termes de crédibilité notamment. Enfin, il n'est pas rare que le bégaiement n'ait pas constitué une entrave dans l'orientation du fait qu'il est moins prononcé dans le milieu professionnel que dans la sphère intime. Johns, au même titre que Gauguin, Cézanne ou encore Warhol, résume ce phénomène avec la phrase : « les problèmes d'élocution, je les ai plus quand on est [...] en petit comité ou quand je parle de choses personnelles, que dans le milieu professionnel ».

2. Une orientation entre opportunités et volonté de lutte contre le trouble

Les sujets interviewés pratiquent tous un métier à forte composante communicative, qu'ils s'en soient immédiatement considérés aptes ou qu'ils aient tout d'abord traversé une phase où ils s'en sentaient exclus. Leur discours lors des entretiens met en relief les différentes raisons qui les ont poussés à choisir une telle orientation. Parmi celles-ci, on note une large part accordée aux circonstances de la vie, car peu d'individus travaillent dans un domaine qu'ils auraient toujours visé. Dans ces cas-là, la pratique de leur profession est le fruit d'opportunités et de relations : des propositions leur ont été faites par des connaissances – citons l'exemple de Johns dont le père de son épouse, prenant sa

retraite, lui a offert de prendre sa succession – ou des portes se sont ouvertes par concours de circonstances comme l’explique Gauguin : « c’est la fac qui conditionne à peu près tout le parcours professionnel que j’ai aussi développé à côté » puisqu’il a été recruté à différentes reprises pour des missions.

Mais l’explication la plus prégnante à leur orientation vers un métier à forte composante communicative repose sur le désir de lutter contre le bégaiement. Les propos des sujets illustrent d’ailleurs bien cette idée : Braque rapporte son besoin de toujours se « mettre en difficulté pour n’avoir que le choix de [s’] améliorer », Arp explique que pour lui « la question [du bégaiement] est de le vaincre ». Le milieu professionnel est souvent le théâtre de ce « combat » (Arcimboldo) contre le bégaiement puisque Warhol déclare : « Je me suis battu, parce que je voulais quand même essayer d’avoir un poste en agence pour me confronter [...] aux clients », tandis qu’Arcimboldo exprime de façon très claire la stratégie que l’on observe chez tous ces individus lorsqu’il relate s’être lui-même enjoint à faire « un métier hyper relationnel [...] parce qu’il faudra parler tout le temps ».

3. Des caractéristiques communes aux différentes personnes : une personnalité déterminée et un attrait pour les relations sociales

Les entretiens mettent en exergue chez de nombreux sujets une personnalité déterminée comme vecteur d’orientation vers un métier à forte composante communicative. Un goût pour le défi transparait chez la majorité des interviewés. Transversalement, de multiples expressions telles qu’« un élan pour [se] dépasser » et une « volonté d’avancer » (Johns), de « toujours s’exposer » (Toulouse-Lautrec), l’envie « d’aller de l’avant », « de se surpasser » (Warhol) jalonnent les discours. Le bégaiement est donc, pour plusieurs de nos sujets, un levier qui leur procure un fort dynamisme ainsi qu’une « motivation supplémentaire [...] pour relever des challenges qui s’offr[ent] » à eux autant dans la sphère privée que professionnelle comme le souligne Braque.

Par ailleurs, leur décision de s’orienter ainsi est-elle mue par un attrait certain pour les relations sociales. Braque révèle à ce titre avoir « besoin [...] d’échanger avec les gens, de dire plein de trucs, de communiquer » et se définit lui-même comme quelqu’un de « sociable et ouvert ». Ingres a toujours cherché à aider les gens, Toulouse-Lautrec s’est toujours porté volontaire pour être délégué de la classe et intégrer les milieux associatifs, Warhol voulait « connaître [...] énormément de gens » dans sa jeunesse étudiante. En somme, à l’âge adulte, le bégaiement n’apparaît souvent pas pour eux comme un obstacle à leur épanouissement relationnel, ce que Warhol traduit en ces mots en parlant de ses amis : « ce handicap d’élocution ne m’a pas gêné ». Le contact social est même un critère recherché dans le milieu professionnel et Toulouse-Lautrec rapporte à ce titre qu’en étant médecin, « il discute avec des gens en permanence » et qu’il s’agit de ce qu’il y a « de mieux pour [lui] » et de ce qui « le rend heureux ».

III. Un parcours de conciliation entre bégaiement et vie professionnelle

Les individus interviewés prennent le parti de prouver qu'être porteur d'un bégaiement et qu'user à forte dose de la parole au travail n'est « pas antinomique, [...] pas incompatible » (Toulouse-Lautrec). S'ils ont parfois rencontré des difficultés, ils ont également cherché à concilier le bégaiement et la vie professionnelle afin de pouvoir persévérer dans la voie qu'ils se sont choisie.

1. Les difficultés éprouvées dans le milieu professionnel

1.1. Des entretiens d'embauches traumatisants

Les sujets que nous avons rencontrés travaillent donc dans des secteurs où la communication orale est primordiale, mais ils décrivent fréquemment des situations où le bégaiement s'est révélé problématique. Le premier obstacle professionnel rencontré réside dans des entretiens d'embauche chaotiques et traumatisants, constituant parfois « la pire journée de [leur] vie » (Cézanne). La question de la discrimination à l'embauche à cause du bégaiement est d'ailleurs souvent laissée en suspens, les sujets ne pouvant se résoudre à trancher (Arcimboldo).

1.2. Un accueil mitigé par les collègues et les clients

Le second écueil auquel les interviewés se sont parfois heurtés est un mauvais accueil de la part de leurs collègues, ce qu'Ingres a particulièrement subi. Ses collègues manifestaient non seulement une certaine irritation face à son caractère consciencieux, qu'il considère comme consécutif au bégaiement, mais se moquaient également ouvertement de lui puisqu'ils lui « envoyaient beaucoup de pics en disant : Ton orthophoniste elle doit s'en mettre plein les poches avec toi ! ». Ingres fait aussi partie de ceux pour qui le bégaiement a posé des problèmes vis-à-vis des clients, puisqu'une de ses interlocutrices téléphoniques lui a un jour dit, alors qu'il bégayait : « la plaisanterie a assez duré ».

1.3. Le bégaiement comme frein à l'ascension sociale

Certains individus se sont par ailleurs vus limités dans leur ascension professionnelle, comme le reflète bien l'expérience de Warhol. Ce dernier explique en effet que son trouble lui « a fermé quand même pas mal de portes » dans la mesure où ses supérieurs hiérarchiques lui refusaient des postes dans l'idée que cela ne lui « rendrait pas service ». Warhol a donc été obligé de composer avec ces limites en trouvant « une voie qui était acceptable pour eux » mais qui ne correspondait pas à ses envies. Enfin, d'autres désagréments liés au bégaiement ponctuent le parcours professionnel des personnes bègues, tels que leur aversion pour les tours de tables professionnels (Lichtenstein,

Toulouse-Lautrec), ou bien l'angoisse engendrée par les situations nouvelles qui exacerbent leur trouble de parole (Braque, Arcimboldo) etc.

2. Des moyens mis en œuvre pour faire cohabiter le bégaiement et le travail

2.1. Des moyens portant sur l'amélioration de la parole

Le bégaiement est donc susceptible de gêner les individus dans la pratique de leur métier, mais ces derniers mettent en place des stratégies visant à mieux gérer leur bégaiement dans leur milieu professionnel et à ne pas se laisser submerger par leurs difficultés. Un des moyens les plus fréquemment mentionnés est le recours à l'orthophonie. En effet, lorsque Warhol traverse une phase de bégaiement sévère, il décide de se tourner vers une telle prise en charge afin de « ne pas décevoir [...] les personnes de [sa] direction qui lui avaient donné [sa] chance ». Cézanne, quant à lui, ne voit pas d'autres moyens pour agir sur sa phobie des entretiens d'embauche que de consulter une orthophoniste. D'autres sujets ont ressenti le besoin d'améliorer leurs performances orales par le biais de « formations à la prise de parole en public » dans le cas de Lichtenstein, ou bien de la formation Dale Carnegie, qui constitue un « entraînement à l'expression orale », dans le cas de Arp.

2.2. Des moyens portant sur le stress

Certaines personnes expliquent également que, lors de certaines périodes, des moyens médicamenteux ont été nécessaires pour les aider à être plus « calme[s] » (Lichtenstein), plus « relax » (Johns) au travail. Par ailleurs, les individus bègues parviennent souvent à identifier les situations professionnelles facilitatrices, c'est-à-dire celles qui se révèlent être les moins anxiogènes et où, en conséquence, leur bégaiement les incommode le moins. Lichtenstein explique qu'elles procurent « un certain confort » et permettent d'être « plus à l'aise ». Arp, par exemple, a rapidement pris conscience que préparer avec minutie ses plaidoiries, de les écrire même, lui permettait de moins bégayer grâce à la sécurité que cela lui procure. De façon plus générale, les personnes rencontrées expriment l'idée que « connaître les produits [...] par cœur » (Ingres), et « maîtriser un poste » (Warhol) facilitent la prise de parole professionnelle.

3. Une posture professionnelle prenant en compte le bégaiement

3.1. La question de l'annonce du bégaiement

Les personnes bègues rencontrées parviennent à concilier leur bégaiement et leur profession en adoptant une certaine posture par rapport à leur trouble. Des opinions contradictoires apparaissent et aboutissent à plusieurs manières de gérer la caractéristique d'être bègue au travail. Pour certains, il est nécessaire que leur bégaiement soit connu de tous dans la sphère professionnelle pour ne plus se « focaliser » sur « la peur que [les autres] le découvrent » (Braque), mais aussi pour éviter tout malentendu lorsqu'un

accident de parole a lieu (Lichtenstein). Ingres conçoit l'annonce de son bégaiement comme un « cadeau » qu'il fait à ses interlocuteurs et qui leur permet d'établir une vraie relation. Pour d'autres, le fait de pouvoir maintenir le secret de leur trouble est indispensable à la bonne pratique de leur métier, notamment pour « aller en clientèle » dans le cas de Johns. Le bon déroulement professionnel dépend donc en partie du filtrage ou non des informations relatives au bégaiement.

3.2. Jouer un rôle

La posture professionnelle des individus interviewés implique par ailleurs fortement la notion d'identité. Dans un premier groupe, les sujets vivent leur bégaiement comme une partie inhérente de leur personne. Ceux-là optent pour une posture où le trouble est vécu ouvertement sur le lieu de travail, dans la mesure où ils considèrent qu'il n'y a pas matière à débattre puisqu'il s'agit simplement d'une de leurs caractéristiques (Braque). Dans un second groupe, au contraire, les individus témoignent d'un besoin de mettre leur bégaiement à distance de leur personne. Ils dissocient l'individu qu'ils sont dans la vie privée de celui qu'ils sont dans la vie professionnelle, où ils jouent un rôle. Cézanne approfondit cette idée par le biais de la métaphore suivante : « on est un peu dans le même contexte que le comédien qui a le trac avant de monter sur scène, et puis une fois qu'il est sur la scène on voit plus rien quoi », et montre ainsi que cette dichotomie permet de mettre de côté le bégaiement une fois au travail. Warhol, dans le même registre, souligne qu'il peut « avoir deux personnalités » et qu'au travail, il « joue un personnage » qui est plus à l'aise qu'il ne l'est vraiment. Cette posture permet donc tout autant que la première de concilier bégaiement et vie professionnelle.

4. Des *turning points* décisifs

4.1. Des *turning points* émergeant dans la sphère professionnelle

La vie des sujets interviewés semble à chaque fois marquée par un ou plusieurs tournants décisifs, d'origine privée ou professionnelle, qui vont venir modifier leur vie professionnelle de manière positive. Le vécu de Lichtenstein constitue un exemple représentatif d'événement-clé provoqué au sein du milieu professionnel. En effet, lors d'une formation d'entreprise, il se voit encouragé par le responsable à suivre des séances de coaching personnel, qui seront dispensées par un psychologue. De là, naîtront chez lui la conscience de ne pas être « responsable de [s]on bégaiement », la nécessité de « l'accepter » et de ne plus « en avoir honte ». C'est ainsi qu'il se promet à lui-même « de faire zéro évitement lié à son bégaiement » et qu'il ne voit plus d'objection à se diriger vers une carrière commerciale qu'il se refusait jusqu'alors. Il applique cette nouvelle philosophie en réclamant à son patron une évolution de carrière, qui lui est d'ailleurs accordée. De la même manière, un événement de nature professionnel marque un avant et un après dans la vie de Warhol puisqu'à l'issue de trois mois d'arrêt maladie, son poste est supprimé. Alors contraint à un rôle administratif, il décide d'« en profiter pour passer un diplôme de banque » pour être chargé de clientèle. Il accompagne cette période de séances d'orthophonie qui lui permettent « d'accepter d'avoir un problème et [...] de retrouver un vrai dialogue ». Cette prise en charge lui offre l'occasion de prendre de

l'assurance et de « presque accepter [s]on bégaiement ». Les conséquences sur sa pratique professionnelle seront « d'être beaucoup plus à l'aise avec les clients ».

4.2. Des *turning points* émergents dans la sphère privée

Pour d'autres interviewés, le bouleversement trouve une origine plus personnelle, mais il agira tout de même sur la vie professionnelle. Braque rapporte : « par des rencontres, par des prises de conscience, par des choses de la vie on va dire, j'ai moins complexé sur mon bégaiement, je me suis rendu compte que finalement ce qui me permettait de mieux parler, c'est d'avoir un état d'esprit qui soit adapté : ne plus être défaitiste, ne plus voir uniquement mon bégaiement comme quelque chose d'handicapant, d'infirmant ». Il transformera même son bégaiement en « un argument pour [s]on activité » professionnelle en avançant l'idée suivante : « je joue sur le fait que justement, moi je suis un bègue qui ne s'en est pas trop mal tiré ». Les *turning points* privés que décrivent les individus se révèlent parfois intenses et douloureux, comme ce fut le cas d'Ingres qui confie en larmes qu'à la suite de son divorce, il a réalisé qu'il « étai[t] passé à côté de [s]a vie ». Il entame alors une psychothérapie afin de s'« affirmer » personnellement et professionnellement. Enfin, les bouleversements privés peuvent prendre des formes moins abruptes, telles que la découverte d'un film – notamment « Le discours d'un Roi » dont le succès a encouragé Toulouse-Lautrec à s'exposer – ou la lecture de témoignages. Les écrits d'Alan Badmington permettent à Lichtenstein d'amorcer un cercle vertueux, dans lequel l'acceptation du bégaiement permet d'augmenter l'exposition aux situations de parole, et donc par habitude, d'être plus à l'aise dans ces situations. Il confie qu'aujourd'hui, « on [lui] propose plus facilement [...] de faire des présentations (orales) maintenant qu' [il le] vi[t] mieux ».

IV. Des individus confortés dans leur choix d'orientation

Aucune des personnes bègues qui se sont orientées vers des métiers à forte composante communicative ne semble aujourd'hui le regretter. Leur discours fait l'état des lieux de leur parcours en mettant en exergue un aboutissement positif.

1. L'établissement de rapports interpersonnels épanouissants dans le milieu professionnel

Les sujets interviewés, dont la crainte initiale était souvent de ne pas être crédibles aux yeux de leurs interlocuteurs professionnels, sont parvenus à établir des rapports interpersonnels sains sur le lieu de travail. Nombreux sont les individus qui affirment avec vigueur que ce sont leurs compétences professionnelles qui font leur valeur au sein de leur sphère professionnelle, reléguant le bégaiement au rang d'« accessoire » (Lichtenstein). Leurs qualités sont notamment reconnues par leurs collègues et, malgré les moqueries qu'il a dans un premier temps essuyées de la part de ses collègues, Ingres a finalement été surpris d'entendre ces derniers lui demander lors de son départ : « qu'est-ce qu'on va faire sans toi ? ». Beaucoup des personnes bègues rencontrées se reconnaîtront donc dans cette citation de Gauguin : « il semblerait que le bégaiement ne soit un problème que pour moi ». A ce titre, elles expliquent que leurs collègues « ne

[leur] ont jamais fait de remarque » (Arp) et « n’y font pas attention » (Arcimboldo). Les individus insistent également souvent sur les bonnes relations qu’ils ont instaurées avec leurs clients. Leur sentiment d’illégitimité dans un métier relationnel basé sur la communication orale s’est vu contredit par le fait qu’ils sont fortement « regretté[s] » par leurs clients lorsqu’ils quittent un poste, comme le souligne Warhol. Celui-ci relate que certains clients continuent à le solliciter même s’ils ne relèvent plus de son champ d’action. A titre anecdotique, le pot de départ d’Ingres a rassemblé plus de deux cents personnes alors qu’en général, seule une quinzaine de personnes se déplace. Par ailleurs, les personnes bègues rapportent qu’elles reçoivent parfois un retour positif sur leur parcours professionnel. Le patron de Lichtenstein lui a ainsi fait part de sa considération pour sa « force de caractère pour surmonter ça » et souligne donc que le bégaiement « ne prime pas » dans l’image qu’il a de son employé. D’autres sujets ont été complimentés par leurs interlocuteurs, comme le montre l’exemple d’Arcimboldo qui rapporte les paroles d’un ancien élève : « on vous respectait vachement parce que justement, on trouvait que vous aviez vachement de courage [...] d’être prof et puis de bégayer ». De nombreux sujets ont donc explicitement été confortés dans leur choix d’orientation.

2. Les bénéfices liés à la pratique d’un métier à forte composante communicative

2.1. Le milieu professionnel comme lieu d’entraînement à la prise de parole

Les entretiens mettent en avant un nombre étonnant de bénéfices apportés par la pratique du métier à forte composante communicative, ce qui vient conforter l’orientation des sujets bègues. Avoir à parler du fait de la contrainte professionnelle apparaît comme un avantage : « au travail, si vous êtes mis dans des situations où vous devez parler, le fait que vous ayez pas le choix, ça vous oblige à trouver des solutions » (Lichtenstein). Aussi, l’exercice professionnel se révèle être un entraînement redoutable pour mettre la parole en pratique : « vous avez pris l’habitude des interventions orales [...] et vous avez des techniques [...] qui vont de soi » (Lichtenstein). Braque affirme que « l’habitude permet de diminuer l’anxiété », ce qui fait que « maintenant, [il] peu[t] prendre la parole devant des dizaines voire des centaines de personnes ».

2.2. Un *feed-back* positif, favorable à l’épanouissement personnel

Un nombre conséquent de sujets ont abordé les notions de confiance en soi, d’estime de soi, d’assurance, qui se sont vues améliorées par des expériences positives de prises de parole professionnelles : Ingres, face aux compliments de ses collaborateurs, a eu le sentiment « d’être aimé », « d’être accepté par un groupe », et donc d’accroître sa confiance en lui. Arp mentionne un procès lors duquel « le jugement qui a[vait] été rendu était une satisfaction à [s]on argumentation verbale ». Ces expériences, en plus de l’estime de soi, apportent aussi à Gauguin la satisfaction « d’avoir su faire ça » et à Toulouse-Lautrec la possibilité de se dire : « je l’ai fait au moins une fois [...] c’est que c’est faisable ». Les sujets puisent donc dans les souvenirs de leurs réussites en cas de situation délicate.

2.3. Le recul du bégaiement

Enfin, le bénéfice le plus spectaculaire d'une telle pratique professionnelle semble, dans bien des cas, être la diminution du bégaiement. Warhol indique en effet : « mon bégaiement, je l'ai beaucoup moins, [...] j'ai revu des gens que je n'avais pas vu depuis huit ou neuf ans, [...] ils ont été surpris de m'entendre aussi à l'aise ». D'autres personnes ont également noté cette évolution favorable de leur trouble : « plus j'avais confiance en moi, moins je bégayais. En fait, ça s'est estompé petit à petit » (Arcimboldo), « je n'ai plus aucune appréhension d'aller parler, [...] moi je faisais ça vraiment comme un entraînement, et en fait j'ai pris plaisir » (Braque).

3. Un sentiment de victoire sur le bégaiement

3.1. Différentes définitions de cette victoire

Lors des entretiens, les sujets expriment souvent une certaine idée de ce que serait une victoire sur le bégaiement. Pour beaucoup, cette dernière passe par l'acceptation du trouble, pour d'autres par sa suppression, et pour certains, la pratique du métier à forte composante communicative participe à l'atteinte de cet objectif. Le parcours d'Arcimboldo illustre cette idée dans la mesure où il explique que le choix de devenir professeur n'était « pas innocent » et qu'il s'agissait même « d'une sorte de finalité ». Pour lui, être vainqueur dans son « combat » contre le bégaiement résidait dans le fait d'« arriver à [s]'exprimer en public de manière correcte », ce qu'il parvient aujourd'hui à réaliser lorsqu'il enseigne. Lichtenstein fait également état de sa victoire sur le bégaiement en tenant les propos suivants : « je pense qu'on n'est plus bègue lorsque le bégaiement ne vous empêche plus de faire quoi que ce soit [...], vous êtes guéri dès lors que vous êtes capable d'ouvrir la bouche lorsque vous le voulez, quelle que soit la personne. Pour moi c'est bon » et il démontre lui-même qu'une partie de cette victoire est due à la pratique de son métier. En effet, il a adopté sa politique de faire « zéro évitement » dans ses prises de parole et ne plus se « limiter » dans ses choix – notamment professionnels – grâce à une formation d'entreprise, puis par la prise de nouvelles habitudes au travail.

3.2. La transposition des acquis

Le sentiment de victoire sur le bégaiement se retrouve également dans les situations où les personnes bègues parviennent à transposer des acquis mis en place dans la sphère professionnelle à la sphère privée. Gauguin a ainsi vaincu sa phobie du téléphone puisque, depuis qu'il a téléphoné sans difficulté à sa régie il y a quelques mois, il peut désormais passer des coups de fils privés et professionnels sans appréhension. Il explique que ce bouleversement fait suite aux très nombreux appels qu'il a dû passer dans le cadre du projet qu'il organisait au travail et qui lui ont permis de prendre de l'aisance. Lichtenstein relate aussi avoir transféré ses nouvelles habiletés de parole à sa vie personnelle puisqu'il se sent aujourd'hui capable d'intervenir dans les réunions au collège de son fils pour réclamer des aménagements scolaires.

4. Des objectifs tournés vers l'avenir

Les individus, ainsi confortablement ancrés dans leur situation professionnelle, peuvent se tourner vers l'avenir et continuer d'avancer dans leur démarche face à leur bégaiement. Dans cette optique, ils témoignent chacun à leur manière d'objectifs optimistes et réalistes. De façon générale, il ressort des discours un désir de s'accepter en tant que bègue pour mieux vivre avec le bégaiement. Pour certains, cela revient à l'annoncer aux autres pour qu'il ne soit plus un objet d'attention, comme c'est le cas pour Toulouse-Lautrec, qui rapporte l'objectif de pouvoir dire : « je m'excuse, je bégaye ». De la sorte, il espère se libérer de toutes les pensées bègues, dont la peur de bégayer, pour parvenir à « parler librement ». Pour d'autres, accepter le bégaiement ne peut s'envisager sans en « comprendre les causes » (Johns), ou sans identifier les circonstances dans lesquelles il se manifeste (Gauguin). Pour Cézanne, enfin, mieux vivre avec son bégaiement se traduit par l'application automatique des techniques orthophoniques de fluence, de sorte à ce qu'elles n'occupent plus de place dans l'esprit. L'un des interviewés, Lichtenstein, « plutôt que de devoir être dans la performance », va même jusqu'à chercher à « prendre du plaisir » dans la parole.

Chapitre V

DISCUSSION DES RESULTATS

V. Une typologie

L'analyse des résultats obtenus lors des entretiens nous a conduites à élaborer une typologie, et deux idéal-types ont ainsi pu être dégagés. Rappelons que, selon Blanchet et Gotman (1992), un idéal-type ne correspond en aucun cas à un individu réel mais à un personnage schématique et représentatif d'une logique sociale. Les idéal-types décrits dans le tableau qui suit prennent en considération la situation d'origine de l'individu, les caractéristiques de sa pratique professionnelle ainsi que l'analyse qu'il livre de son parcours au sein d'un métier à forte composante communicative. Le rôle de notre typologie est de permettre une lecture synthétique de nos résultats et de démêler la multiplicité des parcours, afin de pouvoir visualiser la logique interne d'itinéraires-types et ainsi, d'observer les éléments fortement corrélés. A titre d'exemple, le fait de ne pas s'imposer de limites dans le champ d'orientation va souvent de paire avec une orientation marquée par les opportunités, sans objectif prédéfini envers le domaine de la communication.

		Type entravé	Type détaché
	Situation d'origine		
freins	Sentiment de honte	Fort	Discret
	Sentiment de discrédit	Fort	Discret
	Volonté de dissimuler de bégaiement	Forte	Discrète
	Limites d'orientation auto-imposées	Majeures	Mineures
moteurs	Attrait pour les relations sociales	Fort	Fort
	Personnalité déterminée	Marquée	Marquée
	Liberté de choix d'orientation	Mineure	Majeure
	Pratique d'un métier à forte composante communicative		
début	Explication du choix du métier	Volonté de lutte	Ensemble d'opportunités
	Difficultés professionnelles liées au trouble ...	Présentes	Présentes
adaptations	... atténuées par des moyens de conciliation	Oui	Oui
	Posture professionnelle adoptée par rapport au bégaiement	Décision de le taire Jouer un rôle pour le mettre de côté	Décision de l'annoncer L'intégrer à ses caractéristiques personnelles
	<i>Turning points</i> facilitateurs	Oui	Oui
	Analyse du choix professionnel		
résultats	Sentiment d'illégitimité professionnelle	Réfuté	Conforté dans son absence
	Bénéfices dus à la pratique d'un métier à forte composante communicative	Meilleure acceptation du trouble Augmentation de la confiance en soi Diminution du bégaiement	Augmentation de la confiance en soi Diminution du bégaiement
	Sentiment de victoire sur le trouble	Présent	Présent

Tableau 3 : La typologie

VI. Des résultats fidèles aux attentes

1. Le poids des représentations sociales du bégaiement sur le sujet

Le fait d'évoluer dans une société au sein de laquelle la médecine élève la bonne santé au rang de norme sociale (Fassin, 1998) laissait présager le fait que les sujets bégues que nous allons rencontrer auraient fortement intégré les représentations sociales qui font du bégaiement un trouble, les éloignant ainsi du statut d'individus normaux. Nous supposons que cet état de fait aurait une influence sur le parcours professionnel des personnes bégues puisque les normes édictées par la médecine se sont progressivement immiscées dans la majorité des domaines sociaux (Aïach, 1998), tels que le milieu professionnel.

Ce postulat s'est vu confirmé par le discours des personnes bégues qui, bien souvent, se sont limitées dans leur orientation professionnelle du fait de leur profonde intériorisation des représentations sociales du bégaiement et du monde du travail. En effet, leur décalage à la norme de « la parole fluide » (Lichtenstein) leur procure un sentiment d'illégitimité à pratiquer un métier à forte composante communicative. Comme nous nous y attendions, les sujets se sont fiés à leur identité sociale (Goffman, 1963), déterminée par autrui sur le seul critère de leur attribut détonnant - ici le bégaiement - pour amorcer leur parcours professionnel.

Nombreux sont donc les sujets qui ne se sont pas autorisés à s'orienter vers un métier à forte composante communicative, se croyant contraints de s'aligner sur les attentes particulières qui découlent automatiquement d'une identité sociale marquée par le stigmate. Dans le cas des individus de ce mémoire, ces attentes correspondaient à l'évitement des prises de parole dans la sphère professionnelle.

2. Un bégaiement bel et bien vécu comme un stigmate

Croizet et Leyens (2003) mettent à jour les éléments qui font du bégaiement un stigmate. Comme nous le pressentions, les entretiens ont permis d'illustrer la façon dont chacun des critères de stigmatisation décrits par les auteurs se manifeste dans le monde professionnel. En effet, les personnes que nous avons rencontrées semblent pour la plupart avoir vécu leur bégaiement comme une marque invalidante dans leur vie professionnelle.

Le premier critère de stigmatisation que constitue l'effraction envers les normes de communication est mis en relief par les nombreux accidents de parole sur le lieu de travail que rapportent les sujets. Le bégaiement peut susciter l'incompréhension, voire le mépris de l'interlocuteur (Lichtenstein, Ingres). Les « accrochages » (Ingres) ou « blocages » (Johns) altèrent en effet le bon déroulement d'une conversation professionnelle.

Le bégaiement est aussi la cible de stéréotypes négatifs : les personnes bégues auraient forcément de moins bonnes compétences que les autres. Warhol est par exemple

victime des préjugés de ses supérieurs, qui pensaient qu'un poste en agence, où il aurait à être en contact avec les clients, « ne lui rendrait pas service ».

Le troisième critère de stigmatisation est l'expérience du rejet et de la discrimination. Plusieurs sujets expliquent à ce titre s'être sentis rejetés lorsqu'ils étaient les proies des moqueries de leurs collègues (Ingres). Cézanne, quant à lui, nous livre une anecdote relative à la discrimination : certains de ses entretiens d'embauche lui semblaient abrégés du fait de son bégaiement.

Enfin, l'identité sociale négative des personnes bègues implique que ceux-ci se perçoivent comme inférieurs au reste de la population. Ingres, lors des entretiens, ne se sentait pas en droit de montrer pleinement ses capacités à cause de son bégaiement : « tu masques toutes tes compétences, [...] tout ce que tu peux apporter, tu le mines » et Gauguin projette sur les autres sa crainte de donner l'impression qu'il est « incapable de remplir sa fonction ».

3. Le statut libérateur d'*outsider*

Plusieurs sujets paraissent clairement se définir eux-mêmes comme des *outsiders*, réfutant l'idée que les limites imposées aux personnes bègues par les représentations sociales s'appliquent à eux. Le goût pour les relations avec autrui, le fait d'être bavard sont les critères que les sujets estiment avoir à prendre en compte dans leurs choix professionnels, plutôt que le bégaiement. C'est donc en réalité leur « identité pour soi » qui conditionne leurs décisions, et non l'étiquette que les normes de la société voudraient leur imposer. En tant qu'*outsiders*, ils assument les relatifs dangers que représentent les prises de parole, nécessaires pour pouvoir s'épanouir dans le métier qu'ils ont choisi. De la même manière, dans une société médicalisée, l'opinion voudrait qu'une déviance à la « bonne santé » soit rectifiée, et que de fait, les individus bègues soient inscrits dans une démarche thérapeutique reconnue.

Pourtant, plusieurs sujets ont embrassé d'autres alternatives, se révélant là aussi être des *outsiders*. Par exemple, Arcimboldo témoigne d'une forte volonté de lutter seul contre son bégaiement. Il n'a ainsi pas souhaité consulter de psychologue ou d'orthophoniste, ni adhérer à des groupes de self-help, et dit s'être créé tout seul ses propres méthodes de rééducation. De nombreux sujets cherchent à se libérer des représentations sociales prônant la suppression de la déviance en visant plutôt l'acceptation du bégaiement en tant que caractéristique de leur personnalité. Ils s'emploient à mieux vivre avec au quotidien et sont des exemples d'individus qui décident de contraindre les personnes normales à revoir leurs propres représentations sociales. Il s'agit dans ce dernier cas d'*outsiders* qui, n'acceptant pas les contraintes sociales qui pèsent sur eux, décident de renvoyer aux individus normaux leurs propres limites, telle que la difficulté à accepter l'autre quand il déroge à leurs représentations sociales.

4. Des bénéfices fidèles à nos estimations

Les entretiens que nous avons menés visaient principalement à vérifier l'hypothèse que la pratique d'un métier à forte composante communicative a des conséquences favorables sur le vécu du bégaiement. Les propos des personnes interrogées ont

effectivement confirmé cette intuition - dont l'origine réside en partie dans les travaux de Goffman (1963). En effet, l'auteur explique qu'à force de contacts sociaux mixtes, les relations entre une personne stigmatisée et d'autres dites « normales » tendent à se normaliser.

Les résultats de nos recherches montrent bien que si leurs relations professionnelles ont parfois pu être complexifiées par le facteur du bégaiement, les personnes interviewées insistent sur le fait qu'elles ont su se faire accepter et respecter par leurs supérieurs, collègues, clients ou même élèves. Il nous semblait également probable que la pratique de tels métiers, si elle se voyait couronnée de succès, permettrait aux individus d'accroître leur estime d'eux-mêmes grâce à un sentiment de compétence (André, Lelord, 1998). Cette supposition a également été corroborée par les sujets questionnés, qui relatent souvent à quel point les compliments qu'ils ont reçus quant à la qualité du travail qu'ils accomplissaient les ont renforcés positivement (Ingres, Warhol etc.).

Enfin, l'engouement pour les thérapies cognitivo-comportementalistes (Cottraux, Fontaine, Ladouceur, 1998) nous avait conduites à nous demander si la pratique d'un métier à forte composante communicative pouvait avoir une incidence sur le bégaiement lui-même. En effet, nous émettions l'idée qu'un tel milieu professionnel constituerait un espace propice à la prise la parole, dans lequel les individus se sentiraient de plus en plus à l'aise. Il s'est avéré que de nombreux sujets ont confirmé ce postulat, arguant que ne pas avoir d'autre choix que de communiquer pour travailler les avait obligé à se dépasser (Lichtenstein), à s'entraîner, à faire la démarche de changer leurs habitudes et à se désensibiliser aux situations anxiogènes par le biais de leur métier (Braque).

VII. Des résultats parfois surprenants

1. Des contradictions dans le discours des interviewés

A l'issue de notre première vague d'entretiens, nous avons entamé une phase d'analyse verticale qui nous a déstabilisées. En effet, pour chaque sujet, nous rédigeons une portait résumant brièvement les grands axes de son discours et, au bout de quelques rédactions, nous avons remarqué que de nombreuses incohérences apparaissaient sur le thème du rapport au trouble en particulier.

A ce titre, nous pouvons approfondir l'exemple d'Arcimboldo qui, à quelques minutes d'intervalle, exprime ces deux idées opposées : « mon bégaiement, il était pas assez important pour que j'aïlle dans les centres tout ça, parce qu'il y en a dont ça a vraiment pourri la vie » et « il y a des moments [...] où ça me pourrissait vraiment la vie ». On remarque donc une forte ambivalence dans la conception de son trouble, d'autant plus qu'il affirme que son bégaiement est plus faible que la moyenne mais qu'il décrit en parallèle les incapacités majeures qu'il a pu vivre, telles que l'impossibilité de répondre au téléphone ou d'aller acheter du pain.

Nous avons cherché à comprendre la raison de ces contradictions, et c'est sur le plan théorique que nous pensons avoir trouvé une piste de réponse. Lacourse (2002) rapporte que plusieurs conceptions de la maladie peuvent cohabiter dans la même personne. Nous supposons donc que, lorsqu'un sujet nous a paru incohérent, il adoptait

tour à tour différents points de vue quant à son trouble. Son discours étant donc, tantôt marqué par la vision socialement admise du bégaiement, dite *sickness*, tantôt par la vision idiosyncrasique qui lui est totalement propre, dite *illness*. Aussi, nous émettons l'hypothèse que cette dernière constitue une brèche dans les représentations sociales susceptibles de l'entraver dans sa démarche vers un métier à forte composante communicative.

Ces apparentes incohérences, qui au premier abord semblaient amoindrir la qualité du discours des personnes bègues interrogées, se révèlent finalement faire partie intégrante du processus qui les a conduit à leurs choix professionnels transgressant les normes.

2. L'absence d'influence de la famille

Si certains résultats issus de nos entretiens sont fidèles à nos attentes, d'autres en revanche se sont révélés surprenants. En effet, le processus d'orientation ayant en général lieu à la fin de l'adolescence - alors que l'individu n'est pas encore totalement autonome - nous imaginions que la famille et l'entourage du sujet bègue y joueraient un rôle important. De fait, la grille d'entretien que nous avons élaborée comportait plusieurs items sur le thème de la famille car nous nous interrogeons sur la réaction de cette dernière à l'annonce du choix d'orientation vers un métier à forte composante communicative, ainsi que sur son influence.

Or, seul un des individus interviewés a réagi à la thématique de la famille lorsque nous l'avons introduite, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il s'agissait du sujet le plus jeune et dont l'orientation s'était effectivement faite au lycée. Sa mère avait à l'époque tenté de le dissuader de devenir médecin dans l'idée de le protéger. Au contraire, les autres personnes bègues ne se sont pas senties concernées par les items quant au rôle de la famille car, comme nous l'exposons dans la présentation de nos résultats, elles ont embrassé une profession à forte composante communicative après des parcours plus ou moins longs, mais toujours marqués par des *turning points*, des opportunités etc. Leur pratique d'une telle profession résulte donc d'un processus au cours duquel ils avaient déjà acquis leur autonomie de choix par rapport à leur famille.

Par ailleurs, l'importance minimisée de la famille peut également s'expliquer par la nature de notre mode de recrutement. En effet, nous avons surtout interrogé des personnes actives dans des associations. Or, le rôle de ces dernières étant explicitement d'offrir du soutien et de l'entraide aux gens, il était prévisible que les individus bègues soient davantage sensibles à ce rôle affiché d'aidant. Nous émettons en outre l'hypothèse que, nos entretiens ne concernant que des personnes ayant réussi dans leur projet professionnel à forte composante communicative, les sujets aient peut-être inconsciemment voulu accentuer la valeur personnelle du combat qu'ils ont mené.

3. Des avantages dans le bégaiement

La lecture des écrits de Goffman (1963) nous a permis d'identifier le bégaiement comme un stigmate aux conséquences néfastes sur l'individu, ses relations sociales etc. Mais à notre grande surprise, les propos des personnes interviewées sont ambivalents sur

ce sujet. En effet, ces dernières ne sont pas avares en anecdotes montrant à quel point le bégaiement est - ou bien a été - une source d'inconvénients, mais elles n'hésitent pas non plus à mettre en avant les avantages qu'il peut procurer.

Plusieurs des individus que nous avons rencontrés attribuent certaines de leurs qualités au bégaiement : ils considèrent que celui-ci les a rendus humbles (Ingres, Cézanne) et que grâce à lui, ils ont développé des facilités à « s'ouvrir aux autres » (Warhol), se « mettre à la portée des gens » (Ingres), à comprendre ce qu'autrui ressent (Braque). Ce stigmate, qui est habituellement décrit comme une entrave aux rapports sociaux, est donc parfois perçu par les sujets qui en sont porteurs comme un atout relationnel. Trois personnes bègues l'ont d'ailleurs spontanément cité comme un bienfait dans le domaine de la séduction.

De même, le bégaiement constitue un avantage d'ordre langagier aux yeux de certains sujets bègues. Ils expliquent en effet que leurs difficultés les ont obligés à exacerber leur conscience des mécanismes du langage (Lichtenstein) et ils sont souvent satisfaits de leurs remarquables aptitudes langagières (Gauguin). En résumé, nous avons été étonnées par le paradoxe soulevé lors des entretiens : les avantages du bégaiement résident précisément là où ses désagréments se font le plus ressentir. En d'autres termes, le fait que le bégaiement puisse présenter certains aspects positifs, notamment dans les domaines des relations sociales et du langage, peut expliquer que des personnes bègues puissent envisager de pratiquer un métier à forte composante communicative.

4. La dichotomie vie privée / vie professionnelle

Goffman écrit en 1963 qu'un stigmate peut être plus facilement accepté dans le milieu professionnel que dans le milieu personnel car les contraintes occasionnées par le bégaiement y sont moins lourdes. En effet, un collègue ne fait d'efforts que pendant la journée de travail, tandis qu'un proche doit s'y tenir de façon permanente. Nous avons été surprises de retrouver cette opposition entre vies privée et professionnelle non pas dans l'attitude des collègues, mais dans celles des personnes bègues elles-mêmes.

Comme nous le suggérions lors de la description des différentes postures professionnelles pouvant être adoptées, la gestion du bégaiement peut être facilitée dans la sphère professionnelle grâce au fait de jouer un rôle. Certains sujets opèrent donc une véritable dichotomie entre leur vie professionnelle et leur vie privée, dans laquelle ils réintègrent leur véritable identité. Nous avons souvent relevé un positionnement professionnel vécu comme un masque derrière lequel la personne bègue se dissimule : nombreux sont ceux qui ont avoué jouer un rôle lors de l'exercice de leur fonction. Pour ces sujets, le rôle à tenir dans le quotidien professionnel est salvateur dans la mesure où il permet un véritable désengagement de soi : le rôle devient une sorte de personnage mené à distance par la personne bègue, qui revêt la forme d'un pur acteur professionnel, vide d'émotion, et surtout vide de bégaiement. De fait, les individus rapportent que lorsqu'ils n'engagent pas leur vraie personnalité, leurs émotions sont laissées de côté, et souvent, le bégaiement avec. Ainsi, Johns estime que quand il vend un produit, ce n'est pas lui en tant que bègue que les gens vont juger, mais ses connaissances, ses qualités de vendeur, et bien sûr, le produit lui-même. Ne se sentant pas exposé aux jugements, cela génère chez lui de l'assurance additionnée d'un risque plus faible de bégayer. Ensuite, à la fin de leur journée de travail, les individus quittent leur rôle professionnel et redeviennent eux-

mêmes, et parfois, retrouvent leur bégaiement. En effet, un certain nombre de personnes nous ont confié bégayer davantage avec leur entourage proche qu'avec leur entourage professionnel, autre élément qui nous a surpris.

Cependant, certains de ces sujets opérant ce genre de division entre la vie privée et la vie professionnelle ont montré une gêne à son égard et une volonté de la supprimer, pour se diriger vers plus d'« unicité » au sein de leur personne, et cesser d'être dans « une sorte de représentation » (Gauguin).

VIII. Méthodologie et ouverture

1. Un protocole efficace mais qui aurait pu être exploité davantage

1.1. Une méthode ayant eu l'efficacité escomptée

La méthode de l'entretien semi-directif a été particulièrement efficace pour accéder aux représentations sociales des individus sans les influencer. Comme le suppose cette technique, le guide d'entretien a permis de structurer la conversation, mais a également laissé la latitude nécessaire aux sujets pour aborder des thématiques insoupçonnées qui ont beaucoup enrichi notre questionnement.

A maintes reprises, les entretiens ont pris la tournure de confidences, permettant ainsi aux personnes d'exprimer ce qu'elles n'avaient parfois jamais réussi à dire : soit parce qu'elles ne s'étaient jamais posé ces questions, soit parce qu'elles n'avaient jamais pris le temps de mettre des mots sur des pensées restées à l'état brut. Des personnes nous ont ainsi remerciées de leur avoir permis de construire leur pensée, d'analyser des événements qui étaient parfois restés dans un état vierge de réflexion, et finalement d'avancer dans leur cheminement intérieur en établissant des liens entre leurs événements de vie. En somme, cette méthode nous a permis de répondre à une part satisfaisante de nos interrogations.

1.2. De nombreux champs investigués, et d'autres n'ayant pas pu l'être

Ce protocole aurait cependant gagné en diversité si nous avions pu interroger aussi des femmes bègues. Peut-être leurs parcours auraient-ils été influencés par d'autres facteurs, et d'autres ressentis auraient pu émerger. Malheureusement, la prévalence minoritaire du sexe féminin dans le bégaiement a rendu difficile l'accès à ce genre.

Par ailleurs, les critères d'inclusion de la population que nous avons déterminés impliquaient que les personnes pratiquent - ou aient pratiqué - un métier à forte composante communicative. En conséquence, les personnes n'étant pas parvenues à mener à bien leur projet d'orientation vers une telle profession n'étaient pas concernées. Bien que la tournure de notre annonce de recrutement, stipulant que nous cherchions à collecter des expériences de vie professionnelle dans le cadre du bégaiement, leur laissait la possibilité de nous contacter, aucune n'a fait cette démarche.

Nous nous interrogeons aujourd'hui sur les raisons de cet état de fait, et sur l'éventuelle présence d'un biais au sein de notre mode de recrutement dès le départ. Peut-être notre annonce aurait-elle dû mentionner que toute expérience - même douloureuse - pouvait nous intéresser. En effet, notre formulation a probablement eu pour effet de susciter l'intérêt uniquement des personnes ayant eu une expérience professionnelle positive et ayant envie de la partager. Ne pas avoir été en mesure de confronter les itinéraires des personnes ayant été stoppées dans leur processus d'orientation vers un métier à forte composante communicative avec ceux de nos sujets est regrettable.

En revanche, notre population présente d'autres aspects témoignant tout de même d'une variété intéressante. Ainsi, une large palette de milieux socioculturels et d'âges a pu être couverte grâce à l'utilisation de différentes méthodes de recrutement - le fait de s'adresser à des réseaux sociaux permettant par exemple d'accéder à une population jeune. Nous avons par contre regretté que le recrutement de proche en proche et par le biais de l'APB (Forum, Journées Mondiales du Bégaiement...) nous ait conduit à rencontrer des personnes dont le discours était fortement teinté par la tendance scientifique la plus répandue actuellement. Nous avons tout de même pu obtenir une plus grande hétérogénéité de points de vue en échangeant avec des individus plus étrangers au milieu associatif du bégaiement.

2. Ce que ce mémoire nous aura apporté

Ce mémoire, en plus de nous avoir initiées aux sciences sociales, aura des répercussions positives sur notre futur exercice clinique de l'orthophonie. La pratique de la neutralité bienveillante dans la passation des entretiens représente un excellent entraînement à la réalisation des anamnèses orthophoniques, dans la mesure où ne pas juger les actes et les représentations d'autrui paraît être une nécessité dans la mise en place de l'alliance thérapeutique.

Les entretiens que nous avons effectués nécessitaient une ouverture d'esprit suffisante pour recevoir et comprendre les logiques sociales des interviewés. Si nous avions été focalisées sur nos propres représentations sociales et y avions calqué nos questions, sans doute aurions-nous laissé beaucoup de données intéressantes de côté. En effet, nous avons souvent ressenti que plus nos interrogés se sentaient dans un climat de confiance et de neutralité, plus ils nous offraient l'intimité de leur vécu.

D'autre part, de manière pratique, les techniques d'entretien nous ont appris à mener une conversation dans les directions souhaitées tout en laissant à la personne le libre choix de développer ce qui lui semble important. Nous savons désormais comment solliciter chez la personne des informations plus amples, des détails, des visions personnelles, des ressentis, sans que cela n'ait l'air d'un interrogatoire. Des techniques comme la relance, la reformulation sont autant d'outils favorisant le recueil d'informations au cours de l'entretien clinique de l'évaluation orthophonique.

En conclusion, la pratique de l'entretien sociologique nous aura apporté des savoir-faire et des savoir-être à mettre en vigueur lors de notre prochaine pratique orthophonique, lors des bilans et des séances. Mieux nous comprendrons le cadre dans lequel s'inscrit un trouble, mieux nous serons à même d'agir dessus pour mettre en œuvre les meilleures conditions propices à la rééducation. Enfin, à titre personnel, la familiarisation avec certaines théories sociologiques aura affûté notre compréhension de la société dans laquelle nous évoluons. Nous serons par exemple plus à même de comprendre le malaise social qui pèse sur les personnes porteuses de pathologies - phénomène dont nous n'avons pas pleinement conscience jusqu'alors.

3. Ouverture : une recherche qui pourrait être poursuivie en approfondissant ...

3.1. ... le rapport à la norme des individus

Notre recherche a abordé le thème du bégaiement dans le monde professionnel d'un œil nouveau, en s'intéressant à la particularité des métiers à forte composante communicative. Ceci étant, cette exploration pourrait être approfondie et, si nos travaux venaient à être poursuivis, il serait opportun d'examiner de manière plus précise ce que pensent les individus bégues des normes établies par la société. Effectivement, nous avons vu dans nos résultats qu'ils peuvent se débarrasser ou ne pas se sentir concernés par les normes qui relèguent le bégaiement au rang de trouble. Il serait donc essentiel de comprendre le cadre normatif dans lequel ils s'inscrivent ainsi que leur vision de la normalité et de la déviance. Les propos de Gauguin livrent une première piste de réflexion à ce sujet qui nous a semblée passionnante : « Parce que je vis ma vie, je me développe, je me lie amoureuxment, j'ai des projets de vie avec ma compagne, je travaille, j'étudie, je réussis, bon, je suis dans la norme ».

3.2. ... la dichotomie vie privée / vie professionnelle du côté des collègues

Nous avons mis en exergue une dichotomie dans la gestion du bégaiement entre vies privée et professionnelle du côté des personnes bégues, et nous aimerions savoir si - comme le suppose Goffman (1963) - elle est également ressentie par leurs interlocuteurs professionnels. Ces derniers, qui ne voient pas d'inconvénient à travailler avec une personne bégue qui doit sans cesse prendre la parole, sont-ils aidés par le fait de ne pas avoir à « partager le sort d'un individu stigmatisé ni de consacrer leur temps à faire preuve de tact et de dévouement à son égard » (Goffman, 1963, p. 70) au quotidien ? Dans ce cas, existe-t-il une sorte de consensus implicite qui dicterait aux individus côtoyant les personnes bégues des comportements et des propos socialement admis ?

3.3. ... la véritable nature de l'acceptation de la personne bégue par le corps professionnel

De manière plus large, il serait pertinent d'aller sonder ce qui se passe réellement du côté du milieu professionnel. En effet, nous nous sommes interrogées uniquement sur le parcours et les représentations de la personne bégue vis-à-vis du corps professionnel, mais il serait aussi riche d'appréhender les représentations du corps professionnel lui-même, puisqu'il côtoie ces personnes bégues tous les jours. Les sujets interviewés ont un ressenti d'acceptation par leurs interlocuteurs professionnels mais, sans vouloir mettre leurs propos en doute, il serait judicieux de confronter cette impression au concept d'« acceptation fantôme » de Goffman (1963). Le biais d'investigation de ce questionnement serait d'interroger directement les collègues ou les clients des sujets, afin de rechercher d'éventuelles limites ou conditions à l'acceptation des personnes bégues

dans un métier à forte composante communicative. Il serait intéressant de savoir si elles ont par exemple véritablement abaissé le bégaiement au rang de caractéristique secondaire, ou encore si elles considèrent vraiment les personnes bègues comme des personnes pleinement compétentes dans le cadre de la communication.

4. Portée clinique de ce mémoire

Certains de nos interlocuteurs issus du milieu de l'orthophonie nous ont interrogées sur la portée clinique de notre mémoire de recherche. De façon concrète, nous avons l'espoir qu'il ait une utilité pratique auprès des personnes bègues. En effet, notre mode de recrutement large et propice au bouche à oreille, notamment par le biais des forums de discussion et Facebook, a déjà conduit deux personnes à nous contacter : elles émettaient le souhait d'avoir un avis quant à leur projet d'orientation professionnelle, l'un voulant devenir avocat et l'autre intégrer une école de commerce.

Grâce à ce mémoire, nous avons été en mesure de leur fournir des exemples réels de personnes bègues dont le parcours professionnel a abouti à une profession de nature fortement communicative. Il nous semble que nos encouragements auraient eu moins de valeur à leurs yeux s'ils n'avaient pas été accompagnés de ce genre de preuve.

A l'avenir, peut-être aurons-nous à recevoir dans nos cabinets des adolescents ou des adultes désireux d'embrasser une carrière où la communication est primordiale. Ce jour-là, nous pourrions proposer des extraits du présent mémoire afin d'appuyer nos propos, et nous pourrions d'ailleurs axer notre prise en charge sur certains éléments sources de difficultés dont nous avons d'ores et déjà connaissance, puisque les sujets que nous avons rencontrés nous en ont fait part.

CONCLUSION

Nous cherchions dans notre mémoire à comprendre ce qui avait pu amener des personnes bègues à s'orienter vers un métier à forte composante communicative. L'idée était de comprendre les différentes étapes de leur parcours, la manière dont ils vivaient leur quotidien professionnel, et enfin, s'il existait des bénéfices liés à cette pratique.

Pour appréhender cette problématique, l'approche des sciences sociales était la plus pertinente, dans la mesure où nous voulions sonder les représentations sociales des individus, ainsi que le vécu de leur apparente transgression de la norme qui voudrait que leur trouble les tienne éloignés des secteurs professionnels impliquant une prise de parole prépondérante. La technique de l'entretien semi-directif s'est révélée fort opportune pour instaurer une relation de confiance avec nos dix interviewés et leur permettre de nous livrer les méandres de leur itinéraire de vie.

Ces rencontres ont mis en relief le fait que certains sujets étaient habités par la conviction profonde d'être libres dans leurs choix professionnels. En revanche, d'autres individus bègues se sont imposé des limites lors de leur orientation, principalement du fait de la honte et du discrédit engendrés par le bégaiement. De fait, leurs propos révèlent souvent un sentiment d'illégitimité à pratiquer une telle profession. Pourtant, l'ensemble de ces personnes ont finalement embrassé une carrière emprunte d'une forte communication, ce qu'elles justifient par un ensemble d'opportunités professionnelles ou une envie prégnante de lutter contre leur bégaiement. A ce titre, l'idée de réussir dans cette voie représentait parfois dans leur esprit un véritable « pied-de-nez » au trouble, ce qui dénote bien du rôle de leur personnalité déterminée dans leur parcours. Qui plus est, toutes étaient mues par un attrait certain pour les relations sociales les encourageant à persévérer dans leur projet. Comme nous nous y attendions, des difficultés ont jalonné les pratiques professionnelles des personnes, et des *turning points* ont été nécessaires pour modifier favorablement leurs trajectoires. De plus, des moyens d'adaptation ont permis de concilier la sphère professionnelle et le bégaiement. Les sujets attribuent à cette expérience professionnelle de nombreux bénéfices, portant notamment sur leur vécu du bégaiement, leur estime d'eux-mêmes, et parfois même sur la sévérité de leur bégaiement.

Une typologie a pu être élaborée à partir de nos entretiens. Celle-ci met en avant deux types d'individus : ceux dits « entravés » par leur bégaiement, et ceux dits « détachés » de leur bégaiement. Ces deux états d'esprit permettent de différencier les premières étapes de leur parcours, les motivations et les attentes qu'ils avaient envers la pratique d'un tel métier. Finalement, tous se rejoignent pour dire qu'ils ont été confortés dans leurs choix professionnels et cette sérénité professionnelle leur donne l'occasion de se tourner vers de nouveaux objectifs par rapport à leur bégaiement.

Le principal apport que nous a prodigué ce mémoire se trouve dans la familiarisation avec les techniques d'entretien, que nous pourrions transposer dans notre future pratique clinique. Une meilleure compréhension de l'univers du bégaiement s'avèrera tout aussi utile.

La question la plus intéressante à nos yeux et qui reste en suspend demeure celle des conceptions réelles du corps professionnel collaborant avec une personne bègue. Dans cette optique, de nouveaux entretiens pourraient être menés avec les collègues et les clients de nos sujets.

REFERENCES

- Adam, P., Herzlich, C. (1994). *Sociologie de la maladie et de la médecine*. Paris : Nathan.
- Aïach, P., Delanoë, D. (1998). *L'ère de la médicalisation*. Paris : Edition Anthropos.
- Alberti, R., Emmons, M. (1992). *S'affirmer*. Montréal : Le Jour.
- American Psychiatric Association. (2000). *MINI DSM-IV, Critères de diagnostic*. Traduction française par J.-D. Guelfi et al. Paris : Masson.
- André, C., Lelord, F., (1998). *L'estime de soi. S'aimer pour mieux vivre avec les autres*. Paris : Odile Jacob.
- Bardin, L., (1977). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Becker, H.S. (1963/1985). *Outsiders, études de sociologie de la déviance*. Paris : A.-M. Métailier
- Blanchet, A., Gotman, A. (1992). *L'entretien. L'enquête et ses méthodes*. Paris : Armand Colin.
- Blanchet, A., et al. (1985). *L'entretien dans les sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Blanchet, A., Ghiglione, R., Massonnat, J., Trognon, A. (1998). *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Blanchet, A. (1991). *Dire et faire dire. L'entretien*. Paris : Armand Colin.
- Conrad, P. (1992). Medicalization and social control. *Annual Review of Sociology*. N° 18. (pp. 209-232).
- Cottraux, J., Fontaine, O., Ladouceur, R. (1998). *Thérapie comportementale et cognitive*. Paris : Masson.
- Croizet, J.-C., Leyens, J.-P. (2003). *Exclusion et stigmatisation*. Paris : Arman Colin.
- de Chasse, J., Brignone, S. (2002). *Thérapie comportementale et cognitive*. Isbergues : Orthoédition.
- Dilthey, W. (1942). *Introduction à l'étude des sciences humaines*. Paris : PUF.
- Fassin, P. (1998). Titre du chapitre. Dans Aïach, P., Delanoë, D. (dir.). *L'ère de la médicalisation*. Paris : Edition Anthropos.
- Ghiglione, R., Matalon, B., (1978). *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques*. Paris : Armand Colin.

-
- Goffman, E. (1963/1975). *Stigmate : les usagers sociaux des handicaps*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Gregory, C.B., Simon, A.-M., (1993). Idées irrationnelles chez la personne bègue. *Glossa*. N°33. (pp. 16-19).
- Gregory, H.H, (1986). *Stuttering : Differential Evaluation and Therapy*. Austin : Pro-Ed.
- Hélandot, V. (2006). Parcours professionnels et histoire de santé : une analyse sous l'angle des bifurcations. *Cahiers internationaux de sociologie*. N°120. (pp. 59- 83).
- Herzlich, C. (1969) *Santé et maladie, analyse d'une représentation sociale*. Paris-La Haye : Mouton.
- Hughes, E.C., (1945). Dilemmas and contradictions of status. *American Journal of Sociology*. N°. (pp.)
- Jolivet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris : PUF.
- Kerbrat-Orrechioni, C., (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Labov, W., Fanshel, D. (1977). *Therapeutic Discourse : psychotherapie as conversation*. New-York : Academic Press. (pp. 117-126)
- Lacourse, M.-T. (2006). *Sociologie de la santé : 2^{ème} édition*. Montréal : Editions Chenelière éducation.
- Laplantine, F., (1989). Anthropologie des systèmes de représentations de la maladie : de quelques recherches menées dans la France contemporaine réexaminées à la lumière d'une expérience brésilienne. Dans F. Jodelet (dir.) *Les représentations sociales*. Paris : PUF.
- Le Huche, F. (1998). *Option guérison*. Paris : Albin Michel.
- Lowenberg, J.S., Davis, F. (1994). Beyond medicalization - demedicalization the case of holistic health. *Sociology of health and Illness*. N°16(5). (pp. 579-599).
- Piérart, B. (2011). *Les bégaiements de l'adulte*. Wavre : Mardaga.
- Poussin, (2002). *Acte du 2^{ème} colloque international. Le bégaiement de l'adulte. Témoignages, thérapie, insertion sociale*. Paris : APB Editions.
- Quivy, R., Van Campenhoudt, L., (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Rabinow, P., (1988). *Un ethnologue au Maroc. Réflexions sur une enquête de terrain*. Paris : Hachette.
-

Rogers, C. R., (1945) The Non Directive Method as a Technic for Social Research, *American Journal of Sociology*, 50-4, (pp. 279-283).

Rustin, L., Kuhr, A. (1992). *Troubles de la parole et des habiletés sociales*. Paris : Masson.

Schnapper, D., (2005). *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*. Edition revue et augmentée, Paris : PUF.

Schweryer, F.-X., Pennec, S., Cresson G., Bouchayer F. (2004). *Normes et valeurs dans le champ de santé*. Rennes : Editions ENSP.

Semin, G.-R., (1989). Prototypes et représentations sociales. Dans Jolivet, D. (dir.). *Les représentations sociales*. Paris : PUF.

Shaler, N., (1904). *The neighbor, the natural history of human contacts*. Boston : Mifflin and Company.

Simon, A.-M., Dilan, T. (2009). *Bégayer : question de parole, question de vie*. Paris : L'Harmattan.

Van Hout, A., Estienne, F. (2002). *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*. 2^{ème} édition. Paris : Masson.

Weber, M. (1913/1965). *Essai sur quelques catégories de la sociologie compréhensive. Essai sur la théorie de la science*. Paris : Plon.

ANNEXES

Thème	différents aspects du thème	V	questions
La Famille	1) Quel type de confiance lie le sujet à sa famille ?		pas de question : analyser la capacité du sujet à s'opposer à sa famille.
	2) Quelle a été la réaction de la famille à l'annonce du projet professionnel : dissuasion ou encouragement ?		Comment votre famille a-t-elle réagit lorsque vous lui avez annoncé votre projet professionnel ?
	3) Le bégaiement a-t-il eu une influence sur les attentes professionnelles de la famille envers le bégue ?		Avez-vous le sentiment que votre bégaiement a influencé les projets que votre famille avait pour vous ?
	4) Pour quelles raisons ces attentes étaient spécifiques ?		A votre avis, pourquoi votre famille avait des attentes professionnelles marquées par le bégaiement ?
	5) En cas de famille dissuasive : qu'est ce qui a permis au sujet bégue de se libérer de son emprise ?		Qu'est ce qui vous a poussé à persévérer dans ce projet malgré l'avis contraire de votre famille ?
	5 bis) En cas de famille acceptant le projet : quelles ont été ses marques de soutien ?		Comment votre famille a-t-elle manifesté son soutien envers votre projet ?
Le rapport au bégaiement	1) Quelle est sa conception de la maladie selon la classification de Laplantine ?		Selon vous, d'où vient votre bégaiement ?
	2) A-t-il le sentiment d'« avoir un bégaiement » ou bien de posséder une « identité bégue » ?		Qu'est ce que le bégaiement représente pour vous ? 2°/ Est ce qu'il a une influence sur votre construction personnelle ?
	3) Quelle a été sa stratégie d'acceptation ? (selon Goffman)		Qu'est ce que vous avez fait de ce bégaiement ? → Est-ce que vous avez cherché à le supprimer ? (ortho, compétences++) Si non, c'est que vous l'acceptez ? → C'est toujours un inconvénient ? (petits profits, enseignements)
	4) Déterminer si son bégaiement est visible.		Est-ce que votre bégaiement peut passer inaperçu en société ?
	4 bis) S'il est visible, le sujet est discrédité cherche-t-il à le supprimer ? S'il est invisible, le sujet est discréditable : y a-t-il « faux semblant » ?		Aimeriez vous qu'il ne soit pas visible ? Parlez-vous quand même du bégaiement ou le passez-vous sous silence ? → Craignez-vous qu'il soit découvert ?
	5) Sur quel groupe s'aligne-t-il ? Celui des stigmatisés ou des normaux ?		Adhérez-vous à un groupe de parole, une association etc ? Vous sentez vous plus proches des personnes que vous y fréquentez que des non bégues ?
Choix de l'auditoire	1) Le bégaiement a-t-il influencé le choix d'orientation professionnelle ?		Comment est né votre projet professionnel ? 2°/ Le bégaiement a-t-il été un critère pris en considération ?
	2) Si le sujet est discrédité : est-ce que la visibilité du bégaiement l'a poussé à choisir un auditoire plus restreint et indirect ?		Vous êtes-vous senti libre de choisir n'importe quel métier où l'on parle ?
	2 bis) Si le sujet est discréditable : est-ce que l'invisibilité du stigmate a levé toutes les limites dans le choix de l'auditoire ?		
	3) Choisir un métier à forte composante communicative est-il un moyen d'intégrer le groupe des normaux ?		Pourquoi avoir choisi un tel métier alors que parler peut être difficile pour vous ?
Accueil du milieu professionnel	1) Comment l'auditoire réagit-il au fait que leur interlocuteur soit bégue ?		Comment se comportent les gens lorsqu'ils réalisent que vous bégayez ?
	2) Considère-t-il qu'il est pleinement accepté ou bien que certains domaines ne lui sont pas accessibles du fait du bégaiement ?		Vous êtes une « monsieur tout-le-monde » au travail ? Toutes les portes vous sont ouvertes ?
	3) Est-ce qu'il pense que le bégaiement reste sa caractéristique principale aux yeux de ses collègues, clients... ?		Vous avez réussi à faire oublier votre bégaiement ?
Vertu thérapeutique	1) Ce métier lui a-t-il permis de normaliser ses relations avec les normaux ?		Depuis que vous travaillez, vos rapports aux non bégues ont-ils évolués ?
	2) Ce métier a-t-il fait diminuer/disparaître le bégaiement ?		Comment va votre bégaiement depuis que vous travaillez ?
	3) ce métier lui a-t-il permis d'augmenter sa confiance en lui ?		De façon générale, ce métier a-t-il changé des choses pour vous ?
	4) Le métier à FCC représente-t-il un exercice comportementaliste thérapeutique		Comment expliquez-vous que votre bégaiement ait changé ?

	différents aspects du thème	V	questions
La famille	1) Quelle a été la réaction de la famille à l'annonce du projet professionnel (dissuasion ou encouragement) et qu'en a-t-il fait ?		Comment votre famille a-t-elle réagi lorsque vous lui avez annoncé votre projet professionnel ? Avez-vous suivi leur point de vue ?
	2) Le bégaiement a-t-il eu une influence sur les attentes professionnelles de la famille envers le bégue ? Et pourquoi ?		Avez-vous le sentiment que votre bégaiement a influencé les projets que votre famille avait pour vous ?
	3) En cas de famille dissuasive : qu'est ce qui a permis au sujet bégue de se libérer de son emprise ?		Qu'est ce qui vous a poussé à persévérer dans ce projet malgré l'avis contraire de votre famille ?
Rapport au bégaiement	1) Quelle est sa construction du bégaiement ? Est-ce qu'il la voit comme une pathologie ? A-t-il intériorisé les représentations sociales du bégaiement ?		Selon vous, d'où vient votre bégaiement ? Comment le percevez-vous personnellement ? Avez-vous l'impression que votre point de vue sur le bégaiement vous est propre ?
	2) A-t-il le sentiment d'« avoir un bégaiement » ou bien de posséder une « identité bégue » ?		Qu'est ce que le bégaiement représente pour vous ? 2°/ Est ce qu'il a une influence sur votre construction personnelle ?
	3) Quelle a été sa stratégie d'acceptation ? (selon Goffman)		Qu'est ce que vous avez fait de ce bégaiement ? ? Est-ce que vous avez cherché à le supprimer ? (ortho, compétences++) Si non, c'est que vous l'acceptez ? ? C'est toujours un inconvénient ? (petits profits, enseignements)
	4) Déterminer s'il pense que son bégaiement est visible ?		Est-ce que votre bégaiement peut passer inaperçu en société ?
	5) Cherche-t-il à dissimuler son bégaiement ?		Est-ce que vous parlez ouvertement de votre bégaiement à vos interlocuteurs ? ? si non, c'est parce que ça ne mérite pas d'être mentionné ou parce que vous préférez que cela ne se sache pas ?
	6) Est-ce qu'il entretient un faux-semblant ?		Craignez-vous qu'il soit découvert ?
	7) La dissimulation vient-elle d'une conscience d'un décalage à la norme ? Si oui, cela suscite la tension liée au faux-semblant.		Cette dissimulation n'est-elle pas lourde à gérer ?
	8) Sur quel groupe s'aligne-t-il ? Celui des stigmatisés ou des normaux ?		Adhérez-vous à un groupe de parole, une association etc ? Vous sentez vous plus proches des personnes que vous y fréquentez que des non bégues ?
	9) Si oui, que lui apporte le milieu associatif, si non pourquoi ?		Pourquoi y adhérer ? Pourquoi pas ?
	10) A-t-il intériorisé le discours et la construction de l'association ou a-t-il conservé la sienne ?		
Orientation	1) Le bégaiement a-t-il influencé le choix d'orientation professionnelle ?		Comment est né votre projet professionnel ? 2°/ Le bégaiement a-t-il été un critère pris en considération ?
	2) Est-ce que l'idée qu'il a de la sévérité de son bégaiement a eu un impact ?		Vous êtes vous senti libre de choisir n'importe quel métier où l'on parle ? 2°/ Si votre bégaiement avait été plus fort, auriez-vous pu faire les mêmes choix ?
	3) Quels bénéfices attendait-il de la pratique de ce métier ?		Pourquoi avoir choisi un tel métier alors que parler peut être difficile pour vous ?
	4) Choisir ce métier reflète-t-il le fait qu'il a une construction du bégaiement comme patho et qu'il voulait de rapprocher du groupe des normaux ?		Ce métier devait-il vous servir à vous sentir plus « normal » ?
Accueil du milieu prof.	1) Comment l'auditoire réagit-il au fait que leur interlocuteur soit bégue ?		Comment se comportent les gens lorsqu'ils réalisent que vous bégayez ?
	2) Considère-t-il qu'il est pleinement accepté ou bien que certains domaines ne lui sont pas accessibles du fait du bégaiement ?		Vous êtes une « monsieur tout-le-monde » au travail ? Toutes les portes vous sont ouvertes ?
	3) Est-ce qu'il pense que le bégaiement reste sa caractéristique principale aux yeux de ses collègues, clients... ?		Vous avez réussi à faire oublier votre bégaiement ?
bénéfices liés au métier	1) Quels sont les bénéfices qu'il retire de la pratique de ce métier ? -> est-ce que le bégaiement a diminué ? -> est-ce que les rapports sociaux sont facilités ? -> est-ce que les acquis peuvent être transposés à l'extérieur du milieu profes. ?		Qu'est ce que ce métier vous a apporté ?
	2) Est-ce que métier est un exercice comportementaliste ?		Comment expliquez-vous ces bénéfices ? C'est un entraînement ?
Notion de rôle	1) Le bégaiement est-il plus marqué dans la sphère privée ou public ? Ou pas de différence ?		Dans quelles circonstances votre bégaiement se manifeste-t-il ?
	2) Joue-t-il un rôle lorsqu'il pratique son métier à FCC pour dépasser le bt ?		Comment faites-vous pour gérer votre bégaiement sur le lieu de travail ?

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Le bégaiement en tant que stigmat	11
Tableau 2 : Récapitulatif de la population	31
Tableau 3 : La typologie	48

TABLE DES MATIERES

ORGANIGRAMMES	2
1. Université Claude Bernard Lyon1	2
1.1 Secteur Santé :	2
1.2 Secteur Sciences et Technologies :	2
2. Institut Sciences et Techniques de Réadaptation FORMATION ORTHOPHONIE	3
REMERCIEMENTS.....	4
SOMMAIRE.....	5
INTRODUCTION.....	7
PARTIE THEORIQUE	8
I. L'INDIVIDU FAÇONNE PAR LA SOCIÉTÉ.	9
1. ... orchestrée par des normes et des représentations sociales	9
1.1. Les normes	9
1.2. Les représentations sociales	9
2. La médecine, socialement omniprésente	9
2.1. La médicalisation de la société	9
2.2. Le corps médical comme entrepreneur de morale	10
2.3. Le concept de pathologie d'un point de vue social	10
3. Le bégaiement, un stigmaté	10
3.1. Notions générales sur le bégaiement	10
3.2. Définition du bégaiement en tant que stigmaté	11
3.3. Le bégaiement, un stigmaté à plusieurs visages	11
II. UN INDIVIDU DONT LE STIGMATE INFLUENCE LE RAPPORT A LA SOCIÉTÉ	12
1. Un stigmaté planant sur les relations sociales	12
1.1. Les rapports sociaux dits « mixtes »	12
1.2. Le ressenti des stigmatisés au sein des rapports sociaux mixtes	12
1.3. Le point de vue des « normaux » sur ces contacts	13
2. Un stigmaté pouvant être vécu de différentes façons dans la société	13
2.1. Un vécu subjectif de la maladie ayant des répercussions sur le vécu social du bégaiement	13
2.2. Plusieurs représentations de la maladie peuvent cohabiter	13
2.3. Différents groupes sur lesquels s'aligner	14
3. Un individu pouvant s'opposer aux normes de la société	14
3.1. La transgression des normes	14
3.2. Le conflit de normes	15
3.3. Le concept de déviance	15
3.4. L'identité pour soi	15
III. LA PERSONNE BÈGUE DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL	16
1. Le bégaiement, un stigmaté invalidant professionnellement	16
1.1. Les cognitions de l'adulte	16
1.2. La perturbation des habiletés sociales	16
1.3. Une pathologie lourde de conséquences dans l'imaginaire collectif	16
2. Les difficultés éprouvées dans le milieu professionnel	17
2.1. L'image de la personne bègue fondée sur des éléments secondaires	17
2.2. Une acceptation fantôme	17
2.3. La discrimination	18
3. Le milieu professionnel favorable à la personne stigmatisée	18
3.1. Le stigmaté hors de la sphère privée	18
3.2. Le travail favorisant la normalisation des contacts mixtes	18
3.3. Les bénéfices du métier à forte composante communicative	19
3.3.1. L'amélioration de l'estime de soi	19
3.3.2. Le métier à forte composante communicative sous l'angle de la thérapie cognitivo-comportementaliste	19
PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES.....	21
I. PROBLEMATIQUE	22
II. HYPOTHESES	22
1. Première hypothèse	22
2. Deuxième hypothèse	23

3.	<i>Troisième hypothèse</i>	23
4.	<i>Quatrième hypothèse</i>	23
PARTIE EXPERIMENTALE		24
I.	L'ENTRETIEN : PRINCIPES GENERAUX	25
1.	<i>Plusieurs techniques d'enquête en sciences sociales</i>	25
1.1.	L'observation directe	25
1.2.	Le questionnaire.....	25
1.3.	L'entretien non-directif.....	26
2.	<i>Choix de la méthode de l'entretien dans notre mémoire et validité de ce procédé</i>	26
2.1.	La validité d'un tel procédé	26
2.2.	... d'où le choix de cette méthode.....	27
3.	<i>L'entretien : bases théoriques</i>	27
3.1.	Une démarche participative	27
3.2.	La non-directivité.....	28
3.2.1.	La nuance entre non-directivité et semi-directivité	28
3.2.2.	L'attitude de l'interviewer	28
3.2.3.	L'effacement de la hiérarchie entre interviewer et interviewé	28
3.3.	La situation d'entretien	29
3.4.	Les techniques d'entretien à proprement parler	29
4.	<i>La mise en place de l'entretien</i>	29
4.1.	La préparation de l'entretien	29
4.2.	Choix de la population : définition et mode d'accès (direct/indirect)	30
4.2.1.	Critères de sélection de notre population	30
4.2.2.	Les modes d'accès utilisés.....	30
II.	L'ANALYSE DES ENTRETIENS.....	32
1.	<i>L'analyse de l'entretien</i>	32
1.1.	L'analyse de contenu	32
1.2.	La mise en évidence de parcours de vie	32
1.3.	Mise en évidence de faits particuliers : des pensées construites et des faits expérimentés.....	33
2.	<i>L'analyse thématique</i>	33
2.1.	L'analyse horizontale.....	33
2.2.	L'éventualité d'élaboration d'une typologie	34
PRESENTATION DES RESULTATS		35
I.	DES ENTRAVES POTENTIELLES A L'ORIENTATION VERS UN METIER A FORTE COMPOSANTE COMMUNICATIVE	36
1.	<i>La honte du bégaiement et la volonté de le dissimuler</i>	36
2.	<i>Le sentiment de discrédit que le bégaiement engendre</i>	36
3.	<i>La crainte du téléphone</i>	37
4.	<i>Des limites d'orientation auto-imposées</i>	37
II.	LES VECTEURS DE L'ORIENTATION VERS UN METIER A FORTE COMPOSANTE COMMUNICATIVE	38
1.	<i>Une liberté de choix malgré le bégaiement</i>	38
2.	<i>Une orientation entre opportunités et volonté de lutte contre le trouble</i>	38
3.	<i>Des caractéristiques communes aux différentes personnes : une personnalité déterminée et un attrait pour les relations sociales</i>	39
III.	UN PARCOURS DE CONCILIATION ENTRE BEGALEMENT ET VIE PROFESSIONNELLE	40
1.	<i>Les difficultés éprouvées dans le milieu professionnel</i>	40
1.1.	Des entretiens d'embauches traumatisants.....	40
1.2.	Un accueil mitigé par les collègues et les clients	40
1.3.	Le bégaiement comme frein à l'ascension sociale	40
2.	<i>Des moyens mis en œuvre pour faire cohabiter le bégaiement et le travail</i>	41
2.1.	Des moyens portant sur l'amélioration de la parole	41
2.2.	Des moyens portant sur le stress	41
3.	<i>Une posture professionnelle prenant en compte le bégaiement</i>	41
3.1.	La question de l'annonce du bégaiement	41
3.2.	Jouer un rôle	42
4.	<i>Des turning points décisifs</i>	42
4.1.	Des turning points émergeant dans la sphère professionnelle.....	42
4.2.	Des turning points émergeants dans la sphère privée.....	43
IV.	DES INDIVIDUS CONFORTES DANS LEUR CHOIX D'ORIENTATION	43
1.	<i>L'établissement de rapports interpersonnels épanouissants dans le milieu professionnel</i>	43
2.	<i>Les bénéfices liés à la pratique d'un métier à forte composante communicative</i>	44

2.1.	Le milieu professionnel comme lieu d'entraînement à la prise de parole	44
2.2.	Un <i>feed-back</i> positif, favorable à l'épanouissement personnel	44
2.3.	Le recul du bégaiement	45
3.	<i>Un sentiment de victoire sur le bégaiement</i>	45
3.1.	Différentes définitions de cette victoire	45
3.2.	La transposition des acquis	45
4.	<i>Des objectifs tournés vers l'avenir</i>	46
DISCUSSION DES RESULTATS		47
V.	UNE TYPOLOGIE	48
VI.	DES RESULTATS FIDELES AUX ATTENTES	49
1.	<i>Le poids des représentations sociales du bégaiement sur le sujet</i>	49
2.	<i>Un bégaiement bel et bien vécu comme un stigmat</i>	49
3.	<i>Le statut libérateur d'outsider</i>	50
4.	<i>Des bénéfices fidèles à nos estimations</i>	50
VII.	DES RESULTATS PARFOIS SURPRENANTS	51
1.	<i>Des contradictions dans le discours des interviewés</i>	51
2.	<i>L'absence d'influence de la famille</i>	52
3.	<i>Des avantages dans le bégaiement</i>	52
4.	<i>La dichotomie vie privée / vie professionnelle</i>	53
VIII.	METHODOLOGIE ET OUVERTURE	55
1.	<i>Un protocole efficace mais qui aurait pu être exploité davantage</i>	55
1.1.	Une méthode ayant eu l'efficacité escomptée	55
1.2.	De nombreux champs investigués, et d'autres n'ayant pas pu l'être	55
2.	<i>Ce que ce mémoire nous aura apporté</i>	56
3.	<i>Ouverture : une recherche qui pourrait être poursuivie en approfondissant</i> ...	57
3.1.	... le rapport à la norme des individus	57
3.2.	... la dichotomie vie privée / vie professionnelle du côté des collègues	57
3.3.	... la véritable nature de l'acceptation de la personne bégue par le corps professionnel	57
4.	<i>Portée clinique de ce mémoire</i>	58
CONCLUSION		59
REFERENCES		60
ANNEXES		63
ANNEXE I : GUIDE D'ENTRETIEN INITIAL		64
ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN APRES MODIFICATION		65
TABLE DES ILLUSTRATIONS		66
TABLE DES MATIERES		67

Astrid de Closmadeuc

Justine Faure

L'itinéraire d'une personne bègue s'orientant vers un métier à forte composante communicative : une approche par les sciences sociales.

69 Pages

Mémoire d'orthophonie -UCBL-ISTR- Lyon 2010

RESUME

Notre mémoire a été motivé par le désir d'appréhender le bégaiement dans la sphère professionnelle d'un œil nouveau. En effet, nous avons souhaité comprendre le parcours des personnes bègues s'orientant vers un métier à forte composante communicative, c'est-à-dire où la prise de parole occupe une place prépondérante. De fait, nous nous sommes intéressées aux différentes étapes qui constituent l'itinéraire professionnel des dix individus que nous avons rencontrés, en partant du processus d'orientation, en passant par les caractéristiques de leur pratique professionnelle, pour finir par recueillir l'auto-analyse qu'ils font de leurs choix. A travers le discours des sujets interviewés, nous avons cherché à accéder aux représentations sociales des différents acteurs de la vie professionnelle : les personnes bègues, mais aussi leurs collègues et leurs clients. Les propos des sujets bègues ont permis d'identifier deux groupes distincts : celui des individus dits « entravés » par leur trouble, et celui des individus dits « détachés » de leur bégaiement. Le premier groupe s'est vu freiné dans son orientation vers un métier à forte composante communicative par son vécu du bégaiement, tandis que le second n'a pas jamais perçu cet aspect de leur personne comme un élément à prendre en compte dans leurs décisions professionnelles. Un ensemble d'opportunités et de motivations personnelles ont conduit ces deux groupes à pratiquer ce genre de profession, non sans difficultés parfois, les obligeant ainsi à fournir un certain nombre d'adaptations en vue de concilier les désagréments liés au bégaiement et leur métier riche en expression orale. Tous les individus se sont vus confortés dans leurs choix et ont été en mesure de mettre en évidence les bénéfices de leur pratique professionnelle sur leur vécu du bégaiement.

MOTS-CLES

Bégaiement - Sciences sociales - Représentations sociales - Stigmate - Itinéraire professionnel - Métiers - Communication - Bénéfices

MEMBRES DU JURY

Bassetti Fanny ; Leclerc Caroline ; Guilhot Nicolas

MAITRE DE MEMOIRE

Renaud Perdrix

DATE DE SOUTENANCE

28 juin 2012



MEMOIRE présenté pour l'obtention du
CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Par
de CLOSMADEUC Astrid
FAURE Justine

L'ITINERAIRE D'UNE PERSONNE BEGUE
S'ORIENTANT VERS UN METIER A FORTE
COMPOSANTE COMMUNICATIVE :
Une approche par les sciences sociales

Maître du Mémoire
PERDRIX Renaud

Membres du Jury

BASSETTI Fanny
LECLERC Caroline
GUILHOT Nicolas

Date de Soutenance
28 juin 2012

ARTICLE DE SYNTHESE

TABLE DES MATIERES

ARTICLE DE SYNTHESE.....	2
Table des Matières.....	3
Résumé	4
Mots-Clés	4
Abstract	4
Keywords.....	4
Introduction.....	5
Problématique et hypothèses.....	7
Matériel et méthode.....	7
Présentation des résultats.....	9
Discussion des résultats.....	12
Conclusion.....	14
Bibliographie.....	15

RESUME

Notre mémoire a été motivé par le désir d'appréhender le bégaiement dans la sphère professionnelle d'un œil nouveau. En effet, nous avons souhaité comprendre le parcours des personnes bègues s'orientant vers un métier à forte composante communicative, c'est-à-dire où la prise de parole occupe une place prépondérante. De fait, nous nous sommes intéressées aux différentes étapes qui constituent l'itinéraire professionnel des dix individus que nous avons rencontrés, en partant du processus d'orientation, en passant par les caractéristiques de leur pratique professionnelle, pour finir par recueillir l'auto-analyse qu'ils font de leurs choix. A travers le discours des sujets interviewés, nous avons cherché à accéder aux représentations sociales des différents acteurs de la vie professionnelle : les personnes bègues, mais aussi leurs collègues et leurs clients. Les propos des sujets bègues ont permis d'identifier deux groupes distincts : celui des individus dits « entravés » par leur trouble, et celui des individus dits « détachés » de leur bégaiement. Le premier groupe s'est vu freiné dans son orientation vers un métier à forte composante communicative par son vécu du bégaiement, tandis que le second n'a jamais perçu cet aspect de leur personne comme un élément à prendre en compte dans leurs décisions professionnelles. Un ensemble d'opportunités et de motivations personnelles ont conduit ces deux groupes à pratiquer ce genre de profession, non sans difficultés parfois, les obligeant ainsi à fournir un certain nombre d'adaptations en vue de concilier les désagréments liés au bégaiement et leur métier riche en expression orale. Tous les individus se sont vus confortés dans leurs choix et ont été en mesure de mettre en évidence les bénéfices de leur pratique professionnelle sur leur vécu du bégaiement.

MOTS-CLES

Bégaiement - Sciences sociales - Représentations sociales - Stigmate - Itinéraire professionnel - Métiers - Communication - Bénéfices

ABSTRACT

Our thesis was motivated by the desire to grasp speech impediment in the professional area in a new way. As a matter of fact, we were keen on understanding how people with a stammer can go in for a career including an important communicative part and where speaking takes on particular importance. As a result, we focused on the different stages making up the professional career of ten people we interviewed, starting from the career advising process, then going through the characteristics of their practical job experience to finally record these people's self reflection on their choice. Through their remarks, we tried to pinpoint the social representations other people may have on their impediment: people with a stammer as well as their colleagues or clients. We were then in a position to identify two different groups: people who are hampered by their impediment or those who are detached from it. The first group found themselves showed down in their career because of the way they live their speech impediment while the second group never perceived this aspect of their person to be an element to take into account in their professional decision. A whole range of opportunities led those two groups to practise this type of job with difficulties sometimes, forcing them to adapt in view to reconciling the inconveniences linked to their impediment with a communication oriented job.

KEYWORDS

Stammer - Social science - Social representations - Social stigma - Professional pathways - Job - Communication - Benefits

INTRODUCTION

« Depuis l'adolescence, et même avant, je savais que je ne m'orienterai pas vers des emplois où la communication orale représente les trois quarts du travail [...], c'était évident ». Laurence, 30 ans

Citation extraite de « *Bégayer : question de parole, question de vie* »,
Recueil de témoignage de l'APB.

L'évidence selon laquelle un individu bègue ne peut pas pratiquer un métier à forte composante communicative semble communément admise dans la société actuelle. Elle témoigne de la puissance des stéréotypes et des représentations sociales attachées au bégaiement que la personne bègue intériorise dès le plus jeune âge. En effet, tout individu est profondément façonné par la société dans laquelle il évolue et qui est elle-même orchestrée par des normes et des représentations sociales. Les premières - en tant que « manières d'être, de faire ou de penser socialement définies et sanctionnées (Cresson et al, 2004, p.6) - imprègnent le sujet. Les représentations sociales, quant à elles, constituent une « forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique » (Jodelet, 1989, p. 53) permettant d'interpréter les événements de façon similaire (Semin, 1989, p. 263). En conséquence, la personne bègue va se construire en intégrant l'idée qu'il n'a pas accès aux domaines relevant de la communication orale.

Cette représentation particulière du bégaiement relève des différents processus qui ont modifié la manière que la société a d'appréhender la pathologie. En effet, la médicalisation de la société a eu pour résultat d'appliquer une « coloration sanitaire » (Aïach, 1998, p.25) à de nombreux champs sociaux qui en étaient auparavant dépourvus et d'étendre la médecine au milieu profane (Lowenberg et Davis, 1994). La place de la médecine ainsi renouvelée, c'est tout le rapport de la société à la santé qui s'est vu transformé. Le corps médical s'est imposé en tant qu'entrepreneur de moral (Becker, 1963) puisque selon Fassin (1998, p. 7), la « médicalisation suppose une normalisation ». En d'autres termes, la médecine a créé des normes de façon à ce que les individus de la société identifient la bonne santé à la norme (Adam et Herzlich, 1994, p. 6). La normalité d'un sujet se juge donc au regard de son état de santé, et il est possible de parler de « médicalisation de l'existence » (Aïach, 1998, p. 26). La pathologie, en tant qu'écart à la norme de la bonne santé, est donc socialement considérée sous l'angle de la déviance.

Au vu de ces nouvelles réalités sociales, le bégaiement apparaît comme attribut déviant, puisqu'il est identifié dans le DSM-IV comme une « perturbation de la fluence normale et du rythme de la parole » et un « trouble de la communication ». Goffman (1963) insiste sur le fait que ce n'est pas réellement l'attribut qui fait le stigmaté, mais les conséquences qu'il engendre d'un point de vue social et relationnel. Croizet et Leyens (2003) confirment que le bégaiement a tout d'un stigmaté puisqu'il constitue un attribut négatif, est la cible de stéréotypes négatifs, engendre du rejet et de la discrimination, et induit une identité sociale de groupe négative (c'est-à-dire que les membres du groupe des personnes bègues se pensent inférieures). Le portrait du bégaiement comme pathologie ainsi dressé, il est aisé de comprendre à quel point il peut être surprenant qu'une personne cherche à exercer une profession dans le champ même où se manifeste son stigmaté, c'est-à-dire dans la communication pour une personne bègue.

Le stigmaté agit sur le rapport de l'individu à la société. C'est au cours des rapports sociaux que le stigmaté se révèle et influence la nature des relations entre les individus (Goffman, 1963, p. 23). Ces dernières sont ainsi perturbées du côté des sujets stigmatisés qui souffrent de leur attribut déviant, mais également du côté des interlocuteurs qui

perçoivent l'embarras de la personne stigmatisée envers eux. Mais le vécu social de la maladie dépend du vécu subjectif de la personne, chez qui plusieurs représentations de sa maladie peuvent cohabiter (Lacourse, 2002). Le fait que cette dernière puisse intérioriser conjointement les représentations sociales péjoratives concernant sa pathologie et une vision plus personnelle pourrait constituer une première piste d'explication au choix de la personne bègue de ne pas se tenir l'écart des secteurs de la communication où elle est pourtant stigmatisée. D'autres facteurs explicatifs à cette orientation professionnelle sont également susceptibles d'émerger, car un individu peut s'opposer de diverses façons aux normes en vigueur. En effet, toute personne est libre de transgresser la norme en s'appuyant sur le concept de « conflit de normes » (Cresson et al, 2004, p. 174). En effet, ces dernières sont socialement établies pour un groupe social n'étant pas homogène, et le sujet peut considérer qu'elles ne s'appliquent pas légitimement à son cas (Becker, 1985). De plus, le statut d'*outsider* (Becker, 1985) ne relève pas tant de la déviance en soi mais de l'attribution de l'étiquette de déviant attribuée par la société. Dans le même ordre d'idée, le sujet peut choisir de se fier à son identité pour soi, qu'il construit par rapport à son histoire, plutôt qu'à son identité sociale déterminée par autrui au regard de son attribut uniquement (Goffman, 1963). La personne bègue pourrait donc se libérer des contraintes d'orientation professionnelle liées à son stigmate en s'appuyant sur l'argument selon lequel le statut d'*outsider* ne lui est pas inhérent mais socialement affecté.

Si le bégaiement pèse autant sur le processus d'orientation de la personne, c'est qu'il peut être considéré comme un attribut particulièrement invalidant professionnellement, et ce pour plusieurs raisons. Certaines proviennent directement de l'influence du bégaiement sur le sujet, et nous pourrions citer l'altération des habiletés sociales qu'il engendre, les fréquentes distorsions cognitives qui conduisent à une dévalorisation, et la surestimation des échecs (Brignone et de Chassey, 2003). D'autres raisons trouvent plutôt leur origine dans les représentations sociales des français sur la santé et la maladie (Herzlich, 1969) qui montrent que les habiletés troublées dans le cadre du bégaiement sont souvent d'une importance capitale dans le monde du travail. Un des risques encourus par la personne bègue pratiquant un métier à forte composante communicative - outre celui de la discrimination - est de voir sa crédibilité professionnelle amoindrie. Hughes (1945) explique en effet que la légitimité d'un statut, ici professionnel, est remis en cause lorsque l'on s'aperçoit qu'une caractéristique qui lui est secondaire (et qui est à tort considérée comme indispensable) est absente chez l'individu qui l'occupe. De plus, une autre difficulté éprouvée par les personnes stigmatisées réside dans une « acceptation fantôme » (Goffman, 1963, p. 143). Elle peut se manifester dans le milieu professionnel sous la forme d'une tolérance soumise à la condition que le sujet stigmatisé ne pénètre pas les domaines réservés aux normaux.

Cependant, le monde professionnel peut se révéler favorable à la personne stigmatisée sur le plan relationnel. En effet, Goffman (1963) constate qu'il peut être plus facile de gérer le stigmate pour une personne extérieure à la sphère privée dans la mesure où celle-ci sait que les efforts nécessaires n'ont à être produits que dans le laps de temps limité de la journée de travail. De plus, l'activité professionnelle favorisant les contacts sociaux entre personnes stigmatisées et normales, il est possible de supposer qu'à force de se fréquenter, les stéréotypes vont céder et qu'une acceptation véritable va pouvoir se mettre en place (Goffman, 1963). La valeur positive du milieu professionnel peut même se faire ressentir sur le plan personnel. En effet, le sentiment de compétence, notamment dans son métier, œuvre à l'augmentation de la confiance et de l'estime de soi (André, Lelord, 1998). L'influence du courant cognitivo-comportemental (Cottraux, J., Fontaine, O., Ladouceur, R., (1998) laisse également penser que les bénéfices de la pratique

professionnelle peuvent se répercuter sur le bégaiement en lui-même. En effet, un individu bègue, confronté chaque jour dans sa profession à la nécessité d'utiliser des comportements communicatifs, verra ses compétences s'améliorer, et donc potentiellement son bégaiement diminuer.

PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES

Afin de déterminer le déroulement complet de l'itinéraire qu'emprunte une personne bègue désireuse d'intégrer la prise de parole à son quotidien professionnel, nous avons décidé de nous intéresser aux différentes étapes que constituent le processus d'orientation, la pratique professionnelle et l'analyse que fait l'individu, a posteriori, de son expérience. Nous nous sommes alors intéressées aux obstacles qui pourraient freiner cette décision d'orientation et, au contraire, aux éléments pouvant permettre au sujet de poursuivre dans cette direction. Comment ces individus parviennent-ils quotidiennement à concilier leur trouble avec l'exercice professionnel ? Et finalement, nous avons tenté d'évaluer la satisfaction des individus à propos de leurs choix professionnels : sont-ils confortés dans leur décision ? Quel est l'impact de leur pratique professionnelle sur le bégaiement ? Ont-ils même retiré des bénéfices liés à cette expérience ? Quatre problématiques ont pu être dégagées :

L'orientation vers un métier à forte composante communicative peut potentiellement être entravée par le vécu du bégaiement. Celui-ci peut-être marqué par la honte entraînant une volonté de le dissimuler, par le sentiment de discrédit que le trouble engendre et par la crainte du téléphone, facteurs qui peuvent conduire les individus à s'imposer des limites dans leur orientation.

La conviction d'une liberté de choix malgré le bégaiement, un parcours professionnel oscillant entre opportunités et désir de lutter contre le bégaiement, ainsi qu'une personnalité déterminée et un attrait pour les relations sociales constituent les différents vecteurs d'orientation vers des métiers à forte composante communicative pour les sujets bègues.

Face aux difficultés liées au bégaiement dans le milieu professionnel, les individus mettent en place un parcours de conciliation entre le bégaiement et leur métier, reposant sur une posture professionnelle particulière et des *turning points* décisifs.

Les individus sont confortés dans leur choix d'orientation par l'établissement de rapports interpersonnels épanouissants sur le lieu de travail, par les bénéfices qu'ils retirent d'une telle pratique, par le sentiment de victoire sur leur trouble, qui leur permettent de se tourner vers l'avenir à travers de nouveaux objectifs.

MATERIEL ET METHODE

a) Présentation de la population

Nous avons choisi des personnes adultes ayant un bégaiement depuis l'enfance, et pratiquant une profession comportant une composante communicative prépondérante. Si nous accédions à des étudiants, des stages pratiques devaient être à leur actif pour être retenus. La diversité des personnes choisies pour les entretiens est une condition de la validité de ce procédé. C'est pour cela que nous avons sélectionné des individus exerçant dans des catégories socioprofessionnelles variées. Pour constituer notre population, nous avons opté pour les deux modes d'accès existants (Blanchet, Gotman, 1992). Le premier, qualifié de « direct », consiste à entrer en contact avec les personnes, sans intermédiaire.

Ce moyen s'est avéré fructueux du fait que la population que nous cherchions était relativement peu spécifique. Nous avons aussi opté pour le second mode d'accès, dit « indirect », qui implique cette fois l'intervention d'un média institutionnel ou personnel, par souci d'efficacité. La méthode de « proche en proche », décrite par Blanchet (1992), qui consiste à demander à chacun de nos participants s'il ne connaît pas des personnes susceptibles de correspondre à ce que nous cherchons, a fonctionné avec plusieurs personnes.

Noms	Profession	Moyen de recrutement	Age
Johns	Gérant de PME	Forum APB	56 ans
Cézanne	Ex hôte de vente en station service	Forum APB	36 ans
Braque	Coach en séduction et animateur de chroniques à la télévision	Par le biais d'une page Facebook	26 ans
Arcimboldo	Professeur de mathématiques	Par relations personnelles	35 ans
Ingres	Retraité de la poste, guichetier puis chef d'établissement	Par le biais de Johns	58 ans
Toulouse-Lautrec	Interne en médecine générale	Rencontré aux journées mondiales du bégaiement	24 ans
Gauguin	Chef de projet des affaires culturelles d'une université	Par le biais d'Arcimboldo	29 ans
Warhol	Directeur des ressources humaines d'une banque	Rencontré aux journées mondiales du bégaiement	46 ans
Arp	Avocat à la retraite	Par relations personnelles	66 ans
Lichtenstein	Responsable marketing dans une banque	Forum APB	44 ans

Caractéristiques des sujets interviewés

b) Protocole expérimental

L'entretien semi-directif est un mode de production de données en sciences sociales. Il permet de recueillir le discours spontané d'un individu. L'enquête par entretien s'inscrit ainsi dans la sociologie compréhensive de Weber, dans laquelle les individus se comportent de manière rationnelle et compréhensible (Weber, 1965) : ils sont des acteurs qui donnent un sens à leurs actions, étant toutefois soumis aux contraintes de la situation, aux relations avec autrui et à leurs propres conceptions sociales. Nous cherchons justement dans ce discours à extraire les représentations des individus : elles seront le pilier de l'analyse de l'entretien (Blanchet et Gotman, 1992).

Dans notre mémoire, nous cherchons surtout à comprendre « comment » les individus ont évolué. Nos entretiens ont tenté de définir les logiques d'action des individus, leurs représentations sociales et l'impact de celles-ci sur leur choix. Tout comme le stipule Hélarlot (2006), « le point de vue adopté est celui d'une approche [...] au sens où l'analyse porte sur la façon dont les acteurs procèdent à l'interprétation de leur parcours et construisent le sens de leur expérience » (p.62).

Quivy et Van Campenhoudt (1995) explicitent l'attitude qu'un interviewer doit adopter pour effectuer un entretien de qualité. Il se doit d'être neutre et bienveillant, mais aussi discret, afin d'éviter d'influencer le discours. Etant donné que nous ignorons le « monde de référence » des individus interrogés, il convient de ne pas les enfermer dans des questions préétablies qui les contraindraient à raisonner selon nos propres représentations sociales (Blanchet, 1991). L'interviewer jongle entre des stratégies d'écoute et d'intervention pour orienter le discours vers les thèmes qu'il souhaite aborder. Quivy et Van Campenhoudt (1995) précisent que l'entretien doit se dérouler dans un environnement adéquat ainsi que dans un contexte approprié : le sujet interviewé doit être

au courant des objectifs de la recherche et de la durée de l'entretien. Il sera en outre précisé à l'avance que la conversation sera enregistrée, et les sujets anonymisés.

Afin de définir les thèmes à aborder, le chercheur établit un « guide d'entretien ». Celui-ci découle d'un véritable processus de recherche. En effet, à partir des premières lectures théoriques, une problématique est élaborée. Pour répondre à celle-ci, nous établissons des hypothèses susceptibles d'y apporter des éclairages. A ce stade vient la préparation de l'entretien qui implique l'élaboration du guide d'entretien : il s'agit d'une grille destinée à l'enquêteur sur laquelle se résument les thèmes, les hypothèses et les questions qui doivent être abordés au cours de l'entretien. Ensuite seulement, les entretiens s'envisagent et chacun d'entre eux donne alors de nouvelles pistes à explorer et à vérifier dans les entretiens suivants (Blanchet, 1992).

L'étude du discours, comme le précisent Blanchet et Gotman (1992), permet d'analyser les données recueillies, après qu'elles aient été transcrites littéralement. L'analyse de contenu se prête particulièrement aux sciences sociales, puisque cette méthode convient très bien à l'étude du non-dit et de l'implicite (Quivy et Campenhoudt, 1995). L'analyse de contenu peut prendre deux formes complémentaires. Nous pouvons dans un premier temps procéder à une analyse « verticale » (Ghiglione et Matalon, 1978) du texte de chaque entretien. Il s'agit de relever méthodiquement les thèmes abordés par chaque sujet pour en expliciter les parcours de vie et les *turning points* qui, selon Hêlardot (2006), marquent des tournants décisifs au sein de ces parcours. Sont aussi mis en évidence les « les modes d'organisation individuels » (Blanchet et Gotman, 1992), afin de faire émerger les conceptions personnelles des sujets, leur monde de référence, leurs logiques internes, à la lumière de nos hypothèses. Dans un deuxième temps, nous procédons à une analyse « horizontale » (Ghiglione et Matalon, 1978) de l'ensemble du corpus : c'est l'analyse thématique. Cette fois, il s'agit de découper transversalement tous les entretiens, pour relever ce qui, dans chaque entretien, se réfère au même thème. Grâce à une grille de thèmes, il faut chercher une « cohérence inter-entretien » (Blanchet et Gotman, 1992, p.96). Bardin (1977) explicite la manière selon laquelle le découpage doit être effectué. Elle nomme ce procédé « l'analyse catégorielle ». Pour elle, la catégorisation a pour but de « fournir [...] une représentation simplifiée des données brutes » qui recèlent des données encore « invisibles » (p.152).

Enfin, il est possible d'aller parfois jusqu'à créer une typologie, mais ce n'est jamais le but d'une recherche par entretiens. Une typologie cherche à mettre en vis-à-vis différents « idéaltypes », qui reflètent chacun des logiques sociales opposées, ou simplement contrastées. Il est possible de définir un idéaltype comme étant un portrait-robot d'un personnage fictif, emblématique d'une logique sociale. Un « idéaltype », selon Blanchet et Gotman (1992), est par définition une construction, et n'est donc pas la réalité.

PRESENTATION DES RESULTATS

Le premier axe que nous avons pu décrire est celui du bégaiement comme entrave potentielle à l'orientation vers un métier à forte composante communicative, car le vécu que les sujets ont de leur trouble aurait pu les dissuader d'une telle démarche professionnelle. En effet, les nombreuses prises de parole qui composent ce type de métier s'accordent difficilement avec certaines caractéristiques du bégaiement. Ainsi, le sentiment de honte lié au bégaiement semble omniprésent et engendre une forte volonté de le dissimuler. Cet état d'esprit semble donc contradictoire avec le fait d'embrasser une carrière où le bégaiement pourrait se révéler au grand jour à n'importe quelle prise de

parole. Par ailleurs, dans plusieurs cas, nous avons relevé chez les personnes bègues un sentiment de discrédit - exacerbé dans le contexte professionnel - qui les pousse à mettre en doute leur crédibilité aux yeux de leurs interlocuteurs professionnels. Ils pensent également que, dans l'inconscient collectif, il n'est pas compatible d'occuper une fonction marquée par la communication lorsque l'on est bègue. Ils considèrent par exemple leur phobie du téléphone comme un réel obstacle à la pratique professionnelle tant cet outil de communication y est primordial, d'autant plus que leurs difficultés d'élocution semblent majorées à son contact. Les personnes bègues ne se sont pas autorisées à s'orienter comme elles le souhaitaient initialement et certaines avouent avoir consciemment choisi des métiers leur plaisant moins que d'autres à cause de leur bégaiement.

Cependant, si des éléments apparaissent comme antinomiques avec une orientation vers un métier à forte composante communicative, d'autres constituent des vecteurs facilitant cette démarche. En effet, à l'opposé des personnes qui se sont senties limitées dans leurs possibilités professionnelles, d'autres ont ressenti une liberté de choix malgré le bégaiement reposant sur trois piliers. Ainsi, cette liberté a pu dans quelques cas s'exprimer du fait que les individus n'avaient pas encore été diagnostiqués ou étaient dans le déni, comme ils le concèdent eux-mêmes. Mais le plus fréquemment, les sujets argumentent leur choix professionnel en insistant sur le fait qu'ils ont préféré se baser sur leurs compétences plutôt que sur leur bégaiement. Le dernier pilier d'une telle orientation – décrit par au moins quatre sujets interviewés – est un bégaiement moins prononcé dans le milieu professionnel que dans le milieu intime. En effet, le bégaiement ne se manifeste pas toujours avec la même intensité selon les contextes communicatifs et, dans le cas de ces personnes, le cadre professionnel leur est favorable. Le second vecteur vers une telle orientation peut rassembler les raisons majeures qui ont conduit les sujets interviewés vers les métiers qu'ils pratiquent aujourd'hui. Pour certains, il s'agit d'une opportunité : ils n'ont pas sciemment visé une profession fortement marquée par la communication mais l'ont finalement pratiquée grâce à des propositions fortuites, des relations... Pour d'autres, et d'ailleurs pour la majorité, leur orientation s'explique par une volonté de lutter contre leur trouble. Ils expriment avec force leur désir de se mettre en difficulté et de se contraindre à prendre la parole. Enfin, le troisième vecteur est commun aux interviewés qui s'appuient sur une personnalité déterminée et un attrait pour les relations sociales. Ces deux caractéristiques ont eu un rôle central dans leur démarche d'orientation car, malgré leur bégaiement, tous mettent en exergue leur envie de se dépasser, de faire tomber leurs propres limites, et tous décrivent leur appétence à la communication et conçoivent cet élément comme une source d'épanouissement qu'ils ont cherché à introduire dans leur carrière professionnelle.

Les sujets que nous avons rencontrés prennent le parti de prouver qu'être porteur de bégaiement et qu'user à forte dose de la parole au travail n'est pas incompatible. Leurs propos mettent donc en parallèle les difficultés professionnelles auxquelles ils ont pu être confrontés avec les ajustements qu'ils ont mis en place pour concilier leur trouble et leur pratique professionnelle. Les écueils auxquels ils se sont fréquemment heurtés sont ceux des entretiens d'embauche, ainsi qu'un accueil mitigé de la part de leurs collègues et de leurs interlocuteurs qui, surpris et mal informés sur le bégaiement, ont parfois fait preuve de maladresse. Une autre de leurs difficultés réside dans l'accès à l'ascension professionnelle. En effet, certains sujets ont dû se battre, patienter plus longtemps que leurs collègues non bègues, voire faire le deuil d'une promotion car leurs supérieurs pensaient qu'elle ne leur conviendrait pas du fait du bégaiement.

Face à ces entraves, les individus ont effectué un véritable parcours de conciliation afin de permettre la cohabitation de leur bégaiement et de leur pratique professionnelle. Ils ont donc œuvré pour améliorer la qualité de leur parole et leur gestion du stress. Un

certain confort s'est alors établi et a permis aux sujets de se sentir plus à l'aise et de diminuer le caractère anxiogène de nombreuses situations de communication. Enfin, les personnes bègues interviewées décrivent s'être adaptées à leur milieu de travail en adoptant une posture professionnelle prenant en compte le bégaiement. Chaque posture est évidemment particulière à chaque individu mais deux groupes principaux peuvent être repérés. Le premier groupe nous a expliqué avoir choisi d'annoncer son bégaiement à son milieu professionnel, principalement dans le but d'éviter de se focaliser sur la peur qu'il soit découvert. Au contraire, d'autres sujets ne conçoivent pas de s'adresser à leurs interlocuteurs professionnels si leur bégaiement est exposé au su de tous. Cette posture est également marquée par la notion d'identité. Lorsque le bégaiement est considéré comme une caractéristique inhérente de la personne, il est souvent vécu ouvertement sur le lieu de travail. Mais dans d'autres cas, il est nécessaire pour l'individu de le mettre à distance de leur personne et de dissocier ce qu'ils sont dans leur vie privée de ce qu'ils sont dans leur pratique professionnelle, où ils jouent un rôle excluant leur bégaiement. Leur parcours de conciliation inclut par ailleurs des *turning points* qui ont bouleversé positivement la vie professionnelle des sujets. Ils trouvent parfois leur origine dans la sphère privée de la personne, où des événements de vie ont favorisé un vécu plus positif du bégaiement. Les *turning points* apparaissent aussi dans la sphère professionnelle, et l'on peut citer un supérieur mettant en place des séances de coaching pour son employé bègue.

Aucune des personnes bègues qui se sont orientées vers des métiers à forte composante communicative ne semble le regretter. Une des principales sources de satisfaction est d'avoir réussi à instaurer des relations interpersonnelles épanouissantes dans le milieu professionnel. La crainte portant sur le manque de crédibilité à cause du bégaiement ne s'est donc pas vérifiée, tout comme celle portant sur l'illégitimité à exercer ce type de profession, qui s'est estompée au profit de la sensation d'être jugé sur les compétences et non sur le trouble. La pratique d'un métier à forte composante communicative a également donné lieu à plusieurs bénéfices, dont celui de proposer un lieu d'entraînement à la prise de parole. Certains sujets expliquent en effet que, contraints à prendre la parole pour des raisons professionnelles, ils n'ont pas eu d'autres choix que de trouver des solutions, d'améliorer au fur et à mesure la qualité de leurs prestations orales. De plus, l'épanouissement professionnel s'est répercuté d'un point de vue personnel : le fait d'expérimenter la réussite au travail, le respect des collègues et des clients a permis aux personnes bègues de voir leur estime de soi croître. Mais le bénéfice le plus significatif qui a parfois été mis en évidence est celui du recul du bégaiement, puisque plusieurs sujets ont l'impression que la sévérité de leur trouble s'est amoindrie grâce à la pratique de leur métier à forte composante communicative qui les a habitués à s'exprimer en public. La plupart des individus interviewés ont décrit lors des entretiens en quoi consisterait une victoire sur le bégaiement – qui passe souvent par l'acceptation du trouble ou pour d'autres par sa suppression – et dans de nombreux cas, la pratique du métier à forte composante communicative participe à ce processus. Cette idée de victoire se fait particulièrement ressentir lorsque les sujets relatent avoir pu transposer dans leur vie privée des acquis issus de la sphère professionnelle. Le bégaiement a donc également perdu de son caractère limitatif dans leur vie personnelle.

Pour conclure, nous pouvons souligner que les individus que nous avons rencontrés et qui sont aujourd'hui confortablement ancrés dans leur situation professionnelle, sont tournés vers l'avenir et expriment chacun le désir de continuer d'avancer dans leur démarche face à leur bégaiement. Nous avons pu élaborer une typologie décrivant deux types d'individus fictifs et résumant les étapes de leur parcours.

		Type entravé	Type détaché
Situation d'origine			
freins	Sentiment de honte	Fort	Discret
	Sentiment de discrédit	Fort	Discret
	Volonté de dissimuler le bégaiement	Forte	Discrète
	Limites d'orientation auto-imposées	Majeures	Mineures
moteurs	Attrait pour les relations sociales	Fort	Fort
	Personnalité déterminée	Marquée	Marquée
	Liberté de choix d'orientation	Mineure	Majeure
Pratique d'un métier à forte composante communicative			
début	Explication du choix du métier	Volonté de lutte	Ensemble d'opportunités
	Difficultés professionnelles liées au trouble ...	Présentes	Présentes
adaptations	... atténuées par des moyens de conciliation	Oui	Oui
	Posture professionnelle adoptée par rapport au bégaiement	Décision de le taire Jouer un rôle pour le mettre de côté	Décision de l'annoncer L'intégrer à ses caractéristiques personnelles
	<i>Turning points</i> facilitateurs	Oui	Oui
Analyse du choix professionnel			
résultats	Sentiment d'illégitimité professionnelle	Réfuté	Conforté dans son absence
	Bénéfices dus à la pratique d'un métier à forte composante communicative	Meilleure acceptation du trouble Augmentation de la confiance en soi Diminution du bégaiement	Augmentation de la confiance en soi Diminution du bégaiement
	Sentiment de victoire sur le trouble	Présent	Présent

La typologie

DISCUSSION DES RESULTATS

Les résultats obtenus, en comparaison aux hypothèses de départ, se sont parfois révélés fidèles à nos attentes. Ainsi, nous supposons que le fait que la santé soit élevée au rang de norme sociale (Fassin, 1998) aurait des conséquences sur la démarche d'orientation professionnelle. Cette idée s'est vue confirmée au cours des entretiens puisque les sujets ont décrit le poids des représentations sociales de leur trouble et les limites qu'ils se sont auto-imposées tant leur sentiment d'illégitimité dans un métier à forte composante communicative était fort. Au regard de leur discours, le bégaiement est bel et bien vécu comme un stigmate puisque tous relatent des anecdotes confirmant les critères de Croizet et Leyens (2003) précédemment décrits. Mais, comme nous l'avions pressenti, les individus parviennent à s'affranchir des normes sociales qui les limitent en se reposant notamment sur un statut d'*outsider*. En d'autres mots, ils affirment avoir pris le parti de ne pas accepter que les représentations sociales qui les priveraient d'un métier à forte composante communicative s'appliquent à eux et estiment n'avoir à prendre en compte dans leur projet professionnel, que leurs goûts et leurs compétences, en excluant le bégaiement des critères d'orientation. Les résultats de nos recherches mettent

également en évidence les bénéfices de la pratique d'une telle profession sur les personnes bègues : le vécu du bégaiement s'est amélioré, les relations interpersonnelles sont devenues plus épanouissantes, les nombreuses réussites professionnelles ont permis d'accroître leur estime de soi. Enfin, l'hypothèse selon laquelle le lieu de travail pourrait constituer un espace d'entraînement à la prise de la parole, selon le point de vue cognitivo-comportemental, aurait une incidence sur le bégaiement lui-même a été approuvée par les sujets interviewés. Ceux-ci expliquent que, grâce à leur métier, ils se sentent plus à l'aise pour parler, qu'ils ont pu s'y entraîner au quotidien et en conséquence, réduire le caractère anxiogène des situations de communication à force d'habitude.

Au contraire, la richesse des témoignages recueillis a permis de mettre en reliefs des résultats plus surprenants. En effet, les entretiens ont dans un premier temps été complexes à analyser, tant le nombre d'incohérences internes y était élevé. Il pouvait donc arriver qu'un même individu émette des opinions contradictoires sur un même thème, notamment sur celui du rapport au bégaiement. Nous pensons avoir dépassé cet état de surprise en nous reposant sur l'idée qu'il peut cohabiter plusieurs représentations de la maladie au sein d'un même individu (Lacourse, 2002). Dès lors nous avons pu mettre en relief d'autres éléments inattendus, portant par exemple sur la dichotomie que les sujets ressentent entre leur vie privée et leur vie professionnelle. Cette dernière leur permet de mieux vivre leur bégaiement car ils y opèrent un véritable désengagement de soi, endossant ainsi le rôle d'un pur professionnel et mettant à distance les émotions et le bégaiement.

D'un point de vue méthodologique, le protocole s'est avéré efficace - dans la mesure où il a permis de répondre à nos interrogations - mais aurait tout de même pu être exploité davantage. En effet, notre recherche aurait gagné en diversité si nous avions pu interroger des femmes bègues. Peut-être leurs parcours auraient-ils été influencés par d'autres facteurs, et d'autres ressentis auraient pu émerger. Malheureusement, la prévalence minoritaire du sexe féminin dans le bégaiement a rendu difficile l'accès à ce genre. De plus, nous nous interrogeons aujourd'hui sur l'éventuelle présence d'un biais au sein de notre mode de recrutement dès le départ. Peut-être notre annonce aurait-elle dû mentionner que toute expérience - même douloureuse - pouvait nous intéresser. En effet, notre formulation a probablement eu pour effet de susciter l'intérêt uniquement des personnes ayant eu une expérience professionnelle positive et ayant envie de la partager. Ne pas avoir été en mesure de confronter les itinéraires des personnes ayant été stoppées dans leur processus d'orientation vers un métier à forte composante communicative avec ceux de nos sujets est regrettable. En revanche, notre population présente d'autres aspects témoignant tout de même d'une variété intéressante. Ainsi, une large palette de milieux socioculturels et d'âges a pu être couverte grâce à l'utilisation de différentes méthodes de recrutement - le fait de s'adresser à des réseaux sociaux permettant par exemple d'accéder à une population jeune. Nous avons par contre regretté que le recrutement de proche en proche et par le biais de l'APB (Forum, Journées Mondiales du Bégaiement...) nous ait conduites à rencontrer des personnes dont le discours était fortement teinté par la tendance scientifique la plus répandue actuellement. Nous avons tout de même pu obtenir une plus grande hétérogénéité de points de vue en échangeant avec des individus plus étrangers au milieu associatif du bégaiement.

Avec du recul, nous pensons que notre recherche pourrait être poursuivie et nous envisageons plusieurs pistes d'approfondissement, dont fait partie le rapport à la norme des personnes bègues s'orientant vers un métier à forte composante communicative. Nous avons en effet vu dans nos résultats qu'ils peuvent se débarrasser ou ne pas se sentir concernés par les normes qui relèguent le bégaiement au rang de trouble. Il serait donc

essentiel de comprendre le cadre normatif dans lequel ils s'inscrivent ainsi que leur vision de la normalité et de la déviance. De plus, nous avons mis en exergue une dichotomie dans la gestion du bégaiement entre vies privée et professionnelle du côté des personnes bègues, et nous aimerions savoir si - comme le suppose Goffman (1963) - elle est également ressentie par leurs interlocuteurs professionnels. Ces derniers, qui ne voient pas d'inconvénient à travailler avec une personne bègue qui doit sans cesse prendre la parole, sont-ils aidés par le fait de ne pas avoir à « partager le sort d'un individu stigmatisé ni de consacrer leur temps à faire preuve de tact et de dévouement à son égard » (Goffman, 1963, p. 70) au quotidien ? De manière plus large, nous nous sommes interrogées uniquement sur le parcours et les représentations de la personne bègue vis-à-vis du corps professionnel, mais il serait aussi riche d'appréhender les représentations du corps professionnel lui-même, puisqu'il côtoie ces personnes bègues tous les jours. Les sujets interviewés ont un ressenti d'acceptation par leurs interlocuteurs professionnels mais, sans vouloir mettre leurs propos en doute, il serait judicieux de confronter cette impression au concept d'« acceptation fantôme » de Goffman (1963). Le biais d'investigation de ce questionnement serait d'interroger directement les collègues ou les clients des sujets, afin de rechercher d'éventuelles limites ou conditions à l'acceptation des personnes bègues dans un métier à forte composante communicative.

CONCLUSION

Nous cherchions dans notre mémoire à comprendre ce qui avait pu amener des personnes bègues à s'orienter vers un métier à forte composante communicative, alors que la norme voudrait que leur trouble les tienne éloignés des secteurs professionnels impliquant une prise de parole prépondérante.

Les dix entretiens semi-directifs effectués ont mis en relief le fait que certains sujets étaient habités par la conviction d'être libres dans leurs choix professionnels. En revanche, d'autres individus bègues se sont imposé des limites lors de leur orientation, principalement du fait de la honte et du discrédit engendrés par le bégaiement. De fait, leurs propos révèlent souvent un sentiment d'illégitimité à pratiquer une telle profession. Pourtant, l'ensemble de ces personnes ont finalement embrassé une carrière emprunte d'une forte communication, ce qu'elles justifient par un ensemble d'opportunités professionnelles ou une envie prégnante de lutter contre leur bégaiement, ce qui dénote du rôle de leur personnalité déterminée dans leur parcours. Qui plus est, toutes étaient mues par un attrait certain pour les relations sociales les encourageant à persévérer dans leur projet. Comme nous nous y attendions, des difficultés ont jalonné les pratiques professionnelles des personnes, et des *turning points* ont été nécessaires pour modifier favorablement leurs trajectoires. De plus, des moyens d'adaptation ont permis de concilier la sphère professionnelle et le bégaiement. Les sujets attribuent à cette expérience professionnelle de nombreux bénéfices, portant notamment sur leur vécu du bégaiement, leur estime d'eux-mêmes, et parfois même sur la sévérité de leur bégaiement.

Une typologie a pu être élaborée à partir de nos entretiens. Celle-ci met en avant deux types d'individus : ceux dits « entravés » par leur bégaiement, et ceux dits « détachés » de leur bégaiement. Ces deux états d'esprit permettent de différencier les premières étapes de leur parcours, les motivations et les attentes qu'ils avaient envers la pratique d'un tel métier. Finalement, tous se rejoignent pour dire qu'ils ont été confortés dans leurs choix professionnels et cette sérénité professionnelle leur donne l'occasion de se tourner vers de nouveaux objectifs par rapport à leur bégaiement.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, P., Herzlich, C. (1994). *Sociologie de la maladie et de la médecine*. Paris : Nathan.
- Aïach, P., Delanoë, D. (1998). *L'ère de la médicalisation*. Paris : Edition Anthropos.
- American Psychiatric Association. (2000). *MINI DSM-IV, Critères de diagnostic*. Traduction française par J.-D. Guelfi et al. Paris : Masson.
- André, C., Lelord, F., (1998). *L'estime de soi. S'aimer pour mieux vivre avec les autres*. Paris : Odile Jacob.
- Bardin, L., (1977). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Becker, H.S. (1963/1985). *Outsiders, études de sociologie de la déviance*. Paris : A.-M. Métailier
- Blanchet, A., Gotman, A. (1992). *L'entretien. L'enquête et ses méthodes*. Paris : Armand Colin.
- Blanchet, A., et al. (1985). *L'entretien dans les sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Blanchet, A., Ghiglione, R., Massonnat, J., Trognon, A. (1998). *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Blanchet, A. (1991). *Dire et faire dire. L'entretien*. Paris : Armand Colin.
- Cottraux, J., Fontaine, O., Ladouceur, R. (1998). *Thérapie comportementale et cognitive*. Paris : Masson.
- Croizet, J.-C., Leyens, J.-P. (2003). *Exclusion et stigmatisation*. Paris : Arman Colin.
- de Chassey, J., Brignone, S. (2002). *Thérapie comportementale et cognitive*. Isbergues : Orthoédition.
- Fassin, P. (1998). Titre du chapitre. Dans Aïach, P., Delanoë, D. (dir.). *L'ère de la médicalisation*. Paris : Edition Anthropos.
- Ghiglione, R., Matalon, B., (1978). *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques*. Paris : Armand Colin.
- Goffman, E. (1963/1975). *Stigmate : les usagers sociaux des handicaps*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Hélandot, V. (2006). Parcours professionnels et histoire de santé : une analyse sous l'angle des bifurcations. *Cahiers internationaux de sociologie*. N°120. (pp. 59- 83).
- Herzlich, C. (1969) *Santé et maladie, analyse d'une représentation sociale*. Paris-La Haye : Mouton.

Hughes, E.C., (1945). Dilemmas and contradictions of status. *American Journal of Sociology*. N°. (pp.)

Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris : PUF.

Lacourse, M.-T. (2006). *Sociologie de la santé : 2^{ème} édition*. Montréal : Editions Chenelière éducation.

Quivy, R., Van Campenhoudt, L., (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Schweryer, F.-X., Pennec, S., Cresson G., Bouchayer F. (2004). *Normes et valeurs dans le champ de santé*. Rennes : Editions ENSP.

Semin, G.-R., (1989). Prototypes et représentations sociales. Dans Jolivet, D. (dir.). *Les représentations sociales*. Paris : PUF.

Simon, A.-M., Dilan, T. (2009). *Bégayer : question de parole, question de vie*. Paris : L'Harmattan.

Weber, M. (1913/1965). *Essai sur quelques catégories de la sociologie compréhensive. Essai sur la théorie de la science*. Paris : Plon.

	différents aspects du thème	V	questions
La famille	1) Quelle a été la réaction de la famille à l'annonce du projet professionnel (dissuasion ou encouragement) et qu'en a-t-il fait ?		Comment votre famille a-t-elle réagi lorsque vous lui avez annoncé votre projet professionnel ? Avez-vous suivi leur point de vue ?
	2) Le bégaiement a-t-il eu une influence sur les attentes professionnelles de la famille envers le bégue ? Et pourquoi ?		Avez-vous le sentiment que votre bégaiement a influencé les projets que votre famille avait pour vous ?
	3) En cas de famille dissuasive : qu'est ce qui a permis au sujet bégue de se libérer de son emprise ?		Qu'est ce qui vous a poussé à persévérer dans ce projet malgré l'avis contraire de votre famille ?
Rapport au bégaiement	1) Quelle est sa construction du bégaiement ? Est-ce qu'il la voit comme une pathologie ? A-t-il intériorisé les représentations sociales du bégaiement ?		Selon vous, d'où vient votre bégaiement ? Comment le percevez-vous personnellement ? Avez-vous l'impression que votre point de vue sur le bégaiement vous est propre ?
	2) A-t-il le sentiment d'« avoir un bégaiement » ou bien de posséder une « identité bégue » ?		Qu'est ce que le bégaiement représente pour vous ? 2°/ Est ce qu'il a une influence sur votre construction personnelle ?
	3) Quelle a été sa stratégie d'acceptation ? (selon Goffman)		Qu'est ce que vous avez fait de ce bégaiement ? ? Est-ce que vous avez cherché à le supprimer ? (ortho, compétences++) Si non, c'est que vous l'acceptez ? ? C'est toujours un inconvénient ? (petits profits, enseignements)
	4) Déterminer s'il pense que son bégaiement est visible ?		Est-ce que votre bégaiement peut passer inaperçu en société ?
	5) Cherche-t-il à dissimuler son bégaiement ?		Est-ce que vous parlez ouvertement de votre bégaiement à vos interlocuteurs ? ? si non, c'est parce que ça ne mérite pas d'être mentionné ou parce que vous préférez que cela ne se sache pas ?
	6) Est-ce qu'il entretient un faux-semblant ?		Craignez-vous qu'il soit découvert ?
	7) La dissimulation vient-elle d'une conscience d'un décalage à la norme ? Si oui, cela suscite la tension liée au faux-semblant.		Cette dissimulation n'est-elle pas lourde à gérer ?
	8) Sur quel groupe s'aligne-t-il ? Celui des stigmatisés ou des normaux ?		Adhérez-vous à un groupe de parole, une association etc ? Vous sentez vous plus proches des personnes que vous y fréquentez que des non bégues ?
	9) Si oui, que lui apporte le milieu associatif, si non pourquoi ?		Pourquoi y adhérer ? Pourquoi pas ?
	10) A-t-il intériorisé le discours et la construction de l'association ou a-t-il conservé la sienne ?		
Orientation	1) Le bégaiement a-t-il influencé le choix d'orientation professionnelle ?		Comment est né votre projet professionnel ? 2°/ Le bégaiement a-t-il été un critère pris en considération ?
	2) Est-ce que l'idée qu'il a de la sévérité de son bégaiement a eu un impact ?		Vous êtes vous senti libre de choisir n'importe quel métier où l'on parle ? 2°/ Si votre bégaiement avait été plus fort, auriez-vous pu faire les mêmes choix ?
	3) Quels bénéfices attendait-il de la pratique de ce métier ?		Pourquoi avoir choisi un tel métier alors que parler peut être difficile pour vous ?
	4) Choisir ce métier reflète-t-il le fait qu'il a une construction du bégaiement comme patho et qu'il voulait de rapprocher du groupe des normaux ?		Ce métier devait-il vous servir à vous sentir plus « normal » ?
Accueil du milieu prof.	1) Comment l'auditoire réagit-il au fait que leur interlocuteur soit bégue ?		Comment se comportent les gens lorsqu'ils réalisent que vous bégayez ?
	2) Considère-t-il qu'il est pleinement accepté ou bien que certains domaines ne lui sont pas accessibles du fait du bégaiement ?		Vous êtes une « monsieur tout-le-monde » au travail ? Toutes les portes vous sont ouvertes ?
	3) Est-ce qu'il pense que le bégaiement reste sa caractéristique principale aux yeux de ses collègues, clients... ?		Vous avez réussi à faire oublier votre bégaiement ?
bénéfices liés au métier	1) Quels sont les bénéfices qu'il retire de la pratique de ce métier ? -> est-ce que le bégaiement a diminué ? -> est-ce que les rapports sociaux sont facilités ? -> est-ce que les acquis peuvent être transposés à l'extérieur du milieu profes. ?		Qu'est ce que métier vous a apporté ?
	2) Est-ce que métier est un exercice comportementaliste ?		Comment expliquez-vous ces bénéfices ? C'est un entraînement ?
Notion de rôle	1) Le bégaiement est-il plus marqué dans la sphère privée ou public ? Ou pas de différence ?		Dans quelles circonstances votre bégaiement se manifeste-t-il ?
	2) Joue-t-il un rôle lorsqu'il pratique son métier à FCC pour dépasser le bt ?		Comment faites-vous pour gérer votre bégaiement sur le lieu de travail ?